

**DES PRO-TRUMP
ENVAHISSENT LE CAPITOLE**

Le monde sous le choc^{p.6}

Le Quotidien
Edition Nationale d'Information



SABRI BOUKADOUM

L'Algérie attend des Etats-Unis de faire preuve d'impartialité

Lire l'article de El-Houari Dilmi page 3



Ph.: APS

TIZI-OUZOU

**Un système de missiles
antiaérien découvert**

P.5

**SOUK AHRAS, BÉJAÏA,
CONSTANTINE, MASCARA**

**Sept personnes tuées par
le monoxyde de carbone**

Lire l'article de A. Zerzouri page 5

POSTE ET TÉLÉCOM

**Plus de 670 millions de dinars
d'amendes pour non-respect
des obligations**

P.5

**Tebboune préside une séance de
travail consacrée à l'avant-projet
de loi sur les élections^{p.4}**



**Notre supplément
AUTOUR
DU MONDE**
Avec la
collaboration de
PROJECT
SYNDICATE

Covid-19 : la vaccination
doit être mondiale

PAR NGOZI
OKONJO-IWEALA

Ancienne présidente du conseil
d'administration de Gavi,
l'Alliance du vaccin, et ancienne
envoyée spéciale de l'Union africaine
contre le COVID-19

Climat : il faut une solution
mondiale à un problème mondial

PAR KENNETH
ROGOFF

Professeur d'économie et de sciences
politiques à l'université de Harvard.
Il a été économiste en chef du FMI

Vivre et mourir
aux États-Unis en 2021

PAR ANNE
CASE¹
ET ANGUS
DEATON²

1- Professeur émérite d'économie
et d'affaires publiques
à l'Université de Princeton
2- Lauréat du prix Nobel
d'économie 2015, est professeur émérite
d'économie et d'affaires internationales
à la School of Public and International
Affairs de Princeton

Douanes Le projet du nouveau système informatique avance



R.N.

Le projet du nouveau système d'information et de gestion informatisée des Douanes, réalisé en partenariat avec les Coréens, «est à un stade avancé», a déclaré à l'APS la directrice de l'information et de la communication par intérim à la Direction générale des Douanes (DGD), Nassima Allou Berekci.

Lancé au second semestre de 2019, ce projet enregistre «une évolution appréciable» en dépit des difficultés résultant de la pandémie Covid-19, notamment en ce qui concerne le déplacement des experts coréens, a indiqué Mme Berekci, précisant que les Douanes algériennes ont réceptionné le matériel informatique nécessaire et particulièrement le Data center.

Mme Berekci a également expliqué que le guichet unique «est l'un des piliers du projet du nouveau système d'information et de gestion informatisée des Douanes», car il englobe tous les intervenants dans l'opération de dédouanement, notamment les administrations et les dispositifs chargés des autorisations préalables.

Le nouveau système offre l'accès aux partenaires intervenant dans la chaîne logistique en leur permettant l'introduction de données ayant trait à l'opération de dédouanement. Il inclut également divers intervenants dans l'opération de dédouanement, depuis le fret à l'enlèvement, le recouvrement et les exonérations, la gestion des dossiers en litige, la gestion des risques, les statistiques et la prospection, la simplification des procédures administratives et la numérisation de la gestion des ressources humaines.

Le nouveau système garantit l'efficacité des opérations de contrôle déféré et à posteriori, a ajouté Mme Berekci.

Un nouveau statut particulier pour les douanes Interrogée sur le projet de révision du statut particulier des fonctionnaires des Douanes et des corps assimilés, la directrice de l'information et de la communication par intérim a déclaré à l'APS que le nouveau texte prévoit «une révision globale» des dispositions prévues dans le statut particulier, lequel renferme les droits, engagements et obligations des officiers et agents des Douanes, dans le but «d'améliorer les conditions d'exercice de leurs missions souveraines, et de leur garantir de meilleures conditions de vie pour concourir à la réalisation des objectifs et missions sensibles de ce corps», a-t-elle expliqué.

Sont également prévues de nouvelles mesures, de nature à renforcer les méca-

nismes d'éthique professionnelle douanière. Mme Berekci a également précisé que ce projet de nouveau statut particulier s'accompagne d'une révision de l'organigramme des services de Douanes pour davantage de synergie et de coordination, et pour assurer un service public à la hauteur des aspirations des usagers de la douane et réaliser les objectifs de ce corps dans la protection de l'économie nationale.

Selon elle, ces projets de textes ont été réalisés de concert avec «tous les cadres et agents, ainsi qu'avec le partenaire social pour mieux répondre aux aspirations exprimées et partant leur permettre d'accomplir pleinement leurs missions, en sus d'augmenter leur opérationnalité et d'assurer l'efficacité des interventions et opérations de contrôle effectuées dans le cadre de la lutte contre la fraude, la contrebande et les crimes économiques transfrontaliers».

LUTTER CONTRE LA CONTREBANDE

Toujours en ce qui concerne les douanes, le ministre des Finances Aymen Benabderahmane a déclaré jeudi, devant les membres du Conseil de la nation, que l'introduction d'autorisations de circulation de certaines marchandises dans la zone terrestre du rayon des Douanes algériennes, notamment dans les régions frontalières, contribue efficacement à la lutte contre la contrebande.

Des marchandises, en particulier des produits subventionnés et une large gamme de marchandises locales, ont nécessité l'application du système d'autorisations de circulation, notamment dans les wilayas frontalières pour faire face au phénomène de contrebande, a précisé le ministre, en présence de Salah Goudjil, président du Conseil de la nation par intérim.

Le ministre a également indiqué que la liste des marchandises et des quantités est mise à jour périodiquement par les services du ministère des Finances.

La délivrance de cette autorisation de circulation a contribué, selon le ministre des Finances, à la satisfaction des préoccupations des opérateurs dans les zones frontalières, dont «la modification du caractère automatique portant présentation obligatoire d'une autorisation de circulation, ou encore l'exemption d'exhiber obligatoirement une autorisation de circulation pour les transporteurs de fruits et légumes frais produits localement et des produits halieutiques».

Plus de 8 milliards de dinars de surfacturation en neuf mois

La surfacturation traitée par les services des Douanes durant les neuf premiers mois de l'année écoulée représente un montant de 8,7 milliards (mds) DA, a-t-on appris auprès de la Direction générale des Douanes (DGD). Entre janvier et septembre 2020, l'administration des Douanes a traité 10% de plus de dossiers contentieux par rapport à la même période en 2019, avec 427 dossiers ayant trait aux infractions de change, représentant une valeur de 8,7 mds DA et plus de 43 mds DA de pénalités, a fait savoir la Directrice de l'information et de la communication par intérim, Nassima Allou Breksi.

Ces résultats sont le fruit de la mise en œuvre d'une nouvelle approche de gestion des risques qui a permis de réduire la facture d'importation, a-t-elle expliqué, mettant en avant le rôle du contrôle à postérieur effectué par le service des enquêtes «d'autant que certaines infractions ont été commises avant 2020».

La même responsable a fait état, dans ce sens, d'une étude technique approfondie sur le phénomène de la surfacturation, engagée l'année dernière par l'administration des douanes en vue d'en évaluer le préjudice pour l'économie nationale et proposer des mesures de lutte aux Pouvoirs publics».

La vérification de la valeur de

la marchandise déclarée est l'un des éléments de contrôle douanier en sus des positions tarifaires et du pays d'origine.

Et pour activer ce rôle, les Douanes algériennes ont adopté de nouveaux mécanismes élargissant le champ de leur intervention à l'étape précédant la souscription de la déclaration douanière en initiant l'enquête dès l'arrivée de la marchandise outre le recours à l'outil numérique pour davantage de transparence. Cette approche sera appuyée par le paiement dit «à terme» institué par la loi de Finances 2021 permettant le à l'opérateur de payer ses opérations d'importation 30 jours après la date d'envoi de la marchandise.

Cette mesure exclut les opérations d'importation des produits stratégiques et alimentaires de grande consommation, les produits à caractère d'urgence pour l'économie nationale et les produits importés par les institutions ou les administrations de l'Etat ainsi que ceux importés par les entreprises publiques économiques.

Ce mécanisme vise un meilleur contrôle des transferts de capitaux à l'étranger en fixant un délai minimum pour le transfert effectif des sommes dues aux fournisseurs, ce qui permet à l'administration des douanes de vérifier la valeur déclarée avant le transfert du montant des fac-

tures en devises par la banque.

Alors que l'administration des douanes était limitée par le passé au constat des infractions sans pouvoir empêcher le transfert en devises, elle peut à présent détecter les cas de surfacturation avant le transfert effectif des fonds. Ce dispositif entrera en vigueur dès la publication de son texte d'application, en cours d'élaboration, a indiqué Directrice de l'information et de la communication par intérim de la DGD.

Concernant la capacité des opérateurs économiques à s'adapter commercialement à ce mécanisme, elle a estimé cela reste possible grâce à la négociation entre la partie algérienne et la partie étrangère, d'autant que la crise sanitaire a imposé une flexibilité pour les fournisseurs dans tous les pays du monde.

«Le plus important pour l'administration des Douanes est la protection de l'économie nationale de l'hémorragie qu'elle subie depuis des années», a-t-elle ajouté. Elle a estimé, sans ce contexte, que «la mise en place d'un environnement sain dans le domaine du commerce international, basé sur la transparence et la concurrence loyale est une priorité pour l'administration des douanes algérienne, qui ne renoncera pas à son rôle dans la sécurisation du recouvrement douanier et des droits du Trésor public».

ANALYSE

Abdelkrim Zerzouri

Sortira-t-on des formules de bonnes intentions sans lendemain, ou débouchant sur des résultats enchevêtrés pour le mieux qu'on puisse dire, lors de cette 5^e session du Comité intergouvernemental de haut niveau algéro-français (Cihn) qui se tiendra à Alger le 18 janvier prochain ? Le climat est favorable pour bâtir une relation «apaisée», comme ne cessent de le répéter les responsables des deux pays, qui ambitionnent de dépassionner les débats en assumant le lourd héritage de l'histoire, notamment. Peut-être bien que les reports successifs de cette 5^e session de la Grande Commission mixte algéro-française, qui devait se tenir en 2018, comme se sont entendues les deux parties à l'issue de la 4^e session tenue au mois de décembre 2017 en France, auraient été bénéfiques pour déminer le terrain de part et d'autre et faire avancer les relations pour les placer à un niveau qui serait à l'abri des fuites fréquentes sur la ligne. Car, ce temps a servi à la réflexion et a finalement permis aux présidents des deux pays de voir plus clair à travers le prisme déformant des passions.

Ainsi, on compte cette fois-ci avancer dans de bonnes conditions sur le dossier de la mémoire, confié aux historiens Abdelmadjid Chikhi et Benjamin Stora, qui devait remettre son rapport au président français à la mi-janvier, soit à la veille de cette réunion du Cihn. Le président français sait pertinemment que ce dossier constitue la pierre angulaire du futur des relations entre les deux pays et il compterait, ainsi, présenter du concret sur ce plan. Il n'y a pas à dire, le dossier de la mémoire tiendra à l'occasion une grande part dans les travaux entre les deux parties, qui ont inscrit déjà, en 2017, parmi les recommandations de la 4^e session du Cihn leur souhait de poursuivre le travail engagé par le

groupe de travail sur les archives qui a permis, en mars 2016, d'adopter un cahier des charges opérationnel pour progresser dans la négociation archivistique, se félicitant de la reprise, en marge de la 4^e session du Cihn, de copies des inventaires réalisés qui décrivent trente-sept fonds d'archives.

Le scepticisme affiché récemment dans ce contexte par l'historien algérien Abdelmadjid Chikhi sera-t-il dissipé à l'issue des travaux de la 5^e session du Cihn ? Aussi, l'action de la restitution d'une partie des crânes des résistants algériens conservés dans les collections publiques françaises devrait se poursuivre et occuper une bonne place des discussions entre les deux parties. Bien évidemment, accompagné d'une importante délégation, le Premier ministre français, Jean Castex, attendu en Algérie à partir du 18 janvier prochain, où il coprésidera, à l'occasion, avec le Premier ministre Abdelaziz Djedid, cette réunion de la 5^e session de la Grande Commission mixte algéro-française (Cihn), cherchera à dégager avec son homologue algérien de nouvelles perspectives de coopération dans l'ensemble des domaines, à même de hisser la relation bilatérale à un partenariat d'exception que les deux parties ambitionnent de construire.

En attendant également d'autres orientations aux travaux après un éventuel entretien entre les deux présidents algérien et français, qui avaient convenu à l'issue d'un appel du président français, le 19 décembre dernier, pour prendre des nouvelles sur l'état de santé du président Tebboune lors de sa convalescence en Allemagne, de reprendre contact, début 2021, pour aborder nombre de dossiers et de questions d'intérêts communs, notamment les questions régionales et la situation en Libye, au Mali et au Sahara occidental.

Sabri Boukadoum

L'Algérie attend des Etats-Unis de faire preuve d'impartialité

« Les Etats-Unis n'envisagent pas d'établir une base militaire au Sahara Occidental, ni le siège du Commandement des Etats-Unis pour l'Afrique (Africom) ne sera transféré dans ce pays, tel que relayé récemment dans plusieurs rapports médiatiques marocains », a tranché le Sous-secrétaire d'Etat adjoint américain en charge des questions du Proche-Orient, David Schenker, en visite officielle en Algérie.



El-Houari Dilmi

ors d'une conférence de presse tenue, jeudi au siège de l'Ambassade américaine à Alger, en marge de sa visite en Algérie, M. Schenker a déclaré : « je tiens à être très clair : les Etats-Unis ne sont pas en passe d'établir une base américaine au Sahara Occidental », précisant que « le Commandement des Etats-Unis pour l'Afrique (Africom) n'a pas évoqué le transfert de son siège au Sahara Occidental. Il s'agit d'une information « infondée » qui a suscité beaucoup de questions récemment, suite aux informations relayées par plusieurs médias, notamment marocains », a-t-il soutenu.

L'Algérie attend des Etats-Unis « l'impartialité qu'exigent les défis actuels » pour faire avancer les causes de la paix sur les plans régional et international », a indiqué, de son côté, le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, au cours d'une audience qu'il a accordée au sous-secrétaire d'Etat adjoint américain. Au cours de cette audience, Boukadoum a souligné « la nature du rôle attendu des Etats-Unis pour faire avancer les causes de la paix sur les plans régional et international, dans l'impartialité qu'exigent les défis actuels », indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

Une déclaration faite dans le contexte d'un échange sur « les questions régionales et internationales d'intérêt commun, y compris le Sahara occidental, le Mali, la Libye et la situation prévalant dans la région du Sahel et au Moyen-Orient », précise le communiqué. L'année 2020 a été marquée, sur le plan international, par les actions menées par le président américain sortant, Donald Trump en vue de convaincre des pays arabes de normaliser leurs relations avec l'entité sioniste.

Le 10 décembre dernier, Trump avait déclaré reconnaître officiellement la prétendue souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental, en contrepartie de la normalisation des relations entre le Maroc et Israël. Une décision qui a été largement critiquée au niveau international mais aussi aux Etats-Unis et au sein même du parti du président sortant. L'annonce faite par Trump a été condamnée principalement parce qu'elle va à l'encontre des résolutions de l'Organisation des Nations unies (ONU) en faveur d'un référendum d'autodétermination au profit du peuple sahraoui, mais également parce qu'elle contredit la position américaine par rapport à ce dossier. Le 24 décembre dernier, la délégation allemande à l'ONU s'était, précisément, attardée sur ce point, rappelant aux Etats-Unis leur devoir d'impartialité en ce qui concerne cette question. « Etre porte-plume implique de la responsabilité. Cela s'accompagne d'un engagement fort pour résoudre un problème, il faut être juste, il faut être impartial, il faut avoir à l'esprit l'intérêt légitime de toutes les parties et il faut agir dans le cadre du droit international », avait déclaré l'ambassadeur allemand à l'ONU, Christoph Heusgen en s'adressant à la délégation américaine à l'ONU.

Au niveau international, les regards sont, d'ores et déjà, tournés vers Joe Biden qui a les pleins pouvoirs pour annuler cette décision qui rompt avec trois décennies de politique américaine au Sahara occidental. « Nous continuons à appeler les Marocains et les Sahraouis à retourner à la table des négociations », affirme Schenker.

Quant à l'approche américaine pour le règlement de la crise en Libye, le responsable américain a souligné que Washington et l'Algérie avaient plusieurs intérêts communs à garantir une région plus sécurisée,

Raïna Raïkoum
Belkacem Ahcène-Djaballah

Jamaïs dans l'histoire contemporaine du monde occidental, pays d'Amérique du Nord y compris, après les tragiques périodes de Hitler, Mussolini et Franco, celle des années 50 et après et en dehors des comportements de certains nouveaux dirigeants des pays issus de l'ex-bloc « soviétique » et ayant rejoint l'UE, le monde pourtant dit « développé » ou « civilisé » ou « avancé » ou « industrialisé » n'avait connu un temps de gouvernance politique aussi délicat que celui vécu avec Donald Trump, président des Etats-Unis d'Amérique, les Usa, ce qui n'est pas peu, puisque pays classé première puissance mondiale en presque toutes choses et « phare » incontesté (mais pas incontestable) de la Démocratie. En plus de deux siècles d'existence, même si les élections, comme dans presque tous les pays du monde, ne sont jamais acceptées de gaieté de cœur par les perdants, les passations se sont toujours passées dans le strict respect de la loi, une loi fondamentale Us demeurée presque toujours la même avec seulement quelques légers amendements.

Cependant, la catastrophe n'était jamais bien loin, souvent juste à vos portes, représentée par un « interventionnisme armé » tous azimuts, bien souvent dépassant tout entendement, jusqu'à l'incompréhensible. Gendarmes du monde ? Pas seulement ! Moralisateurs aussi. Si moralisateurs et si imbus de leur puissance que, pour paraphraser V.Poutine, « ils nous prennent (tous) pour des cons ». Il est vrai que la culture de masse « westernisée » avec son « cow-boy » toujours armé et tirant plus vite que son ombre a, certes, inculqué du dynamisme, mais aussi de l'aventurisme, avec ses lynchages et ses dégâts. Surtout lorsque le « pouvoir » échoit à des personnages de « comics ». Ainsi, les comportements de David (Trump) d'aujourd'hui (un prénom à la symbolique religieuse déjà bien « chargée » et qui annonce les prises de position et décisions « évangéliques » ne favorisant certes pas, à court terme, les Palestiniens mais encore moins, à long terme, les Israéliens.

Il est vrai qu'avec un « Bibi » Netanyahu au pouvoir (on ne pouvait s'attendre à moins) relève beaucoup plus du syndrome Peter Pan

TRUMP DAVID-PAN !

(Une idée développée par un psychanalyste américain, Dan Kiley, en 1983). L'expression fait référence au personnage de Peter Pan, héros créé par J. M. Barrie et personnage principal de sa pièce « Le Garçon qui ne voulait pas grandir » (1904). Dan Kiley dans son ouvrage de 1983 « Le Syndrome de Peter Pan », sous-titré « Ces hommes qui ont refusé de grandir » (The Peter Pan Syndrome: Men Who Have Never Grown Up), décrit ces derniers comme « narcissiques, émotionnellement immatures, socialement irresponsables et dépendants ». Une maladie mentale ? Presque ! Car, ce syndrome n'est pas (encore) reconnu par le corps médical comme une entité clinique réelle n'ayant pas encore fait l'objet d'études scientifiques suffisantes.

Le psychologue (Jean-Yves Flament) avance, quant à lui, la possibilité d'un retard dans le développement émotionnel des individus touché par ce syndrome. Il explique : « Le syndrome de Peter Pan prend racine dans l'enfance, en particulier dans les familles où le père est absent, fuyant, dévalorisé ou tyrannique. Résultat : la mère porte péniblement le fardeau de la famille en prenant appui sur son fils, qui se retrouve tirailleur entre sa nature d'enfant et ses nouvelles responsabilités d'adulte, l'enfant se trouve alors déraciné de tout repère de son âge. Dans cette situation, l'enfant « sépare » son intellect de ses émotions pour se protéger. L'intellect grandit avec ses nouvelles responsabilités, mais les émotions restent « bloquées » dans l'enfance. « C'est pourquoi ces personnes, pourtant très fines et perspicaces quand il s'agit d'intellect, font preuve de réactions impulsives et puériles dès qu'il s'agit d'émotion ». Ajoutez-y un soudain héritage de deux ou trois mds usd, sans avoir jamais travaillé une minute de sa vie. Une arme ultra-lourde au pays du capitalisme !

Bien sûr, dans nos pays (en voie de développement, ou sous-développés, ou émergents, ou...) on en rencontre beaucoup de ces Peter Pan. La seule différence, c'est qu'ils n'ont pas un bouton nucléaire à portée de main... et les Etats qu'ils dirigent ne tiennent pas par les « bourses » bien des dirigeants politiques et d'autres Etats du monde.

rappelant que les deux parties étaient favorables à la solution politique en Libye et soutiennent le processus onusien pour le règlement de la crise. Le processus onusien demeure le meilleur moyen de sortie de crise, notamment le dialogue militaire dans le cadre de la Commission militaire (5+5), a précisé M. Schenker. Et d'ajouter : « l'Algérie est un pays leader sur la scène internationale et nos deux pays ont des intérêts communs à garantir une région plus sécurisée, plus stable et prospère ».

DES DÉVELOPPEMENTS INCROYABLES EN ALGÉRIE

« La politique de l'Administration américaine est constante concernant la région de l'Afrique du Nord, notamment l'Algérie qui joue un rôle pionnier et fructueux dans le continent », a encore déclaré le responsable américain, ajoutant que « les administrations américaines successives, aussi bien républicaines que démocrates, ont participé au renforcement des relations avec l'Algérie », relevant, au passage, « le partenariat et la coopération stratégique avec l'Algérie notamment dans le domaine économique ». Le Sous-secrétaire d'Etat adjoint américain n'a pas manqué de rappeler « la profondeur des relations bilatérales historiques qui datent des années 1950, lorsque John Kennedy avait annoncé, dans

son discours de 1957, le soutien à l'indépendance de l'Algérie ». Schenker a mis en exergue la coopération diplomatique entre les deux pays, « la diplomatie algérienne ayant contribué, il y a 40 ans, à la libération de 52 diplomates américains pris en otages par l'Iran, pendant 444 jours », a-t-il rappelé, soulignant le rôle de l'Algérie dans la résolution du conflit entre l'Ethiopie et l'Érythrée en 2000, et le « rôle pionnier » de l'Algérie dans la conclusion de l'accord de paix et de réconciliation au Mali, issu du processus de l'Algérie en 2015 », a-t-il relevé. Évoquant le domaine commercial, il a affirmé que l'Algérie dispose de potentiel pour jouer « un rôle important » en la matière tant en Afrique qu'en Europe, un critère essentiel que les Etats-Unis tiennent en compte.

Au volet sécuritaire, il a réaffirmé l'engagement de Washington à renforcer entre les deux pays, notamment en matière de lutte antiterroriste. Le sous-Secrétaire d'Etat américain a également mis en avant la place importante qu'occupe l'Algérie en Afrique, en tant que « membre important et dirigeant au sein de l'Union africaine ainsi que son rôle fructueux dans la région et son poids au niveau continental, grâce à sa position géographique, sa superficie et sa composition sociale (70% de jeunes) ».

Il a également annoncé que son pays participera, en tant qu'invité d'honneur, à la Foire internationale

d'Alger, prévue cette année, « où les entreprises américaines exploreront des partenariats gagnant-gagnant avec leurs homologues algériens, dans plusieurs secteurs, tels que l'industrie pharmaceutique et le secteur de l'énergie », a-t-il souligné. « En Algérie des développements incroyables sont en train de se produire sur le plan économique, avec une fructueuse réforme sur le plan législatif et l'adoption de nouvelles lois qui font de l'Algérie un pays encore plus attractif pour les investisseurs », a, encore déclaré le responsable américain, après sa rencontre avec le ministre des Finances, Aymen Abderrahmane. « Les grandes potentialités de l'Algérie sur le plan économique pourraient lui permettre de jouer un rôle important en termes de commerce tout en représentant une voie d'accès, à la fois, à l'Afrique et à l'Europe », a estimé David Schenker. Au sujet des actes de violence souvenus à Washington qu'il a qualifiés de « très inquiétants », David Schenker a dit « regretter » les incidents qui se sont produits dans la capitale américaine, comme « a dénoncé le secrétaire d'Etat Mike Pompeo », a-t-il dit.

Des manifestants pro-Trump ont fait irruption dans la Chambre des représentants, mercredi, où a été confirmée la victoire de Joe Biden aux présidentielles. Quatre personnes ont été tuées dont une femme abattue à l'intérieur du Capitole.

Education Des contractuels inquiets

De nombreux établissements scolaires recrutent des contractuels ou des universitaires qui figurent sur des listes de réserve du concours de recrutement des enseignants, pour combler le déficit faute de postes budgétaires.

M. Aziza

La précarité d'une telle alternative a poussé un bon nombre d'entre eux à manifester, à plusieurs reprises pour demander carrément une intégration dans le secteur de l'Education. Justement, les universitaires ayant réussi au concours de recrutement, durant les années précédentes (2017-2018) ont, à travers une lettre ouverte adressée au président de la République, Abdelmadjid Tebboune, réclamé un prolongement ou plutôt « une revalidation » des listes de réserve pour le concours des enseignants jusqu'au 31 décembre 2021. Ils ont réclamé la redynamisation et l'exploitation de la « plate-forme numérique » pour recruter les candidats concernés.

Les rédacteurs de la lettre sollicitent l'intervention du président de la République, après avoir interpellé différentes institutions concernées par ce dossier, à savoir : le ministère de l'Education et la Fonction publique. Mais, selon leurs propos, aucune réponse claire et précise n'a été apportée jusqu'au jour d'aujourd'hui.

Faut-il le rappeler, le ministère de l'Education nationale a adressé, en juillet 2020, une correspondance aux directions de l'Education des wilayas, autorisant le recours aux listes d'attente du concours de recrutement des enseignants organisé au titre de l'année scolaire 2017-2018. Et ce, afin d'assurer l'encadrement pédagogique nécessaire et occuper les postes budgétaires dans la limite du besoin pédagogique de toutes les matières d'enseignement. Si certains ont pu rejoindre les établissements, d'autres qui ont réussi au concours de l'année 2017-2018 attendent toujours un coup de fil de la part des directions de l'Education pour un éventuel recrutement. Ils ont affirmé à travers la lettre en question qu'ils « sont prêts à travailler en dehors de leurs wilayas respectives sans conditions ni res-

trictions, répondant ainsi aux besoins des wilayas qui ont épuisé leurs réserves et ceux qui n'ont pas de listes de réserve ».

Parallèlement, les contractuels ont élevé la voix en organisant des rassemblements devant les directions de l'Education pour revendiquer une intégration, sans conditions. Ils veulent ainsi rejoindre la Fonction publique sans passer par un concours de recrutement. Les protestataires ont précisé qu'une loi qui interdit de recruter des enseignants contractuels dont certains ont passé une dizaine d'années dans le secteur doit être abrogée. Pour les contractuels, il faut calculer le nombre d'années d'activité des diplômés universitaires, en prenant en compte leur compétence et leur expérience en tant qu'employés dans le secteur de l'Education « loin du favoritisme du concours ».

Contacté par nos soins, le porte-parole de l'UNPEF, Abdellouahab Lamri Zegar a affirmé que la priorité revient aux enseignants qualifiés, c'est-à-dire ceux qui ont bénéficié d'une formation spécialisée dans l'Enseignement. Autrement dit, les diplômés de l'Ecole normale supérieure des enseignants (ENS). Maintenant, dit-il, si le secteur n'arrive pas à combler les besoins, il n'a qu'à faire appel aux universitaires ayant réussi au concours et qui figurent sur les listes de réserve et aux contractuels avec une intégration pour ceux qui répondent aux conditions, notamment l'expérience et la compétence.

Pour le porte-parole du Conseil des enseignants des lycées d'Algérie (CELA), Zoubir Rouina, la priorité, aujourd'hui, est d'assurer une intégration aux enseignants contractuels qui ont passé des années dans le secteur de l'Education, notamment ceux qui ont requis une certaine compétence et une certaine expérience. Pour puiser après, dit-il, dans les listes de réserves et recruter dans le cadre du pré-emploi.

Mohamed Baghali nouveau directeur général de la Radio algérienne

Le journaliste Mohamed Baghali a été installé, jeudi au niveau du ministère de la Communication (Alger), nouveau Directeur général (DG) de la radio algérienne en remplacement de Djamel Senhadri.

La cérémonie d'installation a été présidée par le ministre de la Communication, Porte-parole du Gouvernement, Ammar Belhimer, en présence du secrétaire général du ministère et des directeurs généraux des médias publics.

Dans une brève allocution, M. Belhimer a affirmé que M. Baghali «jouissait de la confiance» du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en le désignant à la tête de la radio nationale, mettant en avant, à cette occasion, «la longue expérience» de M. Baghali dans le secteur de l'information.

Tebboune préside une séance de travail consacrée à l'avant-projet de loi sur les élections



Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune a présidé, jeudi, une séance de travail consacrée à l'avant-projet de loi organique portant régime électoral, indique un communiqué de la Présidence de la République. A l'entame de la séance, le Président de la République a donné la parole au président de la Commission nationale chargée d'élaborer le projet de révision de la loi organique portant régime électoral, M. Ahmed Laraba, pour présenter «un rapport détaillé sur la teneur et les étapes de l'élaboration de cette loi importante».

Le Président Tebboune a, éga-

lement, écouté «l'intervention du président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi à propos de la contribution de son instance à l'enrichissement des propositions du projet de révision de ladite loi organique».

Le Président de la République a, par la suite, donné les instructions suivantes :

- Finaliser dans les plus brefs délais l'élaboration du nouveau projet de la loi organique relatif aux élections, en prévision des échéances électorales importantes qu'attend le pays.

- Tenir compte, dans le nouveau projet de loi, de l'engagement de

moraliser la vie politique et de tenir le processus électoral à l'abri de l'influence de l'argent, tout en ouvrant la voie aux jeunes et à la société civile pour participer à la prise de décision à travers les instances élues.

- Garantir des élections transparentes qui traduiraient réellement la volonté du peuple et qui opéraient une rupture définitive avec les pratiques du passé, et dont découleraient des institutions démocratiques hautement crédibles.

- Distribuer une mouture du projet de loi aux partis politiques, pour enrichissement avant l'élaboration de la mouture finale.

MDN Le commandant des forces navales par intérim installé

Le Général de Corps d'Armée, Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'Armée Nationale Populaire (ANP), a installé jeudi le Général-Major Mahfoud Benmeddah, dans les fonctions de Commandant des Forces Navales par intérim, a indiqué le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

«Au nom de Monsieur le Président de la République, Chef Suprême des Forces Armées, Ministre de la Défense Nationale, et conformément au décret présidentiel du 31 décembre 2020, j'installe officiellement le Général-Major Mahfoud Benmeddah, dans les fonc-

tions de Commandant des Forces Navales par intérim, en remplacement du Général-Major Mohamed Larbi Haouli», a déclaré le Chef de l'Etat-Major, lors de la cérémonie d'installation qui s'est déroulée à l'Ecole supérieure navale de Tamentfoust, un moment de recueillement à la mémoire du défunt moudjahid Général-Major Mohamed Boutighane dont l'Ecole porte le nom, et a déposé une gerbe de fleurs devant sa stèle commémorative, avant de réciter la Fatihà à sa mémoire et celle de nos valeureux Chouhada. Il a ensuite inspecté des carrés des cadres et personnels des Forces Navales alignés au niveau de la place d'armes.

sistance», poursuit-il. Le général de Corps d'Armée a également observé, au début et après la cérémonie d'accueil, à l'entrée de l'Ecole supérieure navale de Tamentfoust, un moment de recueillement à la mémoire du défunt moudjahid Général-Major Mohamed Boutighane dont l'Ecole porte le nom, et a déposé une gerbe de fleurs devant sa stèle commémorative, avant de réciter la Fatihà à sa mémoire et celle de nos valeureux Chouhada. Il a ensuite inspecté des carrés des cadres et personnels des Forces Navales alignés au niveau de la place d'armes.

Coronavirus : 275 nouveaux cas et six décès enregistrés

Deux cent soixantequinze (275) nouveaux cas confirmés de Coronavirus, 213 guérisons et 6 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a annoncé, vendredi à Alger, le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar.

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 101657 dont

275 nouveaux cas, soit 0,6 pour 100.000 habitants lors des dernières 24 heures, celui des décès à 2798 cas, alors que le nombre de patients guéris est passé à 68.802, a précisé Dr Fouar lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de Covid-19. En outre, 39 wilayas ont recensé durant les dernières 24 heures moins de neuf cas, 22 wilayas n'ayant enregistré aucun

cas, alors que 9 autres ont enregistré plus de 10 cas. Par ailleurs, 34 patients sont actuellement en soins intensifs, a-t-il également fait savoir. Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.

Octroi de la nationalité algérienne

La loi n'a pas fixé de délai précis au traitement des demandes

Le ministre de la Justice, Garde des Sceaux, Belkacem Zeghmati a affirmé jeudi à Alger que la loi n'a pas fixé de délai précis pour la réponse aux demandes d'obtention de la nationalité algérienne, et ce, en vue de conférer aux juridictions compétentes un pouvoir discrétionnaire.

S'exprimant lors d'une séance plénière au Conseil de la nation, consacrée aux questions orales, M. Zeghmati a précisé que la loi algérienne «n'a pas fixé de délai précis par lequel l'Etat est tenu de se prononcer sur ce type de demandes afin de conférer aux juridictions compétentes un pouvoir discrétionnaire, au regard de l'importance de ce lien tant sur le plan individuel

que collectif». A une question sur les conséquences de la non détermination d'un délai de réponse aux demandes de nationalité, M. Zeghmati a indiqué que «la nationalité en tant que lien affectif et juridique entre l'individu et l'Etat ne peut être accordée qu'à ceux qui auront prouvé leur loyauté envers le pays et leur intégration spirituelle dans la société», ajoutant que la spécification des conditions et des procédures d'octroi de la nationalité «représente l'une des manifestations de l'exercice de la souveraineté de l'Etat dans les limites de son territoire et sur ses citoyens».

La loi algérienne a fixé «sans ambiguïté aucune» les conditions d'attribution de la nationalité aux res-

sortissants étrangers, a-t-il poursuivi, relevant que «néanmoins, et à l'instar de ce qui est en vigueur dans d'autres pays, la nationalité est attribuée en fonction des circonstances du pays même quand toutes les conditions requises sont remplies».

A ce propos, le ministre de la Justice a rappelé que la législation algérienne, en adéquation avec les mutations enregistrées dans la société algérienne, a accordé à la femme algérienne mariée à un étranger le droit de transmettre sa nationalité d'origine.

Le Garde des Sceaux, a tenu à cette occasion, à souligner que les droits et devoirs des étrangers établis sur le sol national «sont protégés».

Souk Ahras, Béjaïa, Constantine, Mascara Sept personnes tuées par le monoxyde de carbone

A. Zerzouri

Un couple a péri hier asphyxié par le monoxyde de carbone provenant d'un appareil de chauffage alimenté par une bonbonne de gaz butane dans la commune de Taoura (Souk Ahras), a-t-on appris du chargé de communication de la direction locale de la protection civile, le capitaine Réda Messai. Les dépouilles des deux victimes, âgées de plus de 80 ans, ont été transférées depuis leur lieu de résidence au quartier des 100 logements, au groupement d'habitat Boumaraf Sebti à Toura vers la morgue de l'hôpital de la ville de Toura, a précisé la même source. Une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances de cet accident, a-t-on conclu.

A Béjaïa, deux autres personnes sont mortes, jeudi, par asphyxie au monoxyde de carbone émanant d'un chauffe-eau, a annoncé dans un communiqué la Direction générale de la protection civile. «Les services de la protection civile sont intervenus vers 16h12 pour éva-

cuer deux personnes décédées par asphyxie au monoxyde de carbone émanant d'un chauffe-eau au niveau de la cité du Groupe Lalaoui dans la commune de Béjaïa», précise la même source. Les mêmes services ont mobilisé deux ambulances pour cette opération, ajoute le communiqué.

A Constantine, une personne est morte et trois autres ont été sauvées in extremis de l'asphyxie au monoxyde de carbone, dont un bébé de 4 mois, dans deux incidents survenus lors des dernières 24 heures dans la wilaya de Constantine, a-t-on appris des services de la protection civile. En effet, un homme de 60 ans a été découvert mort jeudi matin par les sapeurs-pompiers dans son domicile sis à la cité Filali (commune de Constantine). La victime est décédée suite à une asphyxie due à une probable inhalation de gaz émanant d'un chauffe-bain, a-t-on indiqué. Le corps de la victime a été transféré à la morgue du CHUC après le constat de décès effectué par le médecin de la protection civile.

Les sapeurs-pompiers ont dans ce cadre sauvé trois personnes d'une même famille dans la soirée du jeudi, un couple et leur bébé de 4 mois, asphyxiés par le monoxyde de carbone qui se dégageait d'un chauffe-bain dans un logement à l'UV 20 de la nouvelle ville Ali Mendjeli. Les victimes ont reçu les premiers soins sur place avant leur évacuation vers l'hôpital. Notons que la protection civile poursuit ces jours-ci, en compagnie de différentes instances et associations, des campagnes de sensibilisation sur la prévention contre les risques d'asphyxie au gaz.

Un drame similaire s'est produit dans la wilaya de Mascara où deux personnes ont succombé après avoir inhalé du monoxyde de carbone dans la matinée d'hier. Les faits se sont produits dans la bourgade de Ahl Ounane, à quelques encabluures de la localité de Oggaz et les victimes, deux femmes, âgées de 86 et 88 ans, ont été découvertes chez elles, sans vie par des voisins aux environs de 12h20. Les corps des victimes ont été déposés au service médico-légal de Sig.

Tizi-Ouzou

Un système de missiles antiaérien découvert

Des caches d'armes et des munitions ainsi que des outils de détonation ont été découverts par des détachements de l'Armée nationale populaire dans la wilaya de Tizi-Ouzou, indique jeudi un communiqué du ministère de la Défense nationale.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation efficiente de renseignements suite à la capture, le 16 décembre 2020, du dangereux terroriste dénommé Rezkane Ahcene, dit «Abou Dahdah» près de la commune d'El-Ancer à Jijel, des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) ont découvert, aujourd'hui 07 janvier 2021, lors d'opérations de fouille et de recherche menées au niveau des zones de Djebel Ezane, Tbaoulat et Echaara dans la wilaya de Tizi-Ouzou, en 1ère Région militaire, des caches d'armes et de munitions», précise la même source.

Ces caches d'armes contiennent un «système de missiles antiaérien de type STRELA-2M, un missile de type STRELA-2M, un mortier de calibre 60 mm, quatre (04) pistolets mitraillateurs

de type Kalachnikov, dix (10) obus pour mortiers de calibre 60 mm, quatre (04) roquettes pour lance-roquettes de type RPG-7, cinq (05) batteries spéciales pour système de missiles sol-air STRELA-2M, cinq (05) bombes de confection artisanale, une ceinture explosive, cinq (05) chargeurs pour munitions, cinq (05) corps de fusée pour obus de mortier 60 mm, 39 téléphones portables équipés de bombes artisanales, 304 balles de différents calibres, une (01) paire de jumelles, quatre (04) ordinateurs portables et divers accessoires informatiques ainsi que des outils de détonation, des vêtements, des denrées alimentaires et des médicaments», détaille le communiqué du MDN.

«Cette opération de qualité, qui vient s'ajouter à l'ensemble de résultats concrétisés sur le terrain, réitère la grande vigilance et la ferme détermination des Forces de l'ANP à assainir notre pays du fléau du terrorisme et à asseoir la sécurité et la quiétude à travers l'ensemble du territoire national», est-il souligné dans le communiqué.

Poste et télécom

Plus de 670 millions de DA d'amendes pour non-respect des obligations

Des sanctions financières s'élevant à plus de 670 millions de DA ont été infligées à des opérateurs activant dans le secteur de la Poste et des télécommunications pour non-respect de leurs obligations durant l'année 2020, indique l'Autorité de régulation de la poste et des communications électroniques (ARPCE).

«Le montant des sanctions pécuniaires à l'encontre des opérateurs de la poste et des communications électroniques, pour non-respect de leurs obligations, a atteint les 672,85 millions de DA», précise l'ARPCE dans son bilan d'activité pour l'année 2020 rendu public jeudi. Selon le document publié sur son site internet, 66 décisions ont, en outre, été prises par l'Autorité de régulation dans le cadre des missions qui lui sont dévolues par la Loi.

Durant l'année dernière, 4 catalogues d'interconnexion des opérateurs de la téléphonie fixe et mobile ont été approuvés, alors que 78 offres promotionnelles et permanentes ont été examinées.

Au volet déploiement des réseaux, l'ARPCE a autorisé le déploiement des services 4G dans quatre (4) nouvelles wilayas pour l'opérateur Optimum Télécom Algérie (Djezzy), à savoir Laghouat, Tébessa, Naâma et Khencela.

Il a été procédé à l'assigna-

tion au profit des opérateurs de la téléphonie mobile des canaux de fréquences dans la bande (71-76/81-86 GHz) et de 15 MHz supplémentaires au profit des opérateurs de la téléphonie mobile dans la bande 2100 MHz.

Concernant le contrôle des réseaux, 481 points de mesure répartis sur 5 wilayas, pour la technologie 4G, ont été contrôlés. Vingt missions de vérification des valeurs limites d'exposition du public au champ électromagnétique et 20 missions de contrôle dans le cadre du traitement des cas de brouillage signalés par les opérateurs de la téléphonie mobile ont été, également, effectuées, l'année dernière.

Pour ce qui est du traitement des réclamations et protection des abonnés, 7.322 réclamations ont été traitées avec les opérateurs concernés. Il est en outre relevé que 111 autorisations d'exploitation des services de la poste et des communications électroniques ont été accordées et/ou délivrées.

S'agissant du volet homologation, 475 équipements et installations radioélectriques destinés à être connectés aux réseaux ouverts au public ont été homologués, dont 4 modèles de terminaux de paiement électronique (TPE), et 334 demandes d'information en matière d'homologation ont été traitées.

Des pro-Trump envahissent le Capitole Le monde sous le choc



Scènes inimaginables à Washington: des partisans de Donald Trump ont envahi mercredi le Capitole, temple de la démocratie américaine, interrompant la session qui devait confirmer la victoire de Joe Biden. Après une coupure de plusieurs heures, le Congrès a repris en soirée le processus de certification de la victoire du démocrate, en rejetant, au Sénat puis à la Chambre des représentants, les objections d'élus républicains visant les résultats de la présidentielle dans l'Etat de l'Arizona. Mais les débats prenaient de nouveau du retard, des élus républicains exigeant d'examiner la régularité de l'élection en Pennsylvanie.

M. Biden avait dénoncé, un peu plus tôt depuis le Delaware, un climat d'"insurrection". Les images prises de l'intérieur du majestueux bâtiment situé au cœur de la capitale

fédérale américaine marqueront l'Histoire: élus portant des masques à gaz, agents de la police en civil arme au poing. Elles resteront à jamais associées à la fin de mandat tumultueux de Donald Trump, qui apparaît désormais extrêmement isolé dans son propre camp. Depuis des mois, il refuse d'accepter sa défaite et souffle sur les braises de la division en brandissant des théories du complot.

Des militaires de la Garde nationale ont été envoyés à Washington pour rétablir le calme après plusieurs heures d'extrême tension. Un couvre-feu est entré en vigueur en fin d'après-midi dans la ville, où l'état d'urgence sera prolongé durant deux semaines. Au milieu de la confusion, une femme a été mortellement blessée dans le Capitole par un tir de la police de Washington. Cette résidente du sud de la

Californie s'appelait Ashli Babbitt et était une ardente partisane du président Donald Trump. Trois autres personnes ont perdu la vie dans le secteur de la colline du Capitole mercredi, mais la police s'abstient pour l'instant de lier directement ces décès aux violences. Lors d'une allocution au ton grave, Joe Biden, qui s'installera à la Maison Blanche le 20 janvier, a dénoncé une attaque "sans précédent" contre la démocratie américaine. Il a appelé Donald Trump à s'exprimer "immédiatement" à la télévision pour réclamer "la fin du siège" du Capitole et de cette "insurrection".

«JE VOUS AIME»

En guise d'allocution solennelle, le président américain s'était contenté de quelques tweets et d'une brève vidéo dans laquelle il a dé-

mandé à ses partisans de se tenir à l'écart de la violence et de "rentrer chez eux". "Je vous aime (...). Je comprends votre douleur", a-t-il cependant ajouté, évoquant une nouvelle fois une élection "volée". La vidéo a été retirée peu après par Facebook qui a jugé qu'elle "contribuait aux risques de violence". Le réseau social a par la même occasion décidé de bloquer le président américain pendant 24 heures. De son côté, Twitter a également supprimé la vidéo, a bloqué le compte à realDonaldTrump pour douze heures et l'a menacé de suspension permanente, des mesures sans précédent. Le seul des prédecesseurs républicains de Donald Trump encore en vie, George W. Bush, a dénoncé des scènes de chaos dignes d'une "république bananière". Pour Barack Obama, ces violences sont "un moment de déshonneur et de honte" pour l'Amérique.

«SCÈNES HONTEUSES»

Ces images ont suscité l'indignation à travers le monde. Berlin a appelé les pro-Trump à "cesser de piétiner la démocratie". Londres dénonce des "scènes honteuses". Le président français Emmanuel Macron a appelé à ne rien céder face à "la violence de quelques-uns" contre les démocraties. Intervention remarquée: le chef de l'Etat Jens Stoltenberg a dénoncé des "scènes choquantes", martelant que le résultat de cette élection démocratique devait être "respecté". Ignorant le chaos au Congrès, le Dow Jones a terminé sur un nouveau record. Selon la US Capitol Historical Society, c'est la première fois que le Capitole a été envahi depuis que le bâtiment avait été incendié par les troupes britanniques en 1814. Dans un geste extraordinaire qui restera probablement dans les livres d'histoire, Donald Trump avait choisi

Au lendemain des violences Appels à destituer Trump

«INSURRECTION»

Mike Pence a certifié la victoire de Joe Biden (306 grands électeurs contre 232) au milieu de la nuit, devant les deux chambres du Congrès réunies pour une session extraordinaire. Censée être une simple formalité, cette certification a tourné à l'"insurrection", "presque à la sédition" selon les termes du président élu, quand une foule de partisans du président sortant a envahi le Capitole, interrompant les débats.

Les images prises de l'intérieur du majestueux bâtiment marqueront l'Histoire: élus portant des masques à gaz, agents de la police en civil arme au poing, manifestants installés dans les bureaux des parlementaires.

Ces scènes ont suscité consternation et indignation à travers le monde, et l'image des Etats-Unis, qui se posent volontiers en modèle démocratique, a été durablement abîmée. "Notre tâche aujourd'hui et pour les quatre années à venir est (...) de permettre un renouveau de la politique dont la finalité est de résoudre les problèmes, pas de souffler sur les flammes de la haine et du chaos", a déclaré Joe Biden mercredi lors d'une déclaration solennelle. "L'Amérique est bâtie sur l'honneur, la décence, le respect et la tolérance", a insisté cet homme un peu frêle, très respecté à Washington, qui prendra les rênes du pouvoir à l'issue d'une très longue carrière politique. Dans un bref communiqué, Trump s'est simplement engagé depuis à un transfert du pou-



voir "ordonné", réaffirmant son "complet désaccord" avec le résultat.

«TROP C'EST TROP»

Au sein du parti républicain, de son gouvernement, et dans son équipe rapprochée, le malaise est palpable. Son jusqu'au-boutisme a aliéné une partie de son propre camp. On y prépare la suite, certains en prenant leur distance, à l'image de Mick Mulvaney, émissaire des Etats-Unis en Irlande du Nord, qui a démissionné. "Je ne peux pas rester, pas après hier", a déclaré sur CNBC celui qui fut

le chef de cabinet du tempétueux président. Plusieurs membres du Conseil de sécurité nationale ont aussi annoncé leur départ. Le sénateur républicain Lindsey Graham, un proche allié de Donald Trump, a déclaré dans la nuit qu'il cessait d'emboîter le pas du président: "Ne comptez plus sur moi. Trop, c'est trop." Depuis plus de deux mois, l'ancien homme d'affaires de New York arrivé au pouvoir en 2017, refuse d'accepter sa défaite et souffle sur les braises de la division en brandissant des théories du complot. Et les scènes de violence de mercredi sont, pour beaucoup, l'aboutissement de cette croisade. ?

de défier le Congrès en réunissant des dizaines de milliers de ses supporteurs à Washington.

«NOUS NE CONCÉDERONS JAMAIS»

A cette occasion, il s'en est pris avec une extrême virulence à son propre camp. Les ténors républicains sont "faibles" et "pathétiques", a-t-il lancé sous un ciel chargé de lourds nuages, à des dizaines de milliers de partisans. "Nous n'abandonnerons jamais. Nous ne concéderons jamais" la défaite, a-t-il martelé, mettant la pression sur son vice-président Mike Pence pour qu'il "fasse ce qu'il faut". Avant que les débats ne sombrent dans la confusion, Mike Pence avait bien commencé à présider la session conjointe de la Chambre des représentants et du Sénat qui doit officialiser le vote de 306 grands électeurs en faveur de Joe Biden contre 232 pour Donald Trump. Selon la Constitution, son rôle, essentiellement protocolaire, consiste à "ouvrir" les certificats envoyés par chacun des 50 Etats pour transmettre les votes de leurs grands électeurs. Certains élus républicains avaient émis des objections aux résultats de l'élection dans certains Etats, mais plusieurs d'entre eux ont indiqué, après les incidents violents, qu'ils ne s'associaient plus à la démarcation. Le chef des républicains au Sénat, Mitch McConnell, a martelé à la reprise que le Congrès ne se laisserait pas "intimider". Le sénateur républicain Lindsey Graham, un proche allié de Donald Trump, a de son côté annoncé qu'il cessait d'emboîter le pas du président. "Ne comptez plus sur moi. Trop c'est trop", a-t-il dit.

Et, selon certains médias américains, des ministres du milliardaire républicain ont discuté de la possibilité d'invoquer le 25ème amendement de la Constitution, qui autorise le vice-président et une majorité du cabinet à déclarer le président "inapte" à exercer ses fonctions.

L'image des Etats-Unis en lambeaux après le chaos au Capitole

L'invasion du Congrès des Etats-Unis par des manifestants pro-Trump porte un coup très rude à l'image internationale des Etats-Unis qui se posent volontiers en phare de la démocratie, suscitant consternation chez ses alliés et railleries chez ses adversaires.



A la vue du spectacle d'un groupe de partisans du pouvoir en place prenant d'assaut un parlement pour demander l'annulation d'une élection, les diplomates américains se précipitent généralement sur les ordinateurs pour rédiger des communiqués de condamnation. Mais après le chaos observé au Capitole, les rôles se sont inversés et ce sont les capitales étrangères qui ont lancé des

appels au calme, voire mis en garde leurs ressortissants, comme l'Australie qui s'est inquiétée d'un "potentiel de violence" aux Etats-Unis. Un comble pour un pays qui depuis plus d'un siècle ne cesse à chaque épreuve de vanter les vertus de sa démocratie, célébrée par l'ancien président américain Ronald Reagan comme une "ville qui brille sur la colline". Voilà longtemps que cette image ne fait plus l'unanimité.

Té. Mais après quatre années de présidence Trump, il a fallu quelques heures pour que les Etats-Unis tombent complètement de leur piédestal. Au point que l'ex-président américain George W. Bush lui-même se soit ému d'un spectacle digne d'une "république bananière". A l'étranger, certains ont invoqué des événements historiques pour tenter de prendre la mesure de

l'invasion sans précédent aux Etats-Unis du symbole de la démocratie américaine.

CONDESCENDANT OU NARQUOIS

Le ministre allemand des Affaires étrangères Heiko Maas l'a comparée à l'incendie du Reichstag pendant la période nazie, quand le journal italien La Repubblica faisait un parallèle avec la "Marche sur Rome" de Benito Mussolini. Au-delà du choc, beaucoup s'inquiètent de l'impact durable de cet événement sur l'image de la première puissance mondiale. "Les Américains ne doivent pas se faire d'illusion", avertit à l'AFP Ben Rhodes, ancien conseiller diplomatique de Barack Obama. "Les images d'aujourd'hui, comme la présidence Trump, altéreront de façon permanente la façon dont les Etats-Unis sont perçus dans le monde." "Ce qui est tragique, c'est que cette atteinte à la démocratie se produit au moment où le populisme progresse sur tous les continents."

L'empathie était tout sauf unanime après le chaos au Capitole. Il a pour certains pays été l'occasion de prendre une revanche sur les Etats-Unis, avec un ton parfois condescendant, ou parfois franchement narquois. Singeant les communiqués qui émanent bien souvent de Washington, le ministre vénézuélien des Affaires étrangères Jorge Arreaza a fait part de sa "préoccupation" après ces violences, en appelant les Etats-Unis à prendre le chemin de "la stabilité et la justice sociale". De son côté, le président iranien Hassan Rohani y a vu la preuve que la démocratie occidentale est "fragile et vulnérable". Et au lendemain d'un vaste coup de filet dans les

milieux pro-démocratie hongkongais qui a été condamné par Washington, le quotidien nationaliste chinois Global Times a fanfaronné en affirmant que les "bulles de + démocratie et liberté+ éclataient".

DIFFICILE DE FAIRE LA LEÇON

Mike Gallagher, élu républicain du Wisconsin, ne pouvait que se lamenter: "Si nous croyons que les autres pays ne nous regardent pas en ce moment, si nous croyons que le Parti communiste chinois n'est pas en train de rigoler, alors nous nous mentons à nous-mêmes." Certains alliés des Etats-Unis comme le ministre irlandais des Affaires étrangères Simon Coveney ont bien cherché à atténuer la portée de l'événement en soulignant que le problème venait de Donald Trump et ne reflétait pas ce qu'est la démocratie américaine. "Il faut appeler cela par son nom: une attaque délibérée de la démocratie par un président en exercice et par ses partisans", a-t-il dit.

Mais même ceux qui pensent que les Etats-Unis peuvent se relever rapidement des années Trump s'inquiètent du fait que la capacité du pays à porter dans le monde les valeurs de la démocratie et de l'Etat de droit soit irrémédiablement entamée. "Ce n'est pas seulement qu'il va falloir du temps avant que nous soyons à nouveau crédibles dans la défense de l'Etat de droit", avertit l'ancien diplomate américain Richard Haass. "C'est aussi qu'il faudra du temps pour persuader nos alliés qu'ils peuvent compter sur nous, ou pour pouvoir faire la leçon aux autres sur le fait qu'ils ne seraient pas suffisamment stables pour avoir l'arme nucléaire."

Complotistes, pro-armes, néonazis, qui sont les émeutiers du Capitole?

Leurs visages ont fait le tour du monde depuis leur intrusion au Capitole mercredi, photographiés les pieds sur le bureau d'une élue, paradant avec un drapeau confédéré ou assis au bureau du président du Sénat. Qui sont ces partisans de Donald Trump, dopés par sa rhétorique au point de semer le chaos dans l'enceinte du Parlement américain? Beaucoup ont désormais été identifiés, y compris la femme blessée mortellement dès le début des violences. Voici les principaux éléments recueillis sur chacun d'entre eux, pour la plupart actifs sur les réseaux sociaux.

-Richard Barnett, militant pro-armes Venu de l'Arkansas (sud), ce sexagénaire au fort accent du sud s'est invité dans le bureau de Nancy Pelosi, cheffe des démocrates à la Chambre des représentants.

C'est "mon bureau", a-t-il expliqué mercredi à la chaîne locale KFSM 5News. "Je suis un contribuable. Je suis un patriote. Ce n'est pas son bureau. On le lui a prêté." Connue localement pour animer un groupe Facebook pro-armes, 2A NWA STAND, Richard Barnett, surnommé "Bigo", a affirmé s'être retrouvé dans ce bureau presque par accident. "J'ai été poussé là", a-t-il dit, alors que "je cherchais les toilettes". Avant de partir, il a laissé un petit mot insultant à Nancy Pelosi. Aux dernières nouvelles, il était libre, même s'il pourrait être rapidement interpellé. "Est-ce que j'ai peur? Non! Mais la prison est une possibilité", a-t-il dit aux journalistes après sa sortie du bâtiment.

- Jake Angeli : complotiste à la coiffe de bison. Torse nu, coiffe amérindienne avec cornes de bison, maquillage, le "guerrier spirituel" ("spiritual warrior"), tel qu'il se décrit

lui-même, a aimanté photographes et caméras aux quatre coins du Capitole. Originaire d'Arizona, ce trentenaire a déjà été aperçu à de nombreuses reprises lors de manifestations pro-Trump à Phoenix ces derniers mois, arborant systématiquement sa fameuse coiffe. Il se présente comme un "soldat numérique de QAnon", la mouvance complotiste dont Donald Trump est le héros et qui a vu l'intrusion de mercredi comme un triomphe. "Nous sommes des patriotes, sur le front en Arizona, qui voulons amener notre énergie positive à (Washington)", écrivait-il dans un message posté en décembre sur le réseau social cheri des ultra-conservateurs Parler.

- Matthew Heimbach, de la mouvance néonazie : Photographié aux côtés de Jake Angeli, ce jeune homme de 29 ans au visage rond, cerné de lunettes sans monture, est considéré par le Southern Poverty Law Center, un observatoire des groupes extrémistes, comme "le visage d'une nouvelle génération de nationalistes blancs". Il est considéré comme l'un des organisateurs du rassemblement d'extrême-droite à Charlottesville (Virginie), en août 2017, en marge duquel une femme a été tuée par un sympathisant néonazi.

- Adam Johnson, le voleur de pupitre : Surpris en train d'emporter le pupitre de Nancy Pelosi, le trentenaire au bonnet Trump a spontanément fait un signe amical au photographe, tout sourire. Il a rapidement été identifié comme étant Adam Johnson, résident de Parrish, en Floride, selon la presse locale. Dans l'immédiat, c'est davantage sa femme, médecin, qui a fait les frais de l'effraction, inondée de messages sarcastiques sur les nombreux



sites sur lesquels elle est référencée.

- Ashli Babbitt, ancienne de l'armée de l'air, tuée au Capitole Elle a été la première victime connue de ces violences: alors qu'elle tentait de passer à travers une fenêtre brisée dans un couloir du Congrès, la trentenaire a reçu, à bout portant, une balle tirée par un policier du Capitole. Elle a succombé plus tard à ses blessures. Active sur les réseaux sociaux, complotiste, cette Californienne "libertaine", selon son compte Twitter, voyait le déferlement des partisans de Donald Trump sur Washington comme une "tempête", qui allait faire passer le pays "de l'obscurité à la lumière".

BOUIRA

Adhésion remarquable des citoyens au don de sang

Farid Haddouche

Une collecte de sang a été organisée avant-hier par le club de la presse et de l'information de la wilaya de Bouira en collaboration avec l'association des donneurs de sang, le CTS et l'EPH de M'Chedallah et l'association Kafil El Yatim. Cette action méritoire a connu une adhésion totale de la société civile et des autorités locales. Les organisateurs ont su garantir une très bonne organisa-

sation, notamment sur le plan du respect des règles sanitaires. Il est même à signaler l'adhésion à cette collecte de sang, des membres de l'association des retraités de l'armée qui étaient présents en force pour donner du sang.

Les citoyens de M'Chedallah, qui se situe dans la région Est de la wilaya de Bouira, ont également confirmé leur adhésion totale au travail humanitaire qui est le don du sang et qui fait partie des valeurs ancestrales de cette région à travers Tadjmaât (Dje-

maâ) qui rassemble tous les habitants de la région pour la bonne cause. Selon les organisateurs, au vu de la réussite de cette action de collecte de sang qui a vu la participation d'un nombre important de citoyens, le prochain rendez-vous est pris dans la commune de Sour El Ghazlane, qui situe en région sud du chef-lieu de wilaya, afin d'organiser une autre journée de collecte de sang au profit des malades chroniques et autres nécessitant des interventions chirurgicales.

Des projets et des promesses pour les habitants d'Azrou Oukellal

Le wali M. Abdeslam Lakheel Ayat s'est rendu avant-hier au village d'Azrou Oukellal, qui se situe à une soixantaine de kilomètres à l'est du chef-lieu de wilaya, dans le but d'inspecter les projets enregistrés au profit des habitants qui souffrent depuis des décennies de marginalisation et d'exclusion. Ce village est inclus dans la zone d'ombre. Afin de tenir ses promesses données précédemment, le wali et sa délégation qui l'a accompagné, ont veillé sur la nécessité d'accélérer les travaux de réhabilitation du réseau d'éclairage public, ainsi que l'achèvement du réseau d'assainissement au profit de plus 500 habitants du village Azrou Oukellal. Cette bourgade a également bénéficié, en plus de ces 2 projets, d'autres projets à savoir le raccordement des habitations au réseau d'alimentation en eau potable (AEP), au réseau de gaz naturel et la réfection de la route du village. Le

wali s'est engagé auprès des villageois qui réclamaient des logements sociaux, que 20 logements sociaux pourraient être réalisés, à condition qu'un terrain convenable soit trouvé pour la construction. Nous saurons également que ces projets et autres réalisés sur le terrain et financés sur le budget de la wilaya, dans le cadre d'un accompagnement optimal des habitants des zones d'ombre. Cependant, en prenant en considération les capacités disponibles, notamment au vu de la situation économique difficile que traverse le pays. Dans le même contexte, le wali a appelé les habitants du village, et à travers eux tous les habitants des zones d'ombre de la wilaya, à se structurer et à s'organiser par la formation d'associations de quartiers ou de villages, afin de faciliter la communication avec les autorités locales, concernant leurs préoccupations, en déterminant leurs priorités et à signaler les ca-

rences dont ils souffrent. Le premier responsable de la wilaya fera connaître aussi que 396 projets ont été enregistrés dans 272 zones d'ombre au cours de la première phase du processus de mise en œuvre et de réalisation, tandis que la deuxième phase, financée par le fonds du président de la République, sera lancée en février prochain. En marge de la visite d'inspection sur le terrain, le wali a révélé dans sa déclaration à la presse, concernant le fait d'empêcher les propriétaires de bus et de motos de se rendre dans la zone touristique de Tikjda, en raison des embouteillages survenus, qu'il avait donné des instructions et directives strictes pour la protection civile, la gendarmerie, la conservation des forêts, l'APC et les travaux publics, afin de faciliter le passage des personnes et des véhicules de tourisme vers les hauteurs de la zone touristique de Tikjda.

F.H.

UNIVERSITÉ D'ALGER 3

Les majors de promotion et des enseignants promus au grade de professeur à l'honneur

L'Université d'Alger 3 a organisé jeudi une cérémonie de distinction des étudiants majors de promotion en 2020 ainsi que les enseignants promus au grade de Professeur et ceux retraités.

Dans une déclaration à l'APS, le recteur de la faculté des sciences économiques, commerciales et de gestion, Bennai Mustapha, a affirmé que cet hommage avait concerné des membres de la famille universitaire dont des étudiants majors de promotion, des enseignants promus aux grade de Professeur et des enseignants mis à la retraite.

L'Université d'Alger 3 comprend un institut des sciences économiques, commerciales et de gestion, une faculté des sciences de l'information et de la communication, une faculté des sciences politiques

et des relations internationales et un institut d'éducation physique et sportive.

A cette occasion, le Directeur général de l'enseignement et de la formation au ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Boualam Saidani, a fait savoir que cette distinction venait couronner « les efforts consentis par la famille universitaire l'année passée dans des conditions difficiles et exceptionnelles induites par la propagation du nouveau coronavirus (covid-19) ».

Il s'est dit également satisfait des résultats « positifs » réalisés par l'université notamment Alger 3, ajoutant que cette réussite avait été réalisée grâce à la coordination des efforts de la famille universitaire».

Pour sa part, le recteur d'Alger 3, Mokhtar Mezrag, a affirmé que l'hommage rendu aux étudiants

majors ainsi qu'aux enseignants intervenait dans un contexte difficile, d'autant que la famille universitaire a perdu plusieurs de ses enfants à cause du coronavirus, estimant que cette distinction ayant regroupé l'ancienne et la nouvelle génération visait la poursuite du parcours, saluant « les efforts colossaux fournis par les enseignants ayant accompli fidèlement leurs missions ».

Il a appelé les étudiants, dans ce sens, à s'armer de savoir et de connaissances en nouvelles technologies et langues étrangères notamment l'anglais, langue des sciences ».

A rappeler qu'à l'issue de cette cérémonie, une convention a été signée entre l'Université d'Alger 3 et l'académie Condor en vue d'accompagner les étudiants de cette université dans l'élaboration de leurs mémoires de fin d'études.

ALGER

Incendie dans un appartement

Un incendie s'est déclaré, jeudi matin, dans un appartement sis au boulevard Mohamed V (Alger) occasionnant des pertes matérielles, mais sans faire de victimes, a-t-on appris auprès de la direction générale de la protection civile.

Le chargé de la communication de la Protection civile de la wilaya d'Alger, le lieutenant Khaled Benkhalfallah a fait état du signalement vers 10:48 d'un incendie qui s'est déclaré dans un appartement situé au septième étage d'une bâtisse sise

au Boulevard Mohamed V, précisant que l'incendie a occasionné des pertes matérielles sans qu'il y ait des décès ou de blessés à déplorer.

Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes et circonstances de cet incendie.

M'SILA

Saisie de kif, trois arrestations



Ph. Arch

Merzougui Mohamed

Après vérification de l'identité de ces derniers, une minutieuse fouille du véhicule, renforcée par un chien renifleur de la brigade canine, fut engagée par les enquêteurs qui découvrirent 1,5 kilogramme de kif traité découpé en 15 plaquettes destinées à la vente.

Les présumés accusés pour détention, transport et commercialisation de drogue ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de M'sila et la marchandise a été saisie.

GHARDAÏA

Un réseau criminel démantelé

Un réseau criminel spécialisé dans le trafic de drogue, de pierres précieuses et véhicule dans la région de Métlili a été démantelé et cinq (5) de ses membres ont été arrêtés par les éléments de la Sûreté urbaine de Métlili, indique jeudi un communiqué de la cellule de communication et des relations publiques de la Sûreté de wilaya (SW) de Ghardaïa. Agissant sur informations faisant état d'un réseau inter-wilayas (Bechar, Ghardaïa, El-Bayadh et Ouraga) spécialisé dans le trafic de drogue, la recherche et l'exportation de pierres précieuses et sensibles ainsi que le trafic de véhicule, les éléments de la sûreté de Métlili ont effectué une opération de contrôle qui s'est soldée par l'arrestation des cinq membres du réseau, la saisie de 4,35 Kg de kif traité, dissimulés sous forme de plaquettes à l'intérieur de deux véhicules et une moto.

Les mêmes services ont saisi aussi

TIZI-OUZOU

Une femme décède dans un incendie

Une femme est décédée et un homme a été blessé dans un incendie déclaré dans une maison située à Beni Aissi (daïra de Béni Douala), à une dizaine de kilomètres au sud de Tizi-Ouzou, a indiqué, jeudi dans un communiqué, la direction locale de la protection civile.

La victime âgée de 61 ans est morte dans l'incendie qui s'est déclaré, mercredi, dans une maison construite en pierres et terre battue au village Aguemoune Bouadda. L'homme blessé dans ce même feu, âgé de 24

ans, a été brûlé à la main au 2ème degré, a-t-on précisé.

Divers effets vestimentaires, de la literie et du mobilier ont brûlé, les murs ont été noircis par les flammes et le toit en tuiles s'est effondré, a-t-on signalé. Les éléments de l'unité de la protection civile de Béni Douala ont évacué l'homme blessé vers l'établissement public de santé de proximité de Béni Douala et déposé, le corps de la victime décédée à la morgue du CHU Nedir Mohamed de Tizi-Ouzou, selon la même source.

Horaires des prières pour Alger et ses environs

25 jounada el oula 1442

El Fedjr
06h29Dohr
12h55Assar
15h31Maghreb
17h53Icha
19h17

EL TARF

Agrumes cherchent noblesse**A. Ouélaa**

Les agriculteurs de la Filière « agrumes » dont c'est la pleine saison de leur cueillette, concernant la clémentine, la Thomson, la mandarine et autres types d'orange, étaient conviés, mercredi dernier, à la grande salle 'Dziri Laib', à Ben M'Hidi, à assister à une journée d'études sur de nouvelles techniques comme la taille, les traitements et les périodes à respecter pour chaque opération, pour un rendement optimal. En somme, il s'agit en cette étape délicate de la dévaluation de la monnaie locale, de produire au maximum pour un minimum de frais. En ce sens, diront des ingénieurs d'une

multiplication italienne spécialisée dans la distribution des produits phytosanitaires, les semences maraîchères, les produits existants sont quasiment les mêmes que ceux de l'étranger et le problème qui se pose concerne l'organisation. A chaque étape, il faut recenser les problèmes et chercher à y remédier et cesser de travailler avec les mêmes erreurs. La solution pour ces problèmes, en l'occurrence « la dormance et l'homogénéisation » a pour antidote « le siberio ». Ce produit doit être mélangé à de grandes concentrations d'eau.

Le siberio est le fruit d'un savoir-faire destiné à la nutrition végétale qui permet de régulariser et d'activer le débourrage

ment qui interrompt la dormance des bourgeons. Ce traitement a pour but de réguler la croissance des bourgeons sur la plante et regroupe le développement de tous les bourgeons assurant ainsi une croissance des pousses beaucoup plus homogène. Des agriculteurs, à la technicité avérée sont intervenus pour évoquer la culture des pomiers, des vignobles comme le redglobe et les traitements qui leur conviennent. Cette journée d'études, bénéfique à plus d'un titre, a été saluée par les agriculteurs et dont l'initiateur est le S/G de l'UNPA Saci Labadlia dont les actions et le travail sur le terrain a énormément apporté à l'agriculture et aux agriculteurs de la wilaya d'El Tarf.

GUELMA

Vol par effraction : 2 arrestations**Mohammed Menani**

Les éléments de la police judiciaire de Guelma sont parvenus cette semaine, à mettre un terme aux agissements criminels d'un gang spécialisé dans les vols par effraction et les cambriolages de magasins. Le groupe organisé composé de 4 membres originaires de Guelma, âgés de 18 à 28 ans, écumait les rues commerçantes de la ville où plusieurs victimes avaient signalé ces actes de cambriolage nocturne. Les indices relevés par la police scientifique lors de l'enquête avaient

permis l'identification de 4 individus présumés être les auteurs de ces faits répréhensibles. Deux suspects ont fait l'objet d'une interpellation alors que les deux autres complices sont en état de fuite et activement recherchés. Ils furent auditionnés et aussitôt présentés devant le magistrat instructeur qui ordonna leur mise en détention provisoire après leur avoir notifié l'inculpation de constitution d'association de malfaiteurs en vue de perpétrer des vols par effraction à la faveur de la nuit et en nombre ainsi que la dégradation volontaire de biens

d'autrui. Au volet de la lutte contre les narcotiques, un dealer âgé de 34 ans a été interpellé pour détention de 87 g de kif traité. Le suspect était sous la procédure de surveillance et la filature serrée et l'exécution d'une perquisition légale à son domicile avait permis la saisie d'une plaque de drogue, une arme blanche prohibée et une somme d'argent provenant de l'écoulement du fruit interdit. Présenté devant la justice le dealer a été écouté en attendant sa comparution ultérieure devant le tribunal correctionnel pour répondre de ces méfaits.

MILA

195 pièces de monnaie archéologiques saisies

Les éléments de la Brigade de recherche et d'investigation (BRI) de la Sécurité de wilaya de Mila ont récupéré 195 pièces de monnaie archéologiques et appréhendé deux personnes impliquées dans la commune de Zeghaïa, a-t-on appris vendredi auprès de ce corps constitué.

Lenquête dans cette affaire a été ouverte suite à des informations parvenues au service de la police relevant une vente de pièces de monnaie archéologiques

sur les réseaux sociaux, a indiqué la même source, soulignant que les investigations ont été menées par les éléments de la BRI et ceux de la lutte contre la cybercriminalité. Un plan d'action a été élaboré et s'est soldé par l'arrestation de deux personnes, âgées de 28 et 30 ans, à bord d'un véhicule touristique, à l'entrée Est de la ville de Zeghaïa (à l'ouest de Mila), a-t-on détaillé.

Les deux suspects étaient en possession de 195 pièces de

monnaie anciennes, a ajouté la même source, poursuivant que l'expertise faite par les services locaux de la culture ont démontré que les pièces de monnaie ont une valeur historique et archéologique, puisqu'elles remontent à l'époque numide.

Après le parachèvement des procédures d'enquête d'usage, les deux présumés coupables ont été présentés devant le parquet compétent à Mila, a conclu la même source.

TÉBESSA

Université : le nécessaire dialogue**Ali Chabana**

Au cours d'un séminaire national organisé par l'Université de Tébessa, où il était question du « partenariat université-environnement socio-économique », un sujet d'une actualité nationale brûlante, sur fond de modes de développement économique et social du pays, ses mécanismes et ses objectifs. Que pourra-t-on encore dire de l'ampleur et de l'impact de l'Université, l'institution de l'enseignement supérieur, sur son environnement socio-économique et inversement ? En d'autres termes, quel est le rôle de l'Université dans la formation des ressources humaines, selon la demande des partenaires entreprises et organismes publics et privés ? L'Université accomplit-elle sa mission dans la formation et la recherche scientifique au titre d'un partenariat université-entreprise ? Tant d'interrogations sur la relation toujours teintée d'une méfiance (ou incompréhension) réciproque nécessitant d'éclaircissements et de renforcement des liens stratégiques.

Un rapprochement inéluctable pour le bien mutuel, dans l'optique d'un parcours engagé par des pans entiers de la société, mettant à l'épreuve tous les éléments susceptibles de l'encadrer et la booster vers des horizons meilleurs. Dès lors le dialogue s'instaure entre l'Université et son environnement socio-économique, pour des perspectives palpables et des projets réalisables. En matière d'identification des préoccupations mutuelles, formations en fonction des besoins et les demandes des entités socio-économiques. Autrement dit, comment parvenir au transfert des connaissances entre l'Université et son environnement ? Dans sa communication intitulée « pour une stratégie plus efficace » Dib Djalel dira que « l'Algérie et comme beaucoup de pays en développement, l'enseignement supérieur est devenu un enseignement de masse, au lieu d'un enseignement élitaire... » à travers « ... un accroissement

Un nouveau CEM à Foum El Matleg**Ali Chabana**

La joie était grande parmi les colégiens et leurs parents, dès l'annonce de l'ouverture d'une annexe de CEM, dotée de trois classes, dans le hameau de Foum El Matleg, sis dans la commune d'El Oglia Malha, au sud de la wilaya de Tébessa.

L'annexe qui accueillera 75 élèves mettra un terme à leur calvaire, qui jusqu'ici empruntaient le transport scolaire pour rejoindre leurs classes à El Oglia Malha et rentrer en fin de soi-

rée, parfois à 18 h. Pour rappel les habitants de Foum El Matleg avaient revendiqué, par le passé, l'ouverture d'une telle structure éducative, qui selon eux aura un impact sur leur fixation sur leurs terres.

Une opération à généraliser sur d'autres régions rurales éloignées, ces fameuses zones d'ombre : la santé, l'éducation, le transport et le logement, l'approvisionnement en AEP, l'électricité et le gaz, l'ouverture de pistes ne sont-ils pas les critères fondamentaux d'une vie descendante ?

ADE : des factures impayées d'un total de 996 millions de DA

L'Agence de l'Algérienne des eaux compte recouvrer ses créances contractées auprès de sa clientèle, particuliers et organismes, entreprises et administrations, publics et privés. Des dettes évaluées à quelque 996 millions de DA. Pour ce faire le service public de distribution d'eau potable mise sur la sensibilisation touchant toutes les catégories d'abonnés, offrant plusieurs voies de paiement, Agences commerciales, Bureaux de poste, entre autres. Aussi, l'ADE a mobilisé tout son personnel, à travers

les localités où elle est implantée. D'autant que d'après la chargée de la communication, l'entreprise de service public rencontre des difficultés pour le recouvrement des dettes, et ce, en dépit des efforts pour sensibiliser les clients (116.756 abonnés), pour se rapprocher de l'agence, afin de discuter les modalités de remboursement. De l'argent qui devra être utilisé dans les opérations de l'amélioration des prestations et de la qualité de l'eau potable.

A.C.**Horaires des prières pour Constantine et ses environs**

25 jounada el oula 1442

El Fedjr 06h15	Dohr 12h41	Assar 15h18	Maghreb 17h40	Icha 19h04
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



Aïn El Turck

Les sinistrés des centres de recasement revendentiquent un relogement

Plusieurs familles recasées dans les divers centres de recasement au niveau des localités de Aïn El Turck ont lancé hier un appel au wali d'Oran pour les intégrer dans les prochaines opérations de relogement.

Rachid Boutlelis

Des familles sinistrées recasées au niveau du théâtre plein air de Trouville se sont rassemblées hier pour dénoncer les conditions de vie très dégradées et le calvaire qu'elles endurent depuis plus de deux décennies. Des conditions qui sont dégradées davantage depuis le début de la pandémie. Recasées plus de 20 ans auparavant pour une durée provisoire, qui dure dans le temps, 200 familles sinistrées environ tentent de survivre dans des conditions effroyables, effarantes et avilissantes en ces temps de crise sanitaire dans des centres essaimés à travers le territoire du chef-lieu de la daïra d'Aïn El Turck.

Elles ont été recasées à l'époque dans ces centres totalement dépourvus du strict minimum d'hygiène en attendant d'être relogées. Selon le constat établi par Le Quotidien d'Oran, claustrophobes en ces temps de confinement sanitaire dans des mesures répugnantes, insalubres, surpeuplées et suintant l'humidité, ces familles sont durement confrontées au pire des sordides dans les centres de recasement de la municipalité de Aïn El Turck. Abordée à ce propos, une quadragénaire recasée avec ses enfants dans l'ancien camping de toile du village de Cap Falcon a évoqué plus l'inquiétude que la plainte. «J'habite dans une mesure exigüe avec mes trois enfants en bas âge»,

raconte-t-elle. « Il y a des caillards, des rats et de l'humidité. Il y a une seule fenêtre, d'où peu d'air entre ». Ce n'est pas tant le coronavirus que l'asthme de son fils de six ans qui la préoccupe. En cette période de confinement, ses poumons sont exposés en permanence à l'air malsain des lieux «En principe je devrais, comme tous les autres occupants de ce lieu infecté de recasement, être prioritaire pour un relogement, mais j'attends, depuis je ne sais plus quand et je ne sais pas jusqu'à quand», se désespère cette mère célibataire.

Des témoignages similaires ont été formulés par les parents de trois enfants. « Le confinement est synonyme pour nous autres de l'entassement dans un espace réduit. C'est vraiment dur », raconte le père. « Avant, les enfants étaient inscrits à des activités, allaient jouer au foot. Maintenant, on reste coincés ici. Il y a de l'humidité, et même des champignons. Ne serait-ce que pour des raisons de santé publique, il faut nous sortir de là. Nous sommes peut-être tous dans le même bateau avec cette pandémie du Covid-19, mais nous autres recasés sommes coincés au fond de la cale », ont fait remarquer en substance, avec une pointe de sarcasme, d'autres recasés du centre de la localité de Bouisseville. « A notre humble avis, être confinés dans un centre de recasement surpeuplé et sordide nous rend encore beau-

coup plus vulnérables au virus. La promiscuité démultiplie les risques de contagion », ont souligné nos interlocuteurs.

L'inquiétude s'empare insidieusement de ces recasés, notamment ceux qui subsistent grâce à des activités informelles et/ou encore qui exercent des emplois précaires, non déclarés et n'ayant évidemment pas de couverture sociale. L'impact indésirable résiste dans le manque à gagner chez ces gens. « Je suis dans l'obligation d'apporter un morceau de pain à mes enfants quitte à braver l'interdiction de circuler après 20 heures », a-t-il affirmé avant de renchérir : « Cette situation de confinement contribue à accroître les inégalités. C'est une ignominie pour nous autres recasés ». Autre conséquence non anticipée du confinement, liée à la surpopulation dans les centres de recasement, qui pousse inévitablement leurs occupants à se regrouper dans la rue.

Il importe de noter dans ce contexte que, recasées depuis plusieurs années auparavant dans différents lieux ne répondant nullement aux conditions élémentaires de vie, des dizaines de familles sinistrées se débattent dans des situations les plus exécrables, qui dépassent de loin tout entendement, en attendant un hypothétique relogement. Le cas éloquent de ces plus de soixante familles recasées dans un ancien camping de toile situé dans le village de Cap Falcon.

Sidi Chahmi Quatre nouveaux stades de proximité pour les localités

K. Assia

En vue de renforcer les activités sportives et répondre aux attentes de la population, un projet de réalisation de quatre stades de proximité vient d'être lancé dans la commune de Sidi Chahmi. Ces infrastructures sportives seront réalisées en gazon artificiel de sixième génération au niveau de Haï Nedjma cité 335 logements, la cité lotissement 6B, cité Chahmi et lotissement Hassi Labiod. Deux autres stades de proximité sont aussi prévus à Sidi Maârouf et Haï Es-Sabbah. Au niveau de la commune d'Oran, le stade Ahmed Zabana a bénéficié d'un projet de réhabilitation et de modernisation en prévision des Jeux méditerranéens prévus dans cette ville en 2022. Une enveloppe financière de l'ordre de 180 millions de dinars a été mobilisée pour réaliser cinq opérations, en attendant de dégager une autre enveloppe pour les besoins du revêtement en gazon naturel qui remplacera le gazon synthétique dont dispose actuellement le stade.

Ces opérations consisteront en l'installation de portiques électriques et d'un écran géant, la ré-

novation des vestiaires, la réalisation d'une salle VIP et d'un centre de presse. Notons par ailleurs que les autorités locales comptent atteindre un objectif d'un terrain combiné dans chaque cité. À travers ces réalisations, les responsables locaux veulent prémunir les jeunes et les enfants des cités contre les fléaux sociaux de sorte que l'apport de ces structures est très positif. Il y a lieu de signaler que dans le cadre des opérations d'aménagement et d'embellissement des nouvelles cités qui ont accueilli des milliers de familles après leur relogement, une vingtaine de terrains de proximité ont été réalisés au profit des jeunes. Ces cités réparties entre les communes de Gdyel, Boutlelis, Es-Sénia, Oued Tlélât et Bir El Djir et Oran ont été ainsi dotées de terrains combinés de proximité en gazon synthétique. Ces terrains répartis sur ces communes ont été réalisés sur budget de wilaya.

En 2016, pas moins de quatorze (14) stades de proximité ont été réalisés dans la wilaya d'Oran. Selon la direction de la jeunesse et des sports, ces 14 infrastructures ont été réalisées dans le but d'encourager la pra-

tique sportive dans les aires aménagées et l'ancrer dans le quotidien des jeunes. Leur implantation a été faite principalement dans les nouvelles agglomérations ayant accueilli des centaines de familles dans le cadre du programme de relogement comme Oued Tlélât, Gdyel et Belgaïd. À ce titre, cinq terrains de proximité ont été réalisés à Belgaïd et trois à Oued Tlélât, alors que les autres infrastructures sportives ont été implantées à Oran et Gdyel entre autres. Inscrits dans le cadre de l'ancien programme de la DJS, ces nouveaux «city-stades» viennent répondre à un besoin de plus en plus croissant de la population en matière de pratique sportive.

La gestion de ces infrastructures est confiée aux APC qui les mettent à la disposition des associations sportives agréées. Ces dernières se sont vu attribuer la mission d'organisation de matchs en contrepartie de sommes symboliques, ce qui permettra l'entretien du terrain et le jardinage. D'autre part et selon les mêmes sources, une vingtaine de stades de proximité ont été réhabilités par le secteur de la jeunesse et des sports dans la wilaya d'Oran en 2017.

Centre-ville Deux dealers écroués et de la cocaïne saisie

Deux dealers âgés de 23 et 24 ans ont été arrêtés à la suite de l'exploitation d'informations indiquant qu'ils s'apprêtaient à effectuer une transaction en plein centre-ville. Les mis en cause ont été appréhendés en flagrant délit et la perquisition ef-

fecutée dans leurs domiciles a donné lieu à la saisie de 3,93 gr de cocaïne, deux morceaux de kif et une somme d'argent de 45.500 dinars. Ils ont été présentés au tribunal et écroués.

K. A.

Université Oran 1

La faculté des lettres et l'Institut de traduction déménagent vers Belgaïd

Houari Barti

« plusieurs visites sur site de la wilaya, de la DEP et de l'UO1 ont eu lieu en 2018, 2019 et 2020 ».

Le VRDPO avait à sa charge, explique la même source, « les équipements qui se résument en douze lots et qui ont tous été livrés : Mobilier des amphithéâtres, des salles de cours et des salles de TD, Mobilier des salles informatiques pédagogiques et laboratoires de langues, Mobilier de la bibliothèque, Mobilier de la salle de conférence, Equipment audiovisuel et de sonorisation, Mobilier de l'administration, Matériel informatique et réseaux, Stores, Equipment de climatisation (résilié), Equipment de regraphie, Equipment de télésurveillance, Système d'alarme anti-incendie pour un montant total de 180.500.924,18 DA ».

Selon le département communication du rectorat d'Oran 1, « le premier Ordre de service de la nouvelle FLA et IT a été signé le 23/12/2013. A l'arrivée du professeur Hamou Ahmed en tant que Vice-recteur du développement de la prospective et de l'orientation en août 2017, rappelle-t-on, « le projet était à 40 % de réalisation ». Selon la même source,

« grâce à l'engagement de la Direction des équipements publics (DEP) de la wilaya d'Oran, et au suivi de la nouvelle équipe du Vice-rectorat du développement, de la prospective et de l'orientation (VRDPO) ainsi que celle de l'Université Oran1 qui avait à sa tête le professeur Benziane Abdelbaki, actuellement ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, le projet a enfin pu voir le jour ». Durant cette période, souligne-t-on,

Zones d'ombre 320 millions de dinars pour l'AEP et l'assainissement



Une enveloppe de 320 millions de DA vient d'être allouée au programme de développement de l'alimentation en eau potable (AEP), l'assainissement et la réalisation des forages, au niveau des zones d'ombre de la wilaya d'Oran, a-t-on appris mercredi du directeur local des ressources en eau.

« Nous avons deux sources de financement pour le développement des projets en rapport avec l'eau au niveau des zones d'ombres oranaises : le budget de wilaya, qui a consacré 170 millions de dinars pour le volet AEP, assainissement et réalisation de forages, et le budget sectoriel qui a réservé 150 millions de dinars au même volet », a déclaré à l'APS le directeur local des ressources en eau par intérim, Smain Boumediene. Certains de ces projets ont été entamés, alors que d'autres le seront prochainement, après obtention du visa financier, a précisé le même responsable, ajoutant que

la zone la plus touchée par le problème de l'alimentation en eau potable, est celle de « Sidi Ghalem », dans la commune de Tafraoui. « C'est une zone d'ombre par excellence », a-t-il dit, précisant que le renforcement de l'AEP dans cette zone passera par deux étapes, la première consiste à réaliser 3 forages pour garantir une certaine production, alors que la deuxième, repose sur l'alimentation de toute la zone de Tafraoui à partir de Oued Tlélât. « Il s'agit de la réalisation de 3 forages pour renforcer cette zone, avec deux stations de pompage, dans une première étape, et de l'extension de l'alimentation de toute la zone de Tafraoui à partir de Oued Tlélât », a révélé M. Boumediene, ajoutant que la DRE a demandé l'inscription d'un grand projet à partir de Oued Tlélât, avec une conduite sur 72 km, avec toutes les distributions et les ouvrages de stockage qui vont avec, pour renforcer la zone de Tafraoui.

Après trois ans d'arrêt Le chantier des 350 logements sociaux de Misserghine relancé

J. Boukraa

À près une grande période de retard, l'Office de promotion et de gestion immobilière a pris de nouvelles mesures pour l'achèvement des logements et des travaux de viabilisation extérieure (VRD) des 350 logements sociaux à Misserghine. Ce projet a connu un retard dans l'achèvement après la résiliation du contrat avec l'entreprise Batior. Une réunion avec les représentants des bénéficiaires a été tenue en fin de semaine au siège de l'Office de promotion et de gestion immobilière en présence du responsable de cette institution. Six nouvelles entreprises ont été récemment installées pour prendre en charge les travaux d'achèvement des logements. Pour mettre fin à toutes les entraves, de nouvelles mesures administratives seront lancées au cours de cette semaine. Selon l'OPGI, les projets des marchés seront déposés

auprès de la commission compétente. Il est aussi prévu la publication de l'avis d'attribution provisoire de deux autres marchés. Pour ce qui est des VRD, une réunion se tiendra, dans les jours à venir, avec l'entreprise de réalisation et ce, pour prendre une décision au sujet de ces travaux qui connaissent un retard, selon la même source. Ce projet lancé en 2011 connaît un grand retard. Les bénéficiaires ont maintes fois dénoncé le retard. Ils avaient lancé plusieurs appels aux pouvoirs publics, à leur tête le ministre de l'Habitat, et au wali pour lever les entraves qui freinent les travaux du chantier. Ils précisent que les pré-affectations ont été distribuées en 2015, mais à ce jour, ils n'ont pas pris possession de leurs logements. Pour rappel, les services de la wilaya veulent attribuer les logements dans les plus brefs délais. Et des instructions ont été données aux responsables concernés pour achever les chantiers dans les délais.

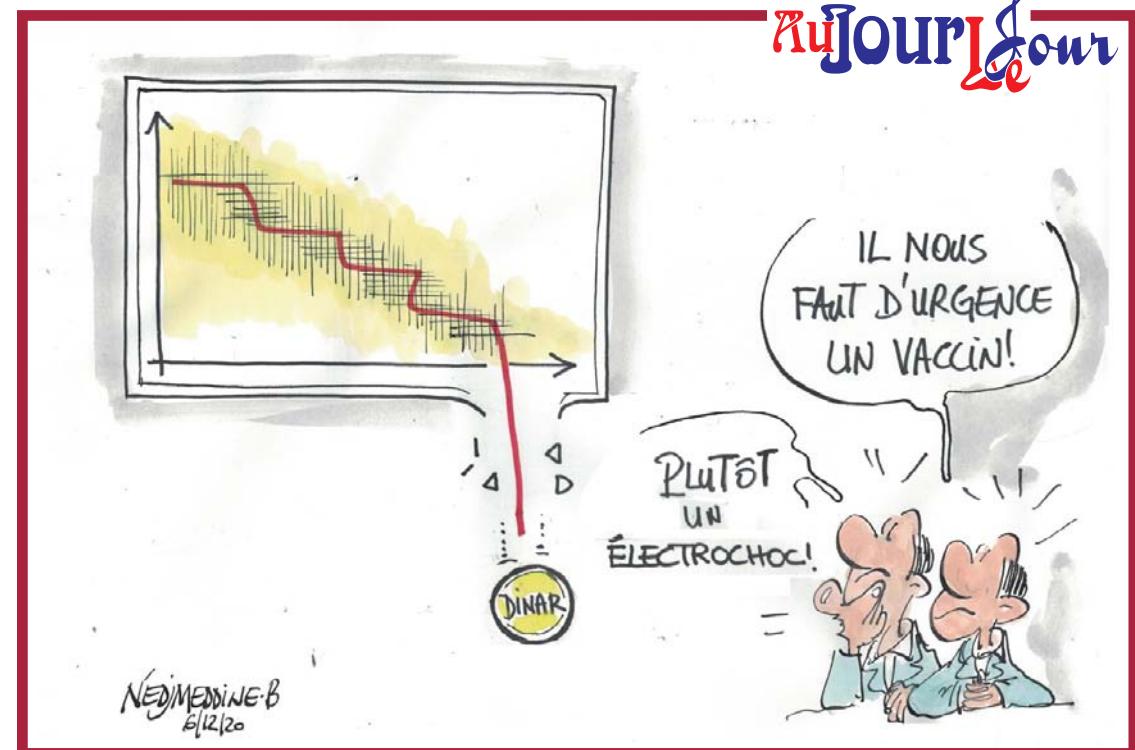
Vaccination contre la grippe Un troisième quota de 7.000 doses pour la wilaya d'Oran



J. Boukraa

La direction de la santé et de la population a reçu un autre quota de vaccin antigrippal. 7.000 doses ont été remises à la direction de la santé et de la population, jeudi, pour répondre à la demande exprimée par les citoyens qui désirent se vacciner afin de se protéger contre cette maladie virale. Au début du mois de novembre, Oran avait bénéficié d'un premier quota de 21.000 doses, puis un deuxième quota en décembre. Cependant, cette opération lancée début novembre a été confrontée à l'insuffisance de quotas octroyés aux différents établissements publics de santé de proximité à Oran. La quantité livrée jusque-là est inférieure à la demande. Dans la majorité des EPSP, le quota a été épousé. C'était prévisible que les gens s'orientent vers le vaccin antigrippal en raison de la crise sanitaire et de la campagne nationale de sensibilisation. La direction de la santé a confirmé qu'initialement 41.000 doses de vaccin ont été réservées à la wilaya d'Oran. A ce jour, 35.000 doses ont été reçues par la DSP. Cette dernière s'attend à la réception du reste du quota dans les jours à venir. La campagne de vaccination contre la grippe saisonnière a été lancée dans 54 polycliniques et 115 salles de soins de la wilaya d'Oran. Pour la réussite totale de l'opération, tou-

tes les dispositions ont été prises par les responsables du secteur de la santé. L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a recommandé cette année la vaccination des corps médical et paramédical contre la grippe afin de garantir la continuité du service, ainsi que des personnes âgées, des femmes enceintes, des malades chroniques et des enfants, étant les catégories les plus exposées au virus. La grippe saisonnière est chaque année à l'origine de près de 600.000 décès à travers le monde et quelque 5 millions d'hospitalisations, selon les données de l'OMS. Chaque année, entre 5 et 10 cas de décès causés par le sous-type H1N1 de la grippe saisonnière sont recensés à Oran. Le vaccin demeure la meilleure parade contre cette maladie. Les médecins mettent en avant l'impératif de continuer à observer les gestes barrières préconisés par le ministère de la Santé, notamment le port du masque, le lavage fréquent des mains et la distanciation sociale. En plus, la vaccination contre la grippe a un effet bénéfique qui consiste à se prémunir contre l'association des deux infections. Les deux virus pourraient bien cohabiter et se propager au même rythme, d'où l'impérative vaccination contre la grippe saisonnière des catégories cibles, notamment les corps médical et paramédical, les personnes âgées et celles dont l'immunité est déficiente.



CET de Hassi Bounif Vers l'installation d'un système alvéolaire et un quai d'exploitation

K. Assia

En vue de renforcer les capacités de récupération des centres d'enfouissement de Hassi Bounif, un système alvéolaire et un quai d'exploitation, premiers du genre au niveau national, seront mis en place. Ces deux projets viendront s'ajouter aux travaux d'aménagement d'un troisième casier pour l'enfouissement des déchets ménagers dont la capacité est d'un million de m³. Celui-ci entrera en exploitation très prochainement, de quoi prolonger la durée de vie de ce casier jusqu'à 10 ans, grâce à la récupération des déchets valorisables, comme le plastique et le papier. Une visite sur site a conduit les responsables de la wilaya afin de s'enquérir de l'avancement des travaux d'aménagement de ce pro-

jet, lequel a été réalisé conformément aux normes en vigueur. La nouveauté avec ce troisième casier, c'est l'utilisation d'une nouvelle technique pour une meilleure gestion des «lexivias», un liquide très toxique qui émane des déchets après les pluies. Il s'agit de partager le casier en «alvéoles», ce qui garantit un meilleur contrôle. Cette technique est développée dans le cadre d'un partenariat avec l'Agence nationale des déchets (AND) et l'EPIC CET d'Oran depuis 2016, pour optimiser la gestion des CET et celle des déchets, précise la responsable du CET, Mme Chella. Le CET de Hassi Bounif, qui reçoit les deux tiers des déchets ménagers de la wilaya d'Oran, sera ainsi doté d'un troisième casier après la saturation de deux casiers, le premier d'une capacité de 800.000 m³ au bout de quatre ans et demi, et le deuxième d'une capacité de 1.200.000 m³ au bout de 5 ans. Même si le taux de récupération actuel à Oran ne dépassant pas les 10%, les responsables locaux restent optimistes quant à l'avenir de la valorisation des déchets et tentent de multiplier des initiatives pour développer cette activité, comme les centres de tri de proximité, installés au niveau des rues commerçantes (à M'dina J'dida notamment). Les conventions avec des dizaines d'établissements, écoles et universités, ainsi que d'autres sites permettent, par ailleurs, à l'EPIC de récupérer un volume important de déchets recyclables qu'elle vend aux enchères. La récupération, en plus de sa valeur économique, permet de réduire le volume des déchets enfouis et augmenter la durée de vie des casiers.

Es-Sénia Démolition de plus de 50 constructions illicites en trois mois

D. B.

Plus de 50 constructions et extensions illicites ont été démolies par les services de la daïra d'Es-Sénia au cours des trois derniers mois, a-t-on appris de sources proches des services techniques. En effet et selon nos sources, conformément aux instructions des autorités publiques, dans le cadre de la lutte contre le phénomène de la bidonvillisation, les services de la daïra d'Es-Sénia, en collaboration avec les services de l'APC et les services de sécurité, ont procédé dernièrement à une opération de démolition de 20 habitations précaires édifiées près de la cité 2.000 logements et le cimetière 5-Juillet à Aïn El Beida. Ils ont aussi procédé à l'enfouissement de 15 parcelles de terrain, morcelées et prêtées à la construction. Cette opération intervient après une première opération qui avait ciblé Haï El Baqar où plus d'une dizaine de constructions réalisées illicitement avaient été rasées. Selon un récent décompte des services de l'urbanisme de la daïra d'Es-Sénia, près

de 200 constructions illicites ont été démolies depuis le début de l'année au niveau des communes dépendant de la daïra. La dernière opération, menée il y a quelques jours par les services concernés, avait permis la démolition de 36 maisons et 6 fondations érigées sans permis de construire sur une exploitation agricole individuelle (EAI). Les responsables de la daïra, épaulés par un important dispositif sécuritaire, ont investi l'ex-Ferme Djaider, plus précisément l'EAI 8, dans le quartier Ezzouhour, à la cité Cdt Cherif Yahia (ex-200 logements) et ont procédé à la démolition de ces constructions illicites, qui, selon des riverains, ont été construites il y a quelques années. Selon un communiqué de la wilaya, cette opération s'inscrit dans le cadre des instructions du wali d'Oran visant la protection des terres agricoles et la lutte contre le phénomène des constructions illicites. Selon les mêmes services, quelque 480 constructions illicites ont été démolies, ces 2 dernières années, dans la commune d'Es-Sénia et de ses localités. Ces démolitions englo-

ILS NOUS ONT QUITTES HIER
BELAKHDAR Marouane Jawed, 3 ans, Relizane

AMARI Bachir, 81 ans, Bir El Djir
BOUKHARF Aek, 91 ans, Sananès

Horaires des prières pour Oran et ses environs

25 jounada el oula 1442

El Fedjr 06h43	Dohr 13h10	Assar 15h49	Maghreb 18h11	Icha 19h34
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



TLEMCEN

Décès du directeur de la protection civile

Khaled Boumediene

Le décès du directeur de la protection civile de la wilaya de Tlemcen, Brahim Belkacem, a suscité beaucoup d'émotion dans le corps de la protection civile et le rang des forces de l'ordre (Police, gendarmerie, douanes) de Tlemcen. Ce quinquagénaire, originaire de la wilaya d'Aïn Defla, est mort ce vendredi matin à l'hôpital « Chahid Damerdjy Tidjani » de Tlemcen, après son admission, il y a près d'un mois, au service de l'infectieux puis son transfert vers le service de réa-Coivd-9 de chirurgie « A ». Selon nos informations, le défunt qui a assuré les fonctions de directeur de protection dans les wilayas d'Illizi et Chlef, a été muté en juin 2015 dans la wilaya de Tlemcen. Ce Colonel qui a assuré pendant plusieurs mois l'intérim de la protection civile d'Oran « était quelqu'un de dynamique, se souvient le lieutenant, Mâatallah Mohamed, chef de l'unité principale de Boudhène. Et surtout, un expérimenté du métier, et un passionné par tout ce qui touchait aux pompiers ». Et de souligner : « C'est avec une immense tristesse que nous apprenons son décès à l'hôpital de Tlemcen. C'était un homme remarquable, d'une gentillesse extraor-



dinaire. Nous n'avons jamais eu le moindre souci avec lui dans ses fonctions que ça soit pour ses proches collaborateurs ou pour les autres éléments sapeurs-pompiers des unités des daïras.

C'est une grande perte pour nous. Il laissera un grand vide à la direction de la protection civile où il tenait une place essentielle en tant que chef mais aussi d'un vrai meneur d'hommes ». Sur la page Facebook de la wilaya, le wali de Tlemcen, Amoumène Mermouri, a présenté hier matin ses sincères condoléances à sa famille et ses

collègues sapeurs-pompiers. « On ne trouve pas les mots pour dire toute la peine que nous avons. Il avait la passion de rendre service, et sa mission chez les pompiers, c'était toute sa vie », ont exprimé hier matin le directeur des travaux publics, Radjâa Mohamed et le directeur des transports de la wilaya de Tlemcen, Attar Noureddine. Il avait une très bonne relation avec les gens de la presse et une réputation sans reproches auprès de la population de la wilaya de Tlemcen. Son enterrement devait avoir lieu hier soir dans sa ville natale d'Aïn Defla.

Deux jeunes morts dans un accident de la route

Deux morts sur le coup. C'est le triste bilan de cet accident de la circulation qui s'est produit mercredi soir à Hennaya. Une voiture de marque Renault « Campus » est sortie de la route RN 22 peu après 19h, à la hauteur de la trémie de l'entrée sud de la ville de Hennaya. Deux jeunes hommes sont morts dans l'accident.

La voiture a fait plusieurs tonneaux avant de percuter un arbre. Selon nos informations, les deux victimes décédées, âgées de 23 et 24 ans sont originaires de Remchi.

Les deux dépouilles des victimes ont été transférées vers la morgue du Chu de Tlemcen par les éléments de l'unité de la protection civile de

la daïra de Hennaya. Le décès de ces deux jeunes a suscité beaucoup d'émotions. Ils ont été enterrés jeudi dernier au cimetière de Remchi. Des dizaines de jeunes se sont rendus aux funérailles. Une enquête a été ouverte pour déterminer les circonstances de l'accident.

K. B.

Protestation des travailleurs de l'ENIE

Des travailleurs de l'Entreprise nationale des industries électroniques (ENIE) de Sidi Bel-Abbès ont observé un mouvement de protestation pour revendiquer le versement de leurs salaires dans les délais, ont déclaré des grévistes jeudi à l'APS. Des dizaines d'employés de l'ENIE ont déclenché la grève pour le troisième jour consécutif pour exprimer leur mécontentement face au retard mis dans le versement des salaires du mois de décembre dernier.

Les protestataires réclament, à travers des slogans, le versement des arriérés de salaires

et un changement à l'administration de l'ENIE « qui n'a pas apporté ce qui est le plus attendu à cette entreprise industrielle et ne satisfait pas les préoccupations des travailleurs », ont-ils dit.

En réponse à leurs préoccupations, le Président directeur général de l'ENIE, Abbès Mekamene, a qualifié, dans une déclaration à l'APS, d'« illégal » ce mouvement de protestation, arguant le fait que « des travailleurs ont arrêté le travail sans déposer un préavis de grève et sans l'autorisation du syndicat ».

Concernant le paiement à

temps des salaires, M. Mekamene a fait état d'un retard d'une semaine qui a été rattrapé, signalant que le versement des salaires a été effectué ces dernières 24 heures.

Le PDG de l'ENIE a appelé les travailleurs protestataires à « faire preuve de sens de responsabilité et à donner la priorité à l'intérêt de l'entreprise, surtout qu'elle s'est engagée à mettre en œuvre divers projets pour se développer et s'imposer dans le domaine de l'industrie électronique, ce qui contribuera à augmenter les revenus et à régulariser les salaires des travailleurs à temps ».

BENI SAF

Chute mortelle d'une femme d'une falaise

Une femme est décédée après avoir fait une chute d'une falaise adjacente à la plage non surveillée de Sidi Boucif dans la commune de Beni Saf, a-t-on appris jeudi auprès des services de la protection civile de la wilaya. La

femme âgée d'une quarantaine d'années, dont l'identité n'est pas encore connue, a fait une chute mortelle mercredi soir du haut d'une falaise d'une hauteur de 400 mètres, a précisé la même source.

Le corps de la victime a été

évacué par les agents de la protection civile vers la morgue de l'établissement public hospitalier de Beni Saf et les services de sûreté compétents ont ouvert une enquête pour déterminer l'identité de la victime et les circonstances de l'accident.

TIARET

Bataille rangée de Aïn Dzarit : des arrestations et un comité des sages

El-Houari Dilmî

Alors que plusieurs personnes impliquées dans la bataille rangée, qui a eu lieu mercredi autour d'un différend agricole à Aïn Dzarit dans la wilaya de Tiaret, ont été arrêtées, le wali de la wilaya s'est rendu jeudi au domicile de la jeune victime, un adolescent de 16 ans, tué à coup de fusil. Le premier responsable de la wilaya, accompagné des responsables sécuritaires et d'élus, a présenté ses condoléances avant d'appeler au calme et à privilégier la raison, promettant que toutes les personnes impliquées dans ce drame seront présentées devant la justice. Accompagné des membres de la commission de wilaya de sécurité, le

wali s'est également rendu sur le lieu du drame où il a pris connaissance de la nature du conflit, avant d'instruire les responsables concernés à interdire l'accès à la parcelle de terre de 280 hectares jusqu'au verdict de la justice puisque l'affaire est actuellement pendante devant les tribunaux.

Présidé par le directeur des Affaires religieuses, un comité des sages a également été constitué pour mener une mission de réconciliation entre les familles en conflit. Pour rappel, une bataille rangée opposant deux tribus rivales autour d'un lopin de terre mercredi, a fait un mort, tué avec une arme à feu, et une vingtaine de blessés, qui ont tous quitté les hôpitaux où ils ont été admis.

Plus de 10.000 bouteilles de boissons alcoolisées saisies

Les éléments de la gendarmerie relâvant de la brigade de Frenda ont saisi, mercredi, à bord d'un camion la quantité record de 9.000 bouteilles de boissons alcoolisées de différentes marques. En effet, agissant sur information, les gendarmes ont intercepté le camion au niveau du chemin de wilaya n° 2 reliant Frenda à Sidi Bakhti, avant de découvrir une cargaison de 9.000 bouteilles de boissons alcoolisées de différentes marques. La marchandise saisie, d'une valeur de 390 millions de centi-

E. H. D.

MASCARA

Enfin l'électricité et le gaz !

Belkacir Mohamed

plémentaire pour raccorder au réseau d'électricité 8 autres localités. Les travaux sont également achevés au niveau de 5 douars.

Par ailleurs, 773 familles résidant dans quatre communes relevant de la daïra de Mohammadia ont bénéficié mercredi de la mise en service d'un réseau de gaz naturel. Le wali de Mascara, M. Abdelkhalak Sayouda, a présidé, lors d'une visite de travail dans les communes de la daïra de Mohammadia, la mise en service du réseau de gaz naturel en faveur de 246 familles de douar « Ouled Maleh » dans la commune de Sedjrara, de 200 autres des villages de « Ouled Bendella » et « Abdelhadi », de 165 familles de douar « Ouled Abderrahmane », de hai « El Qods » à Sidi Abdelloumen et 162 autres de la commune de « Mactaa Douz ».

Accord avec une clinique privée pour la prise en charge des accouchements

Un accord entre la Caisse nationale d'assurance sociale des salariés et une clinique privée à Mascara pour participer à la prise en charge des accouchements est entré en vigueur après la finalisation de toutes les procédures administratives et techniques, a-t-on appris jeudi auprès de l'agence de wilaya de la CNAS.

L'opération, première du genre dans la wilaya de Mascara, obéit au système du tiers payant appliqué dans le domaine des contrats avec les instances de la sécurité sociale, a-t-on indiqué, précisant qu'elle permettra de réduire la tension sur l'hôpital mère-enfant de la ville de Mascara et les services de gynécologie et obstétrique des hôpitaux de la wilaya.

La clinique a entamé la prise en charge des accouchements après la finalisation de toutes les procédures administratives et techniques, notamment la création d'un service réservé

aux accouchements au niveau de la clinique et la disponibilité du matériel nécessaire et du nombre suffisant de médecins spécialistes et de sages-femmes, a-t-on assuré.

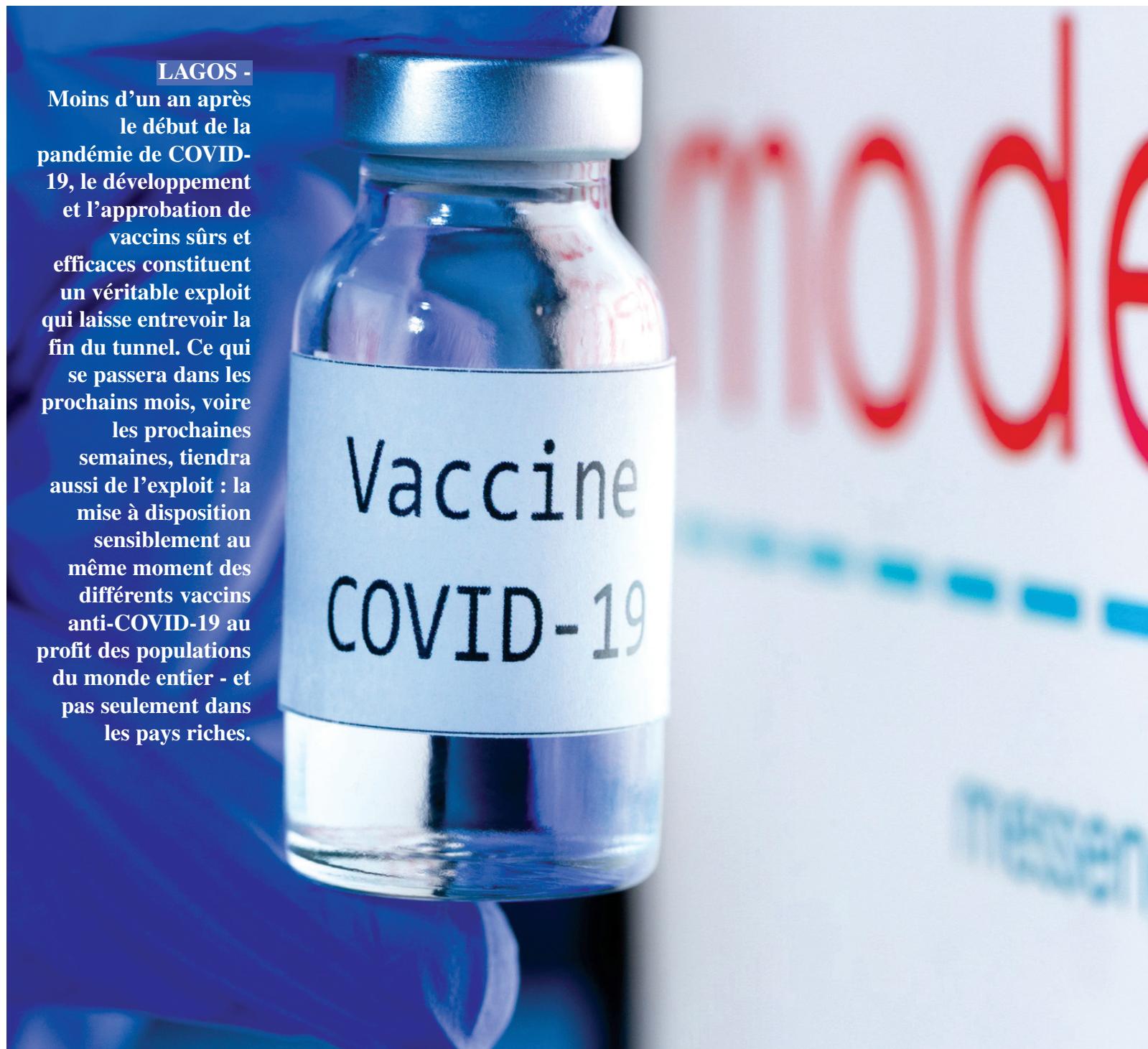
Le propriétaire de la clinique, le docteur Aoumeur El Miliani a signalé, de son côté, que sa clinique dispose de 12 médecins spécialistes en gynécologie et obstétrique ainsi que de nombreuses sages-femmes, affirmant que 10 accouchements naturels et 16 autres par césarienne peuvent y être réalisés quotidiennement.

Pour rappel, au mois de mars 2020, un accord a été conclu entre le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale et celui de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière pour la fourniture de prestations médicales, à savoir les accouchements, aux assurés sociaux et ayant droits au niveau des cliniques privées.



Covid-19 : la vaccination doit être mondiale

LAGOS -
Moins d'un an après le début de la pandémie de COVID-19, le développement et l'approbation de vaccins sûrs et efficaces constituent un véritable exploit qui laisse entrevoir la fin du tunnel. Ce qui se passera dans les prochains mois, voire les prochaines semaines, tiendra aussi de l'exploit : la mise à disposition sensiblement au même moment des différents vaccins anti-COVID-19 au profit des populations du monde entier - et pas seulement dans les pays riches.



PAR NGOZI OKONJO-IWEALA

Ancienne présidente du conseil d'administration de Gavi, l'Alliance du vaccin, et ancienne envoyée spéciale de l'Union africaine contre le COVID-19.

La majorité des citoyens des pays riches pourra se faire vacciner au cours du premier trimestre de cette année, et il en sera rapidement de même pour l'ensemble de la planète.

Vitesse et mise à disposition à grande échelle des vaccins sont une nécessité pour mettre fin à la pandémie. Cet effort extraordinaire est possible grâce à un élan sans précédent de solidarité mondiale et de soutien multilatéral à COVAX, le dispositif central d'accès mondial à la vaccination contre le COVID-19, lancé l'année dernière par l'Organisation mondiale de la santé et Gavi, l'Alliance pour les vaccins (que j'ai dirigée).

Au cours de l'année prochaine, COVAX facilitera la mise à disposition de deux milliards de doses de vaccin au profit de la population des 190 pays participants, indépendamment de leur capacité de payer. Il devrait y avoir suffisamment de doses pour protéger tous les travailleurs des secteurs sanitaires et sociaux du monde entier d'ici la mi-2021. Et bien qu'il rencontre une certaine opposition, de plus en plus d'Etats, de décideurs économiques et de fabricants de vaccins participent à COVAX parce qu'ils savent que c'est la seule solution viable pour sortir de la crise du COVID-19 au niveau mondial.

Nous en sommes maintenant à un point critique, et les spéculations sur l'échec de COVAX doivent s'arrêter. Il est temps d'apporter le soutien nécessaire à ce dispositif pour qu'il réussisse pleinement ce pour quoi il a été conçu. Le développement et l'approbation des vaccins ne sont qu'une première étape. Tant que le coronavirus reste transmissible, beaucoup de personnes continueront à être infectées, certaines en mourront, et il n'est pas possible de prévoir le moment du retour à la normale en matière d'échanges, de commerce et de voyage.

Pour mettre fin à cette situation, il ne suffit pas de vacciner quelques personnes dans seulement quelques pays : nous devons protéger tout le monde partout sur la planète. Pourtant, comme on pouvait s'y attendre, à mesure que les vaccins sont distribués, la demande dépasse une offre encore limitée. Dans ces conditions, même si l'ensemble de la planète doit bénéficier d'un vaccin, son attribution au plus offrant prolongera la crise. Or COVAX a été créé précisément pour éviter le nationalisme vaccinal.

Dans la lutte contre le virus, nous devons éviter de reproduire ce qui s'est passé en 2009, lorsqu'une poignée de pays riches a acheté la majeure partie de l'offre mondiale de vaccin contre la grippe H1N1, laissant le reste du monde démunie. Chaque Etat voulant avant tout protéger ses propres citoyens, il n'est pas surprenant que 35 pays aient déjà conclu des accords bilatéraux avec des laboratoires pharmaceutiques pour s'approvisionner en vaccin anti-COVID.

Ces accords ne constituent pas une solution idéale en terme de politique de vaccination mondiale. Le dispositif COVAX est suffisamment souple pour contourner ce problème dans la mesure où les laboratoires lui offrent le même accès aux vaccins qu'aux Etats. Malheureusement, certains

achètent déjà des doses en quantité largement supérieure à leurs besoins, ce qui augmente la pression sur l'offre mondiale lors de cette phase initiale très critique.

Certains de ces Etats ont indiqué qu'ils ferment de leurs commandes excédentaires ; il faudra alors les réorienter aussi rapidement et équitablement que possible. Il faudrait pour cela que les Etats donateurs passent par le Mécanisme de garantie de marché (AMC, Advance Market Commitment) de Gavi/COVAX, créé pour veiller à ce que les vaccins soient mis à la disposition de la population des 92 pays à revenu faible ou moyen de la planète.

Grace à des accords avec les fabricants de plusieurs des candidats vaccins les plus prometteurs, COVAX a obtenu environ un milliard de doses pour les habitants de ces pays ; mais c'est insuffisant. Pour que le déploiement mondial des vaccins puisse se faire en temps voulu, tous les fabricants doivent s'engager à rendre leurs vaccins disponibles à un prix abordable pour COVAX. Certains fabricants l'ont déjà fait, et les donateurs internationaux ont apporté les 2 milliards de dollars dont le Mécanisme de garantie de marché de COVAX avait besoin pour 2020. Le programme a besoin de 5 milliards de dollars supplémentaires pour 2021, or en décembre, les USA ont alloué 4 milliards de dollars à Gavi dans le cadre de leur deuxième programme de lutte contre le COVID-19.

En février dernier, peu de gens imaginaient que fin 2020, non pas un, mais plusieurs vaccins auraient été approuvés et que nous serions en mesure de fournir des doses simultanément aux pays riches et aux pays pauvres. Heureusement la communauté internationale s'est mobilisée et a créé une plateforme précisément pour cela. Tout ce dont COVAX a besoin maintenant, c'est d'un soutien international suffisant pour parvenir à son objectif.

Traduit de l'anglais par Patrice Horovitz

Climat : il faut une solution mondiale à un problème mondial

CAMBRIDGE - Le futur gouvernement du président américain élu Joe Biden ayant promis une approche innovante et rationnelle de la politique climatique, le moment est idéal pour proposer la création d'une Banque mondiale du carbone qui transférerait et coordonnerait l'aide et l'assistance technique destinées à aider les pays en développement à diminuer leurs émissions de CO₂. Le Green New Deal envisagé aux USA et le Pacte vert de la Commission européenne ont des objectifs environnementaux louables mais sont trop repliés sur eux-mêmes. Lorsqu'un bâtiment entier brûle, concentrer les ressources de lutte contre le feu sur un seul étage ne ferait que retarder sa destruction, mais ne l'empêcherait pas.



PAR KENNETH ROGOFF

Professeur d'économie et de sciences politiques à l'université de Harvard. Il a été économiste en chef du FMI.

Selon l'Agence internationale de l'énergie (AIE), la quasi-totalité de la croissance nette des émissions de dioxyde de carbone au cours des 20 prochaines années proviendra des pays émergents. Bien que la Chine se soit récemment engagée à atteindre l'absence d'émissions nettes d'ici 2060, il est inquiétant de constater qu'elle représente la moitié de la production et de la consommation mondiale de charbon.

L'Inde, elle aussi est très dépendante de ses importantes réserves de charbon, et le restera probablement malgré les progrès marqués de l'énergie solaire. Malgré tout le tapage qui accompagne l'accord de Paris sur le climat de 2015, la part des énergies propres dans les investissements énergétiques mondiaux n'est que de 34 % environ, soit presque exactement le même niveau qu'il y a cinq ans. L'éolien et le solaire ne comptent que pour 8 % de l'énergie mondiale. L'AIE estime que laisser fonctionner telles quelles les infrastructures de production d'énergie entraînera une augmentation des températures mondiales de 1,65° C par rapport à leurs niveaux préindustriels.

Al'heure actuelle, pour encourager les pays en développement à réduire leurs émissions de CO₂, on discute d'une taxe douanière sur les importations de carbone en provenance de pays ne disposant pas d'un système adéquat de tarification du carbone. L'Union européenne envisage une telle mesure, et le Climate Leadership Council (dont les membres comprennent la prochaine secrétaire au Trésor américaine, Janet Yellen) la préconise également.

Les économistes sont presque tous favorables à une taxe sur le carbone (le système européen de tarification du carbone en constitue une version maladroite), afin que les producteurs et les consommateurs tiennent compte de l'impact de leurs actions sur le patrimoine mondial. Un ajustement des taxes douanières vise à inciter les pays en développement à introduire leur propre taxe sur le carbone.

Judicieuse en théorie, cette mesure est trop statique et elle est difficile à mettre en œuvre, notamment parce que les pays en développement ne peuvent se transformer du jour au lendemain. Ils ne disposent ni des ressources ni des technologies nécessaires pour cela. Si les pays avancés ont pu réduire leurs émissions de CO₂, cela tient en partie à la délocalisation des industries manufacturières vers les pays émergents qui ont beaucoup investi dans l'énergie.

En Asie, les centrales à charbon sont en moyenne âgées de 12 ans, contre 43 ans dans les pays avancés.

La durée de vie d'une centrale à charbon est d'environ 50 ans et le charbon est l'une des rares ressources naturelles dont la Chine et l'Inde disposent en abondance, aussi le coût

du démantèlement de ces centrales est énorme pour les pays asiatiques en développement. Il faut aussi compter avec l'Afrique, où le nombre de personnes qui n'ont pas accès à l'électricité a augmenté durant la pandémie de COVID-19 pour atteindre près de 600 millions.

Le fossé entre la capacité des pays en développement à faire face au changement climatique et les plans ambitieux dont discutent les pays avancés n'est qu'un exemple supplémentaire de l'énorme disparité de richesse et de ressources entre le Nord et le Sud. Ainsi selon le FMI, en 2020 face à la crise actuelle, les pays avancés ont mobilisé un soutien financier et une aide au crédit représentant en moyenne plus de 16 % de leur PIB, contre 6 % pour les pays émergents et 2 % pour les pays en développement. Cet écart ne tient pas compte du risque de voir le surendettement lié à la pandémie donner naissance à une crise dans les pays en développement lors des deux prochaines années, ce qui rendrait encore plus difficile leur transition vers une économie décarbonée.

La tarification mondiale du carbone est un élément essentiel de toute solution à long terme à la crise climatique. Il faudrait que les pays avancés aident les pays en développement sur cette voie et ne se contentent de poser des exigences. Il pourrait s'agir d'un financement à des conditions très favorables, associé à une expertise technique et à un partage des meilleures pratiques - le tout guidé par une Banque mondiale du carbone.

Le FMI, la Banque mondiale et les banques régionales de développement ont un rôle

important à jouer, mais leurs mandats ne permettent pas à ces institutions de relever efficacement le défi climatique par elles-mêmes. En attendant, ceux qui pensent que l'aide d'Etat à Etat ne devrait avoir aucun rôle dans la lutte contre le réchauffement devraient garder à l'esprit que, relativement insensibles aux incitations économiques, les entreprises publiques dominent de plus en plus l'industrie mondiale du charbon.

Peut-on espérer que les pays avancés tournent avant tout vers eux-mêmes soient un jour prêts à consacrer un budget conséquent - au moins 100 à 200 milliards de dollars par an - pour aider les pays en développement à atteindre les objectifs fixés en matière de climat ? Jusqu'à présent, la réponse à la crise actuelle n'est guère encourageante.

L'initiative de suspension du service de la dette du G20 a permis d'alléger de quelques milliards de dollars la dette de 40 pays pauvres, mais c'est dérisoire en comparaison des milliers de milliards de dollars que les pays riches ont dépensés pour leurs propres citoyens.

Une taxe sur le carbone ou un régime de tarification amélioré pourrait être une source de financement durable à long terme, mais le problème est trop urgent pour attendre la mise en place d'un tel système.

L'objectif Zéro émission nette de CO₂ d'ici 2050 adopté par l'UE et sans doute prochainement par les USA est digne d'éloges.

Mais les solutions locales ne permettront pas à elles seules de résoudre un problème mondial.

Traduit de l'anglais par Patrice Horovitz

Vivre et mourir aux États-Unis en 2021

PRINCETON -

Le capitalisme américain ne bénéficie qu'à une minorité aux États-Unis. Tandis que les élites instruites vivent une existence plus longue et plus prospère, les Américains moins éduqués – qui représentent deux tiers de la population – meurent plus jeunes, et peinent sur le plan physique, économique et social.



PAR ANNE CASE¹
ET ANGUS DEATON²



1- Professeur émérite d'économie et d'affaires publiques à l'Université de Princeton.

2- Lauréat du prix Nobel d'économie 2015, est professeur émérite d'économie et d'affaires internationales à la School of Public and International Affairs de Princeton.*

Cette fracture croissante entre les titulaires d'une licence universitaire et les non diplômés s'inscrit au cœur de notre dernier livre intitulé *Deaths of Despair and the Future of Capitalism*. L'augmentation de la mortalité que nous décrivons concerne presque exclusivement les non titulaires du baccalauréat, une qualification qui tend également à diviser les individus en termes d'emploi, de rémunération, de morbidité, de mariage et d'estime sociale – autant de clés d'une existence heureuse.

La pandémie de COVID-19 s'opère de la même manière. De nombreux professionnels instruits ont été en mesure de travailler à la maison – se protégeant et préservant ainsi leur salaire – tandis qu'un grand nombre de travailleurs dans le domaine des services et de la vente au détail ont perdu leur emploi, ou se sont retrouvés exposés à un risque professionnel plus élevé. Lorsque l'heure de faire les comptes sera venue, il ne fait aucun doute que les vies et les salaires perdus se diviseront globalement selon cette même ligne de fracture liée à l'éducation.

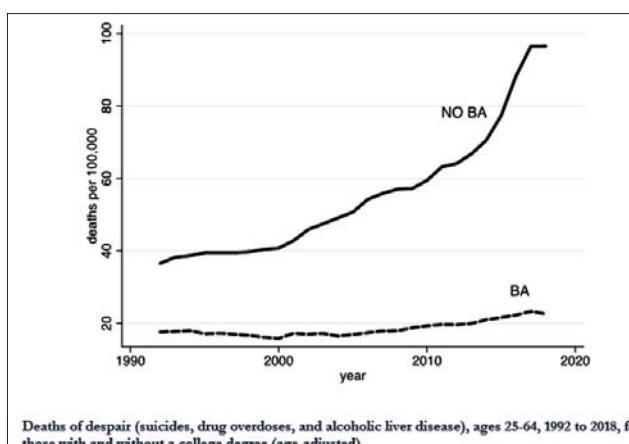
La pandémie transforme également le paysage des entreprises, les plus grandes l'emportant sur les plus réduites, tout comme le commerce électronique sur les enseignes physiques. Nombre de grandes entreprises – en particulier les Big Tech – emploient moins de salariés par rapport à leur valorisation de marché, et ne proposent pas les emplois satisfaisants dont pouvaient bénéficier les travailleurs moins éduqués dans les entreprises de l'ancienne économie.

Si ces transformations dans la nature de l'emploi existent depuis de nombreuses années, la pandémie vient les accélérer. La part du revenu national lié au travail décline et continuera de décliner à long terme, ce qui se reflète dans l'actuel niveau record du marché boursier. La forte hausse du marché observée durant la pandémie démontre à nouveau qu'elle est un indicateur des profits futurs (et non du revenu national) : les prix des actions augmentent alors même que la part du travail diminue.

En fonction de la rapidité et de la mesure dans laquelle seront administrés les vaccins récemment approuvés contre le COVID-19, certaines de ces tendances s'inverseront, mais seulement temporairement. À quel nombre de morts les États-Unis peuvent-ils s'attendre en 2021 ? Le pays enregistre d'ores et déjà plus de 340 000 décès liés au COVID-19 en 2020, sachant que le total incluant les morts du COVID-19 non classés comme tel, ainsi que les décès liés à d'autres situations indirectement causées par la pandémie, est supérieur d'environ un quart à ce bilan.

Par ailleurs, même si les vaccins étaient largement distribués d'ici le milieu de l'année 2021, nous pourrions avant d'y parvenir déplorer plusieurs centaines de milliers de décès supplémentaires liés à la pandémie aux États-Unis, sans parler des morts qui auraient pu être évités par détection ou traitement précoce d'autres maladies laissées de côté durant la pandémie.

Quoiqu'il en soit, nous pouvons au moins entrevoir un avenir dans lequel le COVID-19 aura perdu sa place de cause majeure de décès aux États-Unis. Il en va malheureusement autrement pour les morts du désespoir (suicides, overdoses médicamenteuses accidentelles, ou encore maladies du foie liées à l'alcool), qui ont atteint le nombre de 164 000 en 2019, contre un niveau antérieur « normal » d'environ 60 000 par an aux États-Unis (sur la base des données des années 1980 et du début des années 1990).



Les overdoses sont aujourd'hui principalement liées à des drogues de rue illégales (fentanyl et héroïne), plutôt qu'aux opiacés sous ordonnance comme dans un passé récent, et cette épidémie spécifique sera tôt ou tard ramenée sous contrôle. Pour autant, les épidémies de drogues ayant tendance à suivre des épisodes majeurs de bouleversement social et de destruction, nous devons nous attendre à en connaître de nouvelles dans le futur.

Si le nombre d'overdoses médicamenteuses a augmenté en 2019, tout comme en 2020 avant la pandémie, les prédictions de suicides de masse pendant les confinements ne se sont encore vérifiées dans aucun pays, et ne se confirmeront probablement pas.

Dans nos travaux antérieurs, nous avons démontré que les suicides et autres morts du désespoir étaient liés à la lente destruction de l'existence de la classe ouvrière depuis les années 1970. Il est désormais tout à fait possible que les décès aux États-Unis augmentent à nouveau à mesure du changement de la structure de l'économie après la pandémie. Les villes connaîtront par exemple une transformation radicale, qui verra de nombreuses entreprises quitter les gratte-ciels urbains pour gagner des bâtiments moins vertigineux dans les banlieues.

S'il en résulte moins de déplacements pendant la journée, les emplois se feront alors plus rares dans les services d'entretien des immeubles ainsi que dans les transports, la sécurité, l'alimentaire, les parkings, la vente au détail ou encore le divertissement.

Certains emplois se déplaceront, mais d'autres disparaîtront purement et simplement. Des emplois entièrement nouveaux apparaîtront également, mais au prix d'un bouleversement majeur dans l'existence des individus.

L'économie américaine connaît depuis longtemps un bouleversement à grande échelle, en raison de l'évolution des techniques de production (notamment de l'automatisation) et dans une moindre mesure de la mondialisation. Les perturbations qui en découlent inévitablement au niveau de l'emploi, en particulier pour les travailleurs moins éduqués et donc plus vulnérables face à elles, sont considérablement aggravées par l'insuffisance des filets de sécurité sociale et les coûts incroyablement élevés du système de santé. Ce système étant principalement financé par une assurance basée sur l'employeur, qui varie peu en fonction des revenus, il fait peser le plus lourd de la charge sur les moins qualifiés, qui sont privés d'emplois satisfaisants.

Les blocages législatifs chroniques de Washington rendent par ailleurs difficile tout optimisme quant à l'amélioration de ces problèmes. Or, s'il est une période qui exige de surmonter l'impasse politique, c'est bien la période actuelle.

Traduit de l'anglais par Martin Morel

*Tous deux sont coauteurs de l'ouvrage intitulé *Deaths of Despair and the Future of Capitalism*, qui figure parmi les livres présélectionnés pour la récompense Financial Times and McKinsey Business Book of the Year Award.

«La convergence systémique dans la conduite des réformes économiques»

Par Mohamed Haichour*

Suite et fin

Nous allons probablement être témoins à l'installation de la première institution ou agent de change pour traiter les opérations de change entre monnaie nationale et devises étrangères librement convertibles privée indépendante du système bancaire. Selon la nouvelle loi régissant ce type d'opération sous le règlement N° 20-04 promulgué en date du 15 mars 2020, conformément à l'article N° 5 du même règlement, cette activité est permise mais limitée aux opérations de change, au comptant seulement.

Les réformes bancaires et changement de paradigme :

Un secteur bancaire public à 90%, le système bancaire algérien est inadapté à la libéralisation de l'économie. Le programme prévoit l'adoption d'une nouvelle loi bancaire «La loi sur la monnaie et le crédit» tel que demandé par le Président Abdelmadjid Tebboune au gouverneur de la Banque d'Algérie, en cours de préparation. Bien que la réforme du système financier devrait être prévue soit dans le cadre de la deuxième phase des réformes financières ou bien simultanément puisque que le ministre des Finances a déjà annoncé la privatisation de deux banques publiques via la bourse.

Le ratio de réserves obligatoires est d'ores et déjà été fixé à 3%. Des mesures visant à lutter contre la sous-capitalisation des banques ont également fait partie du plan du gouvernement actuel avec l'augmentation du capital des banques commerciales de 10 Mrds DZD au double soit 20 Mrds DZD avec une date-butoir la fin de l'année 2020.

Le gouvernement va être appelé à prendre en charge la récapitalisation des principales banques publiques. Le manque de données concernant le provisionnement des créances douteuses sur les entreprises publiques continuant cependant à jeter un doute quant à la solvabilité d'autres banques.

La Banque d'Algérie pourra édicte éventuellement de nouvelles règles sur la classification des créances et sur la capitalisation, basées sur celles de la Banque des Règlements Internationaux. Il est trop tôt pour juger de leurs résultats.

La Banque d'Algérie vient de publier une nouvelle instruction permettant aux banques primaires de baisser le taux de prime exigé au titre de leur participation au dispositif de garantie des dépôts bancaires fixé à 0.1% au lieu de 0.25%. Cette action va permettre de baisser les coûts moyens de ressources des banques soit une économie de 16 Mrds de Da. Cela permettra aussi de couvrir environ 10% des provisions nettes passées en 2019 qui était environ de 170 Mrds de Da un mécanisme de garantie des dépôts qui fait jouer la solidarité interbancaire. Cela intervient afin d'alléger le poids du manque de liquidités au niveau des banques.

Mais le but ultime de ce fonds de garantie est de rembourser les déposants en cas de faillite ou de liquidation des banques, surtout que nous sommes sur la toute dernière ligne droite avant d'entamer le processus de privatisation où il y aura un changement de propriétaire, passer des mains de l'Etat vers le privé.

Les autres mesures envisagées dans le domaine bancaire visent à le rendre plus solide et plus concurrentiel:

1. Autoriser l'ouverture de nouvelles banques dotées d'un capital correspondant aux standards internationaux (environ 260 millions \$).

2. Faciliter l'ouverture de succursales, dont le nombre est insuffisant.
3. Rehausser la productivité en formant et réduisant le personnel des banques publiques et en modernisant leur équipement et système d'information.
4. Introduire de nouveaux produits bancaires.

5. Renforcer la réglementation et la supervision du système bancaire par la Banque d'Algérie, un chantier qui sera ouvert lors de l'amendement de la loi sur la monnaie et le crédit qui doit mettre fin à la discrimination entre banques publiques et privées.
6. Privatiser certaines banques publiques.

La finance islamique : un levier à exploiter pour le développement et la lutte contre les inégalités :

La finance islamique promeut une répartition juste et équitable des revenus et de la richesse. Parce qu'elle est très connectée à l'économie réelle et qu'elle repose sur le partage des risques, la finance islamique peut contribuer à l'amélioration de la stabilité du secteur financier. Elle peut aussi permettre d'intégrer au système financier formel ceux qui en sont actuellement exclus pour des motifs culturels ou religieux. Contrairement à la finance classique, la finance islamique est basée sur le partage des risques et les placements garantis par des actifs. Dans la finance islamique, les clients des banques détiennent directement des actifs réels dans la sphère réelle de l'économie, ce qui réduit leur aversion au risque.

LA FINANCE ISLAMIQUE S'ARTICULE AUTOUR DE QUATRE PILIERS FONDAMENTAUX :

- Une structure institutionnelle solide accompagnée de politiques publiques appropriées ;
- Une gouvernance prudente et des dirigeants responsables ;
- La promotion d'une économie basée sur le partage des risques et l'esprit d'entreprise ;
- L'inclusion financière et sociale au capital par l'Etat, qui prendra en charge leur service.

Une nouvelle loi régissant le secteur économique public et privé.

Composante de base du plan de la relance et réformes économiques, les autorités algériennes ne devraient pas attendre avant de donner le coup d'envoi de début de la réforme des entreprises publiques. Son coût pour le budget 2021-22, somme dont il faudra retrancher les recettes des privatisations. Elle a pour objectifs de préparer la privatisation à moyen terme des industries non-stratégiques et d'aménager l'environnement légal et institutionnel des entreprises afin de leur permettre de viser la rentabilité.

Une nouvelle loi régissant le secteur public économique rapproche ses conditions d'activité de celles du secteur privé en accordant une autonomie de gestion aux entreprises publiques et en dissociant la propriété étatique de ces entreprises de leur gestion. Parmi les indices probants est celui d'enlever la criminalisation de l'acte de gestion et de ne plus

prendre en considération les lettres anonymes comme moyen de dénonciation. La majorité des entreprises publiques doivent être réorganisées selon les termes de cette nouvelle loi et l'ensemble avant la fin de l'année 2021, ce qui permettra de les restructurer et éventuellement de les privatiser.

L'adaptation du cadre législatif est une condition nécessaire, mais non suffisante, à la réussite du passage des entreprises publiques à un fonctionnement d'économie de marché. Outre un changement de mentalité nécessitant des années d'efforts, ce dernier dépend également d'un aménagement de l'environnement dans lequel évoluent les entreprises publiques, principalement en matière financière et d'employés.

Le gouvernement va être appelé à mettre fin à la discrimination entre secteurs public et privé, afin qu'augmente la part de ce dernier au PIB. La procédure d'agrément gouvernemental aux investissements a permis de protéger les entreprises existantes, publiques ou privées, contre la concurrence. De nombreuses mesures préférentielles ont par ailleurs favorisé le secteur public. L'agrément est devenu automatique, ça fait de cela quelques années. Cette procédure devrait être remplacée par une simple déclaration à l'administration, qui doit enregistrer le projet dans des délais très réduits et accorder la licence de production suivant cette déclaration.

LA RÉFORME FINANCIÈRE ET LIBÉRALISER L'ACTE DE GESTION :

L'autonomie des sociétés d'Etat a, tout d'abord, pour corollaire la fin du financement budgétaire de leurs investissements, la restriction des crédits accordés par les banques publiques et leur alignement sur les conditions offertes par les autres institutions de crédit, ainsi que la plus grande difficulté d'obtenir la garantie étatique à leurs emprunts et des taux préférentiels auprès des banques commerciales publiques. À partir de la promulgation de cette loi, les entreprises publiques auront toute liberté dans le choix de leur partenaire bancaire, mais devront parallèlement rechercher d'autres modes de financement, tels que la rémission d'actions ou d'obligation, le réinvestissement de dividendes et les placements financiers. Les conditions de leur accès au crédit seront, par ailleurs, rendues plus sévères par la Banque d'Algérie.

Les dettes à long terme de certaines entreprises publiques seront converties en participations.

Le processus de la privatisation est enclenché :

L'Algérie à travers son ministre des Finances avait enclenché le processus de la privatisation de deux banques publiques, puis cette politique est amenée à s'accélérer après que la machine sera huilée et les bons réflexes seront développés. Dans le cadre du plan de relance économique, le gouvernement arrêtera un programme de privatisations pour les deux années fiscales 2021 & 2022, qui comporte cependant peu d'échéances et d'engagements quantitatifs précis.

Le gouvernement à travers son ministre de l'Industrie, sera appelé par la suite à publier une première liste d'entreprises privatisables avant la



fin de l'année 2021. Toutefois, vu les différentes expériences à travers le monde, il peut rencontrer des difficultés lors de l'identification des entreprises et banques qui seront appelées à être privatisées telles que :

1. La difficulté d'estimer la valeur des entreprises et de procéder à leur assainissement financier préalable à la cession.
2. Le grand nombre d'entreprises à privatiser par rapport à la demande potentielle.
3. Linadaptation du marché financier.
4. Le manque de transparence des transactions.
5. Les problèmes posés par les salariés excédentaires et les actifs non rentables.
6. La complexité de promouvoir un actionnariat populaire afin d'éviter la concentration des richesses.
7. La difficulté d'établir le climat de confiance auprès des investisseurs algériens et étrangers envers la politique de libéralisation.
8. La faiblesse des capacités locales d'encadrement du processus.
9. Le programme du gouvernement cite enfin des «contraintes politiques» susceptibles d'entraver le processus.

LIBÉRALISATION DU COMMERCE EXTÉRIEUR :

Afin d'enrayer la diminution des réserves de change et de promouvoir la substitution de produits nationaux aux importations, l'Algérie a remplacé son régime de licences d'importation par une interdiction temporaire frappant les importations d'environ 850 catégories de biens 5. Elle a également allongé la liste des marchandises soumises à un droit d'accises de 30% et considérablement relevé les droits de douane (jusqu'à 60%) pour d'autres produits.

À moyen terme, toutes les autorisations préalables à l'importation seront levées (sauf cas de sécurité nationale ou de protection sanitaire, écologique, de la moralité publique ou du patrimoine national), les restrictions aux importations et aux exportations continueront à être éliminées et les activités des sociétés pri-

vées de commerce international seront favorisées. La politique poursuivie vise à éliminer les obstacles non tarifaires aux importations et les distorsions en matière de droits de douane, afin de renverser les tendances protectionnistes des trente dernières années et de soumettre en conséquence l'économie algérienne à la concurrence internationale.

Des mesures anti-dumping (hausses de certains droits de douane) seront prises simultanément au démantèlement des barrières non tarifaires, afin de donner le temps aux entreprises de s'adapter à la concurrence internationale.

Il est essentiel de continuer à exécuter les réformes structurelles sans relâche. Pour encourager le développement du secteur privé et réduire la dépendance à l'égard du pétrole et du gaz, des mesures sont nécessaires pour supprimer les principales entraves à ce développement. Il est prioritaire notamment de réduire les formalités administratives, d'améliorer l'accès au financement, de renforcer la gouvernance, la transparence et la concurrence, d'ouvrir davantage l'économie au commerce extérieur et aux investissements étrangers, d'améliorer le fonctionnement du marché du travail et d'encourager une plus grande participation des femmes à la vie active.

Pour accroître l'efficacité de la politique macro-économique, les autorités doivent en renforcer le cadre, notamment pour améliorer la gestion des finances publiques et l'efficience des dépenses publiques. Telles seront les options de la nouvelle configuration d'une économie saine, efficace et rentable. Il faut désidéologiser l'acte de gestion et l'inscrire dans une démarche selon la rentabilité, un management élaboré et une égale chance où la compétence serait la règle déterminante de rémunération. Ce qui prépare un désengagement graduel de l'Etat de la gestion micro-économique tout en gardant son rôle régulier qui est la régulation.

(*) Membre du Conseil scientifique de la COSOB.

Football - Ligue 1

L'ESS et le RCR sur leurs gardes

Adjal Lahouari

Suite aujourd'hui de la septième journée avec quatre matches au programme. Les clubs qui seront sur le pont, cet après-midi, ont une idée sur le classement provisoire, et il en est de même pour ceux qui ne joueront que lundi. Cette situation pourrait-elle influer sur les résultats ? Quoiqu'il en soit, les rencontres de ce samedi s'annoncent captivantes, car elles concernent, plus particulièrement, plusieurs formations du bas du tableau et dont les supporters attendent une réaction salutaire. On suivra particulièrement le court déplacement du leader à Bordj Bou Arréridj. Bien évidemment, entre l'ESS et le CABBA, il n'y a pas photo, les Sétifiens, étant plus performants que leurs adversaires du jour. Toutefois, il s'agit d'un derby avec ses particularités. De ce fait, les hommes d'El-Kouki doivent respecter les Bordjis sous peine d'une grosse désillusion.

Aujourd'hui à 14h30

Relizane	RCR	-	USB (TV)
B.B. Arréridj	CABBA	-	ESS (TV)
Médéa (14h00)	OM	-	WAT
Sidi Bel-Abbès (15h00)	USMBA	-	NCM

Ligue 1**Le NAHD reprend son souffle, le CSC replonge**

Les trois rencontres avancées de la 7^e journée du championnat de Ligue 1, disputées vendredi après-midi, ont tenu leurs promesses et ont donné lieu à des résultats inattendus, comme ce fut le cas à Khroub où le CS Constantine a laissé des plumes devant l'AS Aïn M'lila (0-1). En effet, malgré le changement de stade, le CSC peine toujours à voir le bout du tunnel. Le Chabab a livré un match fade et peu attrayant, laissant ainsi

l'initiative à son adversaire, qui a réussi à réaliser le hold-up parfait à la 90+3' grâce à Hamia. Une très bonne opération pour l'ASAM dans ce derby, qui lui permet de rester aux aguets du leader. De son côté, le NA Hussein Dey et en dépit de son infériorité numérique en seconde période après l'expulsion de Ouardi a réussi à arracher sa toute première victoire de la saison aux dépens de l'ASO Chlef, qui pouvait pourtant s'imposer sans que personne

ne ne trouve à redire. Si Ammar a inscrit le seul but de la rencontre à cinq minutes de la fin (85'). Enfin, la JS Saoura s'est inclinée à Skikda chez la JSMS sur une réalisation du jeune Ziouech (67'). **M. B.**

Résultats :

CSC - ASAM	0-1
NAHD - ASO	1-0
JSMS - JSS	1-0

Ligue des champions d'Afrique
Du lourd pour le CRB et le MCA**M.B.**

Le tirage au sort de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique 2021 de football, effectué hier au Caire (Egypte), n'a pas été clément pour les deux représentants algériens, dans cette prestigieuse épreuve. En effet, le CR Belouizdad, qui a laissé une très bonne impression lors de ses récentes sorties, évoluera dans le groupe B avec deux anciens vainqueurs de la compétition, alors que le MC Alger a hérité d'un groupe D assez relevé avec notamment des derbys nord-africains face à l'ES Tunis et le Zamalek. Ainsi, vingt ans après sa dernière participation en Ligue des champions, le Chabab aura la lourde tâche de défier le TP Mazembe (RD Congo) et Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud), deux clubs qui ne sont plus à présenter et ce, en plus d'Al-Hilal (Soudan), avec lequel il faudra compter également. Un défi de taille pour la bande de Franck Dumas, qui est en train de nourrir beaucoup d'espoirs dans le camp des supporters. Le CRB s'est qualifié facilement pour ce tour aux dépens des Kényans de Gor Mahia (aller : 6-0, retour : 2-1). Pour sa part, le Mouloudia d'Alger, lui aussi sur la bonne voie, évoluera dans un groupe D assez relevé, avec la présence de deux clubs nord-africains : l'ES Tunis, fort de ses quatre trophées, et

TIRAGE RELEVÉ POUR L'ESS ET LA JSK EN COUPE DE LA CAF

En coupe de la CAF, les deux représentants algériens n'ont pas été non plus épargnés par le tirage au sort du 2^e tour préliminaire additionnel. En effet, l'ES Sétif, qualifiée sur tapis vert lors du tour précédent, affrontera le club ghanéen d'Asante Kotoko, alors que la JS Kabylie a hérité du Stade malien. «Notre objectif est d'accéder à la phase de poules. Certes l'Asante Kotoko est un gros morceau, mais l'ESS est aussi un club de renom. Nous n'avons aucune préférence sur un

quelconque adversaire, l'essentiel pour nous est de bien gérer le match aller pour ensuite faire le plein à domicile et éviter toute mauvaise surprise. En tous cas, nous avons les moyens d'aller loin de cette épreuve et nous sommes déterminés de faire plaisir à nos supporters», a indiqué le milieu de terrain de l'ESS, Amir Karaoui sur les ondes de la radio nationale. Les deux équipes algériennes joueront le match aller en déplacement, le 14 février, avant d'accueillir leurs adversaires une semaine plus tard, le 21 février. Pour rappel, l'Entente s'est qualifiée sur tapis vert aux dépens des Tchadiens de Renaissance FC, alors que la JSK s'est imposée en aller et retour face aux Niériens de l'US Gendarmerie nationale (aller : 2-1, retour : 2-0).

Compositions des groupes

Groupe A : Al-Ahly (Egypte) - AS Vita Club (RD Congo) - Simba SC (Tanzanie), Al-Merreikh (Soudan)

Groupe B : TP Mazembe (RD Congo) - Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud) - Al-Hilal (Soudan) - CR Belouizdad (Algérie)

Groupe C : Wydad Casablanca (Maroc) - Horoya Conakry (Guinée) - Petro Atletico (Angola) - Kaizer Chiefs (Afrique du Sud)

Groupe D : ES Tunis (Tunisie) - Zamalek (Egypte) - MC Alger (Algérie) - Teungueth (Sénégal)

USM Bel-Abbès**L'AG élective du CSA fixée dimanche****Kadiri Mohamed**

La deuxième assemblée générale ordinaire (AGO) du club sportif amateur (CSA) de l'USMBA, s'est finalement tenue au Centre de loisirs sportifs, après le report, pour quorum non atteint, de celle de dimanche. Au menu de cette AG figuraient trois points essentiels : installation de la commission des candidatures, celle des recours et un point consacré aux divers.

Ainsi, les membres présents ont proposé d'anciens dirigeants dont des anciens présidents pour les deux commissions. Quant à l'AG élective du club sportif amateur, qui devait se dérouler jeudi passé, dans le même lieu, comme souligné par la DJS de Sidi Bel-Abbès, a été reportée pour demain, selon nos sources. Il convient de relever que des membres de la dite assemblée générale CSA-USMBA ont entamé une procédure pour

récupérer, chez les actionnaires de la SSPA-USMBA, les deux financiers du club amateur. La pétition des membres signataires émargée a été diffusée sur les réseaux sociaux. Pour ce qui est de l'effectif, et aux dernières nouvelles, les nouveaux joueurs recrutés durant l'intersaison ne sont pas encore qualifiés. Nous avons tenté de prendre attache avec les premiers responsables du club pour éclairer l'opinion publique, mais en vain.

FAF**La saison se poursuivra à huis clos**

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF) Kheireddine Zetchi, a écarté l'idée d'un retour des supporters dans les stades en raison de la pandémie de coronavirus (Covid-19), soulignant que la saison 2020-2021 allait se poursuivre à huis clos. «Le retour des supporters dans les stades durant la saison 2020-2021 est à écarter, dans l'objectif de préserver la santé publique. Les conditions ne sont pas réunies pour permettre au public de revenir», a indiqué Zetchi jeudi soir à la télévision nationale. Après huit mois d'interruption causés par la pandémie de Covid-19, le championnat de Ligue 1 a repris ses droits le 27 novembre dernier, sous un protocole sanitaire mis en place par les autorités pour endiguer la propagation du virus. «Après le déroulement de six journées de championnat, j'estime que le bilan est jusqu'à présent positif. Le niveau physique et technique des équipes est bon. J'appelle les clubs à continuer à respecter strictement le protocole sanitaire», a-t-il ajouté.

Par ailleurs, le président de la FAF est revenu sur le carton plein réalisé par les représentants algériens dans les compétitions africaines inter-

Arbitrage**Mounir Bitam rétabli dans ses droits**

La suspension infligée en 2014 à l'ancien arbitre-assistant international Mahmoud Mounir Bitam par la Fédération algérienne de football (FAF) pour avoir dénoncé des comportements «antisportifs» émanant de certains responsables, a été levée et considérée comme «nulle et non avenue», a annoncé mercredi soir la FAF dans un communiqué. «Après des échanges avec l'intéressé et compte-tenu de l'absence de tout document prouvant une condamnation par la FAF, excepté un communiqué de presse, l'instance fédérale considère que cette sanction est nulle et non avenue. Aux yeux donc de la FAF, Bitam n'est ni sanctionné et encore moins radié du mouvement sportif national», a indiqué l'instance fédérale sur son site officiel. Bitam avait été suspendu pour avoir quitté le terrain en plein match (CABBA-WAT, ndlr) pour dénoncer des comportements «antisportifs» émanant de certains responsables de football. «Afin de mettre fin à toute surenchère ou utilisation malveillante de cette affaire, l'ancien arbitre assistant international, Mahmoud Mounir Bitam a été reçu le mercredi 6 janvier par Mohamed Saâd, secrétaire général de la FAF et Me Youcef Hamouda, avocat de la FAF et président de la Chambre nationale de résolution des litiges (CNRL), au sujet de sa suspension», précise la même source.

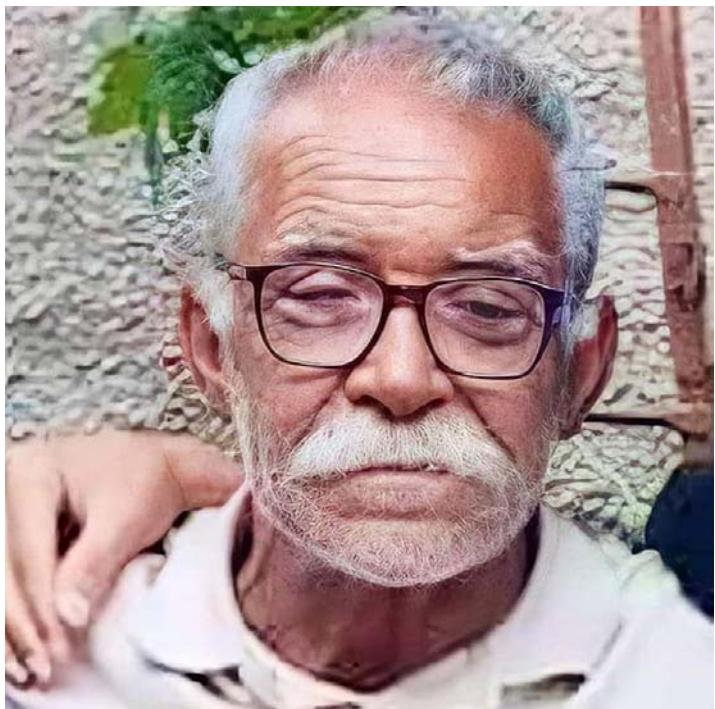
Ligue 2 - Dettes des clubs

Une situation très préoccupante

M. Zeggai

Les clubs endettés sont strictement interdis de recruter», dit un membre du Bureau fédéral. Ce qui signifie clairement que ces clubs ne pourront pas qualifier leurs nouvelles recrues jusqu'à l'assainissement de leur situation financière. Un vrai casse-tête. A présent, la dette globale des clubs de la Ligue 2 s'élève à des dizaines de milliards de centimes, selon les rapports exposés la Chambre nationale de résolution des litiges (CNRL). A un peu plus d'un mois de la reprise officielle du championnat, la situation n'a pas évolué d'un iota. Comme quoi, on est encore bien loin de la gestion professionnelle pourtant imposée par les textes. Comment peut-on procéder au recrutement de nouveaux joueurs alors que le club est criblé de dettes ? Les gestionnaires, ou plutôt les présidents des clubs et leurs collaborateurs, ne se soucient guère des conséquences que cela peut engendrer, alors que la FAF est, semble-t-il, décidée à frapper de main de fer. Certaines sources avancent le chiffre de près

d'une centaine de milliards de centimes de dettes. Une chose est sûre : on ne serait certainement pas là, si l'Etat avait pris la décision de contrôler les deniers publics alloués aux clubs. Selon nos informations, l'USMA, la JSMB, l'ABS, le MCEE, le DRBT, le MCS, le MOB, l'USMH, l'ASMO, pour ne citer que ceux-là, sont concernés par ces dettes, et risquent de ne pas bénéficier des services des leurs nouveaux éléments recrutés durant l'inter-saison. L'ampleur de ces dettes est aussi surprenante que choquante à la fois, alors que les jeunes footballeurs algériens souffrent le martyr au sein des clubs et ne bénéficient pas du strict minimum. Voilà comment sont gérés les clubs professionnels algériens et comment est dilapidé l'argent des subventions étatiques en l'absence totale de contrôle. Il fallait s'y attendre dans la mesure où l'ancien système a toujours privilégié la paix sociale au détriment du développement du football national. Aujourd'hui, la réalité, c'est que les clubs algériens, toutes divisions confondues, croulent sous les dettes de l'ordre de milliards de milliards, représentant

Ancien joueur du MCO Nehari Bouabdallah a tiré sa révérence**Adjal Lahouari**

«C'est là où je suis né, et c'est là où je terminerai mes jours». Plus qu'une prémonition, c'était une profonde conviction ancrée dans l'esprit de Bouabdallah Nehari, en évoquant le 'haww' hérité de son père Abdelkader à El-Hamri. Plus qu'une phrase figurant dans l'entretien qu'il nous a accordé au mois de novembre 2009, on se rend compte qu'il s'agissait d'une profonde conviction personnelle. C'est jeudi à 2 heures du matin que l'ancien joueur du MCO de la décennie 60 a rendu son dernier souffle, entou-

ré par les membres de sa famille. Ce fut la consternation au quartier d'El-Hamri et à Oran où le paisible Bouabdallah jouissait de l'estime générale. Ça faisait deux mois que sa santé a commencé à décliner comme nous l'a confié son ami intime, Lahcène Belhocine. Dès sa belle participation au «concours du jeune footballeur» en 1959 et auxquelles succédèrent tour à tour, Bessol Ahmed, autre pur hamraoui et ami de toujours, Yousfi (Guyotville) et Rabah Saadane, futur sélectionneur de l'EN, le jeune Bouabdallah a suivi les traces de son illustre frère Miloud, un des plus brillants footballeurs que l'Algérie ait connus.

LRF Ouargla**Ali Baâmeur réélu pour un nouveau mandat**

Ali Baâmeur a été réélu président de la Ligue régionale de football d'Ouargla (LRFO) pour un mandat olympique de quatre ans (2021-2024), à l'issue d'une assemblée générale élective tenue en fin de semaine à Ouargla. Candidat unique, Baâmeur a obtenu 71 des 75 voix des membres présents de l'Assemblée générale. «Nous oeuvrons à maintenir et valoriser les gains réalisés jusque-là», a dé-

claré le président de la LRFO juste après son élection, soulignant que «de grands défis nous attendent dans le cadre de la promotion de cette discipline dans la région Sud-Est du pays, notamment en ce qui concerne la formation des jeunes catégories à travers le développement du rôle des académies de football et la poursuite de l'accompagnement des clubs». Cette assemblée générale a été également

une opportunité pour l'élection des représentants des clubs qui se répartissent sur deux championnats (Régionale 1 et Régionale 2), ainsi que des représentants des arbitres. La rencontre s'est déroulée en présence du directeur local de la jeunesse et des sports, d'un huissier de justice et des membres de la LRFO qui coiffe les wilayas d'El-Oued, Illizi, Tamanrasset, Ghardaïa, Laghouat et Ouargla.

JS Kabylie**Denis Lavagne prend les choses en mains**

Le technicien français Denis Lavagne est devenu le nouvel entraîneur de la JS Kabylie, en remplacement de Youcef Bouzidi, dont le contrat a été résilié à l'amiable, a annoncé le club pensionnaire de la Ligue 1 de football dans un communiqué. «Sitôt arrivé dans la ville des genêts ce jeudi, le nouvel entraîneur, Denis Lavagne, a été conduit au stade. Arrivé sur les lieux, le technicien français a été présenté aux joueurs par le directeur sportif, Kamel Abdesselam et Tizi Bouali, à l'issue de la séance de reprise des entraînements», a indiqué la JSK sur sa page officielle Facebook. Il s'agit de la deuxième expérience pour Lavagne (56 ans) en Algérie, après avoir dirigé la bar-

re technique du CS Constantine lors de la saison 2018-2019. «Tout le groupe a tenu à souhaiter la bienvenue au nouveau coach qui entamera son travail demain vendredi», conclut la même source. Lavagne, le troisième coach de la JSK depuis le début de la saison après le Tunisiens Yamen Zelfani et Youcef Bouzidi, signera ses débuts sur le banc des «Canaris», lundi prochain, lors de la réception de l'USM Alger (14h30), dans le cadre de la 7e journée du championnat de L1. Les coéquipiers de Walid Bencherifa, qualifiés pour les 16e de finale (bis) de la Coupe de la Confédération, restent sur une belle série de cinq matchs sans défaite, toutes compétitions confondues.

WA Tlemcen**Quatre anciens joueurs obtiennent gain de cause**

Quatre ex-joueurs du WA Tlemcen ont eu gain de cause auprès de la Chambre nationale de résolution des litiges (CNRL) qui a sommé le club de leur verser une somme globale de l'ordre de 15 millions de dinars, a-t-on appris auprès de la direction de la formation de Ligue 1 de football. «La CNRL a tranché en faveur de Bouflah, Bourahla, Bencherifa et Belhamri. Nous serons désormais dans l'obligation de leur payer la bagatelle de 15 millions de dinars», a indiqué Nacereddine Souleyman, président du club sportif amateur (CSA) qui gère actuellement les affaires du club professionnel.

Les quatre joueurs en question avaient quitté le WAT au cours de l'intersaison, mais ont recouru à la CNRL pour qu'ils soient rétablis dans leurs droits, vu qu'ils réclamaient des salaires impayés, rappelle-t-on. La même procédure a été engagée par Hadj Bougueche, l'ex-capitaine de l'équipe, sauf que ce dernier a vu sa requête rejetée, a affirmé le responsable des «Zianides», soulignant au passage que l'actuel attaquant du NC Magra (Ligue 1) vient d'introduire un recours

LWF Skikda**Le MJS invalide les élections**

Le ministère de la Jeunesse et des Sports a décidé d'invalider les résultats des élections de la Ligue de wilaya de Skikda de football, organisées lundi dernier, et annonce le déroulement d'un nouveau scrutin. «Une commission de candidatures sera mise en place pour recevoir les dossiers et organiser une

assemblée générale élective, selon la loi en vigueur», ajoute le communiqué du MJS. Les élections de la Ligue de wilaya de Skikda de football s'étaient déroulées le 4 janvier dernier, en absence de l'unique candidat à sa propre succession Abdellah Gueddah, qui a été réélu pour un nouveau mandat.

O. Lyonnais Ça se précise pour Islam Slimani !



Islam Slimani va-t-il signer à l'OL ? Difficile à dire, mais une chose est sûre, l'attaquant international algérien n'a jamais été aussi proche de rejoindre la cité rhodanienne. Il faut dire que l'ancien Monégasque et l'actuel leader de Ligue 1 se tournent autour depuis plusieurs mois. Dès le mois d'août dernier, Juninho, qui apprécie tout particulièrement le joueur, a déjà tenté de le faire venir entre Saône et Rhône. Mais la situation contractuelle du joueur à Leicester et l'embouillage offensif à l'OL n'ont pas permis aux différentes parties d'aller plus loin que la simple prise d'informations. Depuis, l'intérêt n'a jamais faibli même si le directeur sportif de l'OL avait d'autres chats à fouetter. Fin décembre, nous vous indiquions en exclusivité que Juninho n'avait pas renoncé à recruter Islam Slimani, notamment en cas de départ de Memphis Depay. Mais si l'attaquant néerlandais est parti pour rester à Lyon, ce n'est pas le cas de Moussa Dembélé en route pour l'Atlético de Madrid. L'ancien attaquant du Celtic Glasgow proche de rallier l'Espagne, l'OL doit

le remplacer et s'est tourné naturellement vers Slimani. Le Fennec, toujours sous contrat avec Leicester jusqu'en juin 2021, n'a plus aucun avenir chez les Foxes et n'a joué que 20 minutes depuis son retour de prêt l'été dernier. Le club anglais est prêt à le laisser partir libre en cas de proposition concrète d'un club. Ce qui est le cas avec l'OL qui n'aura donc pas à débourser le moindre centime pour l'accueillir. Selon nos informations, Islam Slimani (32 ans) est emballé à l'idée de rejoindre Lyon. Rejoindre l'actuel leader de Ligue 1 serait un superbe challenge pour un joueur qui ne dispose aujourd'hui que d'offres émanant du Moyen-Orient. L'ancien Monégasque est prêt à consentir quelques efforts pour rejoindre Lyon, mais n'entend pas venir faire du tourisme. Selon une source proche du joueur, Slimani ne veut pas venir faire une pige de 6 mois, mais souhaite au moins un contrat de 18 mois. Aux dernières nouvelles, les discussions avancent bien, mais rien n'est encore fait. Un transfert bien évidemment tributaire de l'opération Moussa Dembélé à l'Atlético.

Al-Sadd

Bounedjah claque un quadruplé contre Al Sailiya

L'attaquant international algérien Bagdad Bounedjah, auteur d'un quadruplé lors du festival offensif de son équipe Al-Sadd contre Al Sailiya (8-0) jeudi, a pris la tête du classement des buteurs du championnat qatari de football avec 12 réalisations. Le baroudeur algérien a inscrit trois des quatre buts dans les dix dernières minutes (84', 86', 89') de la partie, dominée de la tête et des épaules contre un adversaire dépassé, où évolue l'ancien international algérien Nadir Belhadj. Outre ses quatre buts, l'ancien joueur de l'USM El Harrach a dé-

livré deux passes décisives lors de cette rencontre. Avec 12 buts au total, Bounedjah trône en tête du classement des buteurs, devançant de trois unités son coéquipier, l'Espagnol Santi Cazorla et Nabil Azzahr (Al Ahli). L'autre Algérien, Youcef Belaïli (Qatar SC), arrive juste derrière avec 8 buts et un match en moins. À la faveur de cette nouvelle victoire, la 11e de la saison, le club d'Al-Sadd, entraîné par l'Espagnol Xavi Hernandez, conforte sa place de leader avec 11 points d'avance sur son poursuivant direct, Al-Duhail, qui compte un match en moins.

Bordeaux

Zerkane indisponible trois semaines

Le milieu international algérien des Girondins Bordeaux (Ligue 1 française de football) Mehdi Zerkane, victime d'une déchirure aux ischio-jambiers, sera indisponible pour trois semaines minimum, rapporte jeudi le quotidien sportif L'Equipe sur son site officiel. Zerkane (21 ans) s'est blessé mercredi soir, lors du match disputé en déplacement face au FC Metz (0-0), dans le cadre de la 18e journée du championnat. Il a cédé sa place en seconde période (56e) au Franco-algérien Yacine Adli. «Désormais, Bordeaux enchaîne les pépins en ce début d'année. Après Hatem Ben Arfa, touché à une

cuisse et dont le retour n'est pas espéré avant la réception d'Angers, le 24 janvier, les Girondins vont également devoir se passer des services de Mehdi Zerkane», écrit L'Equipe. «Très triste d'apprendre que je devrai être éloigné des terrains pendant un certain temps», a réagi le joueur sur son compte Instagram. Zerkane, qui avait opté pour la sélection algérienne aux dépens du Maroc, a signé sa première sélection avec les Verts en novembre dernier, lors de la victoire décrochée au stade du 5-juillet face au Zimbabwe (3-1), pour le compte de la 3e journée des qualifications de la CAN-2021, reportée à 2022.

Championnats européens

Espagne - 18e journée

Aujourd'hui

(14h00) Séville - Real Sociedad
(16h15) Atlético Madrid - Athletic Bilbao
(18h30) Grenade - Barcelone
(21h00) Osasuna - Real Madrid

Dimanche

(14h00) Levante - Eibar
(16h15) Cadix - Alavés
(18h30) Elche - Getafe
(21h00) Valladolid - Valence

Lundi

(21h00) Huesca - Betis Séville

Allemagne - 15e journée

Aujourd'hui

(15h30) Leverkusen - Werder Brême
Fribourg - Cologne
Union Berlin - Wolfsburg
Schalke 04 - Hoffenheim
Mayence - Eintracht Francfort
(18h30) RB Leipzig - Dortmund

Dimanche

(15h30) Augsbourg - Stuttgart
(18h00) Bielefeld - Hertha Berlin

Italie - 17e journée

Aujourd'hui

(15h00) Benevento - Atalanta
(18h00) Genoa - Bologne
(20h45) AC Milan - Torino

Dimanche

(12h30) AS Rome - Inter
(15h00) Udinese - Naples
Hellas Vérone - Crotone
Parme - Lazio Rome
(18h00) Fiorentina - Cagliari
(20h45) Juventus - Sassuolo

Lundi

(20h45) Spezia - Sampdoria

France - 19e journée

Aujourd'hui

(21h00) Bordeaux - Lorient
Dijon - O.Marseille
Lens - Strasbourg
Metz - Nice
Monaco - Angers
Montpellier - Nantes
Nîmes - Lille
PSG - Brest
Reims - Saint-Étienne
Rennes - O.Lyonnais

Angleterre - FA Cup

Aujourd'hui

(13h00) Everton - Rotherham Utd
Nottingham Forest - Cardiff City
Boreham Wood - Millwall
Luton Town - Reading
Norwich City - Coventry City
Chorley - Derby County
(16h00) Oldham - Bournemouth
Stevenage - Swansea
Blackburn - Doncaster
Stoke City - Leicester
Queens Park Rangers - Fulham
Blackpool - West Bromwich
(18h30) Arsenal - Newcastle
(19h00) Brentford - Middlesbrough
(21h00) Man United - Watford

Dimanche

(14h30) Barnsley - Tranmere Rovers
Crawley - Leeds
Bristol - Portsmouth
Manchester City - Birmingham
Chelsea - Morecambe
(18h00) Marine - Tottenham
(20h45) Newport County - Brighton

FIFA L'ancien président Blatter hospitalisé



L'ancien président de la Fifa Sepp Blatter est hospitalisé, a rapporté en début de week-end le journal suisse Blick, citant la fille de l'ex-dirigeant du football mondial, qui ne précise pas de quoi souffre son père.

«Mon père est à l'hôpital. Il va chaque jour mieux, mais il a besoin de temps et de repos», a déclaré Corinne Blatter Andenmat-

Angleterre

Liverpool convoite Sergio Ramos



Le défenseur espagnol Sergio Ramos, dont le contrat avec le Real Madrid expire en juin prochain, aurait des touches avec le club anglais de Liverpool (Premier League), selon l'émission espagnole «El Chiringuito». «Ramos sera en fin de contrat au Real Madrid l'été prochain et Liverpool cherche à améliorer son secteur défensif. La star du Real Madrid serait en tête de la liste des arrivés espérées.

Mais Ramos a cependant une

histoire compliquée avec les Reds, étant devenue une cible des supporters pour son rôle dans la blessure de Mohamed Salah lors de la finale de la Ligue des champions 2018», estime la même source. Pour rappel, le champion du monde 2010, aurait refusé cette semaine, une prolongation d'un an avec le Real, à en croire le quotidien espagnol Marca. A noter qu'outre Liverpool, le nom de Sergio Ramos a aussi circulé récemment du côté du PSG.

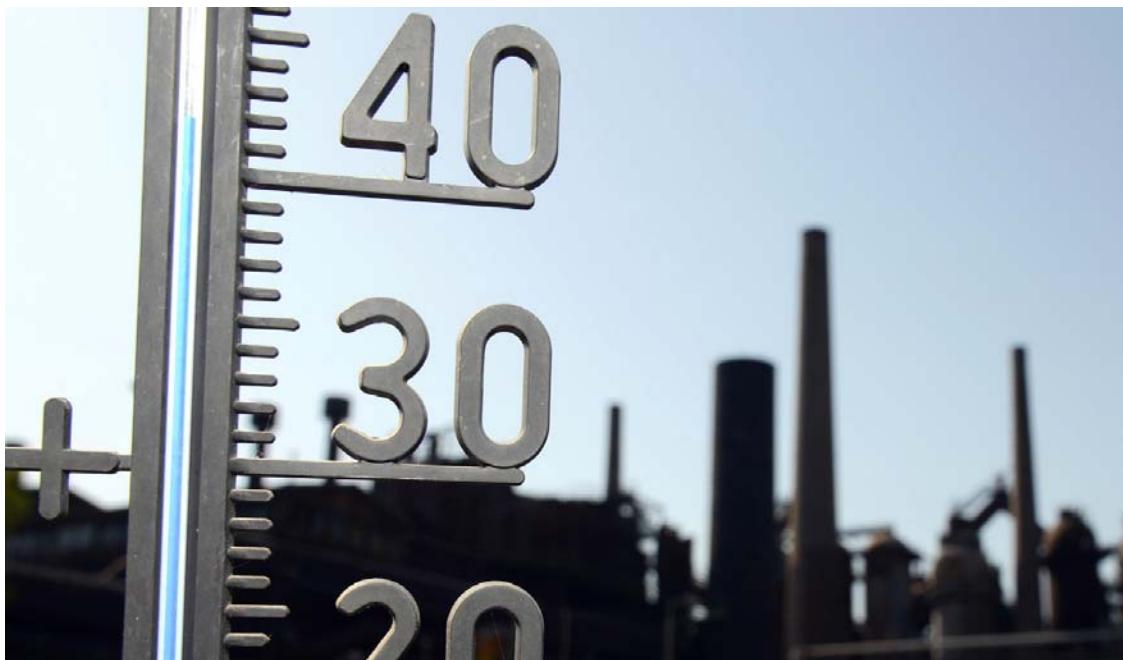
Paris SG

Aguero priorité n°1 de Pochettino

par Bruno Satin sur l'antenne de Canal +, le nouveau coach du Paris SG a des ambitions colossales puisque sa cible prioritaire ne serait autre que Sergio Agüero, le buteur de Manchester City.

«Pendant ce mercato, je ne vois pas le PSG être très actif à part pour sortir certains joueurs qui ne sont pas indispensables comme Draxler. S'ils ont la possibilité de baisser leur masse salariale, ils ne vont pas se priver. Mais je ne les vois pas être actifs sur le marché des transferts cet hiver car ils n'ont pas de disponibilité sur le plan économique et surtout, il y a un effectif assez complet dans tous les registres. A la fin de saison, l'effet bougera et manifestement, il y a un joueur qui plaît beaucoup à Mauricio Pochettino et qui sera libre en juin prochain, c'est Sergio Agüero et est Argentin et que l'entraîneur du PSG connaît très bien» a livré l'agent de joueurs, visiblement bien informé dans ce dossier et qui estime que Sergio Agüero, qui sera libre comme l'air à la fin de la saison, est la priorité du Paris Saint-Germain version Mauricio Pochettino en attaque. Malgré un âge avancé (32 ans), le natif de Buenos Aires reste l'un des attaquants les plus redoutables d'Europe. En ce sens, cette piste devrait en faire rêver plus d'un à Paris...»

2020, année la plus chaude à égalité avec 2016



2020 a rejoint 2016 sur la plus haute marche des années les plus chaudes dans le monde, en apothéose d'une décennie de températures record qui témoigne encore de "l'urgence" à agir contre le réchauffement, selon le service européen Copernicus sur le changement climatique (C3S). L'année 2020 a terminé à 1,25°C au dessus de la période pré-industrielle, tout comme 2016. Mais "il est à noter que 2020 égale le record de 2016 malgré un refroidissement de La Niña", insiste le service C3S. Alors que 2016, elle, avait été marquée par un fort épisode El Niño, phénomène océanique naturel qui entraîne une hausse des températures. Selon la Nasa et l'Organisation météo mondiale (OMM), El Niño aurait ainsi contribué

entre 0,1 et 0,2°C à la température mondiale de 2016.

"Il est assez clair qu'en l'absence des impacts de El Niño et La Niña sur la température d'une année à l'autre, 2020 serait l'année la plus chaude jamais enregistrée", a assuré à l'AFP Zeke Hausfather, climatologue au Breakthrough Institute, notant que le monde a gagné 0,2°C par décennie depuis les années 1970. L'OMM, qui doit publier prochainement des chiffres consolidés en combinant les données de plusieurs agences officielles, avait indiqué fin décembre que 2020 se classerait dans les trois années les plus chaudes.

En Europe, marquée par une vague de chaleur exceptionnelle, l'année 2020 a été largement la plus chaude, 0,4°C au dessus de 2019,

et 1,6°C au dessus de la période de référence 1981-2010, soit plus de 2,2°C au dessus de la période pré-industrielle. Ce réchauffement dépasse déjà ainsi les objectifs de l'accord de Paris. Mais ces objectifs sont pour la planète entière et il est connu que les terres se réchauffent plus vite que les océans et que certaines régions subissent un réchauffement bien plus rapide, comme l'Arctique, où les températures en 2020 ont dépassé de 6°C la moyenne de référence. Dans cette même région arctique, particulièrement en Sibérie, l'année a également été marquée par une saison de feux de forêts "exceptionnellement dynamique", libérant 244 mégatonnes de CO2, soit "plus d'un tiers de plus que le record de 2019".

Tunisie : manifestation pour réclamer des infrastructures dans le bassin minier

Des centaines d'habitants ont manifesté jeudi à Gafsa, dans le bassin minier du centre de la Tunisie, pour réclamer les infrastructures et les emplois promis par plusieurs gouvernements dans cette région, parmi les plus marginalisées du pays. Il s'agit de la première d'une série de mobilisations prévues dans le pays à l'approche du dixième anniversaire de la chute de Ben Ali. A l'appel notamment des branches régionales de la centrale syndicale UGTT, et de la principale organisation patronale Utica, les protestataires ont fait grève et défilé dans le centre-ville du chef-lieu de cette province frondeuse riche en phosphate, l'une des principales ressources naturelles de la Tunisie. La grève n'a été suivie que par les établissements publics, de nombreux cafés et commerces sont restés ouverts, a constaté un correspondant de l'AFP sur place. "Le recrutement est une priorité et non pas une faveur", ont scandé les manifestants, certains brandissant des drapeaux de la Tunisie.

Les autorités ont promis ces dernières années plusieurs milliers d'embauches dans des entreprises publiques locales, dont la Compagnie des phosphates de Gafsa ou le Groupe chimique tunisien. Les habitants réclament également un hôpital universitaire doté de médecins spécialisés, d'autant que la population dit souffrir de la pollution liée au phosphate. "Nous demandons des (actions) rapides et un calendrier avec des dates précises, annoncées publiquement,"



pour la réalisation des projets, en commençant "par des projets pour la santé et l'emploi", a déclaré à l'AFP Mohamed Sghayer Miraoui, responsable du bureau régional de l'UGTT à Gafsa. "Neufs gouvernements se sont succédé et aucun n'a tenu ses promesses pour notre région", a-t-il déploré. Des protestataires ont brandi un cercueil sur lequel était inscrit "Le défunt: l'investissement". Le mois de janvier est

souvent marqué par des mobilisations sociales en Tunisie. Plusieurs protestations similaires sont prévues, alors que le pays marque le 14 janvier pour les dix ans de sa révolution, qui a laissé beaucoup de Tunisiens déçus en l'absence d'améliorations sociales. Un appel à la grève a ainsi été lancé pour le 12 janvier à Sfax, deuxième grande ville du pays, également pour réclamer emplois et investissements.

Covid-19 Près de 4.000 morts en une journée aux Etats-Unis, un record



Les Etats-Unis ont enregistré jeudi un nouveau record de décès sur 24 heures, en atteignant quasiment la barre des 4.000 morts quotidiens, selon les chiffres de l'université Johns Hopkins qui font référence.

Dans le même temps, le pays a enregistré plus de 265.000 nouvelles contaminations, selon un relevé effectué chaque jour à 20H30 locales par l'AFP des chiffres de l'université, actualisés en continu. Le précédent record de décès en une journée avait été enregistré mardi, avec 3.936 morts (3.998 jeudi). Le nombre de personnes hospitalisées est aussi à un plus haut depuis le début de la pandémie, avec plus de 132.000 patients occupant des lits pour cause de Covid-19, selon les données du Covid Tracking Project, qui analyse quotidiennement les données aux Etats-Unis. Le pays n'avait jamais enregistré autant de nouveaux cas que durant la première semaine de 2021, de même source. La situation est particulièrement préoccupante dans le sud et l'ouest du pays.

Les autorités californiennes ont annoncé jeudi avoir déployé au moins 166 remorques frigorifiques pour servir de morgues provisoires dans les hôpitaux sub-

mergés. A Los Angeles, une personne meurt du Covid-19 toutes les quinze minutes. Après une première vague --jamais vraiment retombée-- à partir de mars, puis un rebond à l'été, les Etats-Unis sont confrontés à une nouvelle flambée de l'épidémie depuis maintenant plus de deux mois et demi.

Après l'augmentation spectaculaire du nombre de nouveaux cas, celui des morts quotidiens a dramatiquement augmenté à partir de la mi-novembre, dépassant désormais quasiment systématiquement les 2.000 ou 3.000 décès par jour (hormis les weekends, lorsque les remontées sont moindres). Le pays, où les restrictions dépendent des autorités locales, compte in fine sur la campagne de vaccination, qui a commencé mi-décembre, pour venir à bout de l'épidémie. Mais l'immunité collective tant attendue prendra encore des mois à se réaliser, préviennent les experts. Moins de 2% de la population a pour le moment été couverte, avec un peu moins de 6 millions de personnes ayant reçu une première injection. Au total, les Etats-Unis ont enregistré 21,5 millions de cas et près de 365.000 morts du coronavirus depuis le début de la pandémie.

Inde Le corps d'un homme présenté à sa banque pour retirer l'argent de sa crémation !

Le corps d'un travailleur agricole indien, sans famille, a été transporté au sein de son agence bancaire par ses voisins afin qu'elle consente à débloquer les fonds nécessaires à son incinération, a déclaré la police jeudi. L'homme de 55 ans, Mahesh Yadav, dénué de famille, est décédé seul mardi matin dans son village de l'Etat du Bihar (Est) des suites d'une longue maladie. Son corps a été découvert par des voisins quelques heures plus tard, a indiqué à l'AFP la police. Les villageois fouillaient en vain sa maison dans l'espoir de trouver des objets de valeur susceptibles de financer ses funérailles, quand ils ont finalement mis la main sur son livret d'épargne bancaire qui affichait quelque 1.600 dollars d'économies.

L'après-midi même, munis du livret et chargé du défunt, ils se sont rendus à sa banque, dont ils ont fait le siège jusqu'à ce que le

directeur de la succursale accepte de débloquer les fonds pour payer sa crémation, a raconté un officier de la police locale Amrendra Kumar. "La banque sous pression a finalement débloqué de l'argent à la suite de l'intervention de la police locale", a-t-il précisé. Une voisine, Shakuntala Devia, indiqué que M. Mahesh ne possédait aucune terre et ne recevait aucun soutien du gouvernement. "Il n'avait personne pour s'occuper de lui alors qu'il souffrait depuis des mois. Aussi, nous lui apportions des plats préparés entre autres choses", a-t-elle expliqué. Le directeur de la Canara Bank, Sanjeev Kumar, a confié à l'AFP que cette situation hors du commun avait créé la panique. "C'était inédit", a-t-il commenté, "au bout d'une heure, je leur ai donné de l'argent (135 dollars) et ils sont finalement repartis avec le corps en direction du lieu de sa crémation".

Selon une étude Les vrais jumeaux ne sont pas si identiques qu'on le pense

Les différences génétiques entre jumeaux monozygotes, communément appelés "vrais jumeaux", peuvent apparaître très tôt dans le développement embryonnaire, selon une étude publiée jeudi, qui pourrait remettre en cause la façon dont les jumeaux aident les chercheurs à démêler ce qui relève de l'inné et de l'acquis. Une naissance de monozygotes, parfois aussi appelés jumeaux identiques, survient lorsque l'oeuf (ou zygote) issu de la fécondation se sépare en deux, formant ainsi deux embryons. Ils occupent une place importante dans la recherche, car il est communément admis qu'ils ont un patrimoine génétique similaire et que leurs différences physiques ou comportementales résultent de l'environnement qui les entoure. L'étude de chercheurs islandais, publiée dans la revue *Nature Genetics*, s'est intéressée aux mutations qui se produisent à un stade précoce du développement embryonnaire. Elle conclut que les monozygotes présentent en moyenne 5,2 mutations différentes par rapport au génome de leur jumeau. Chez 15% d'entre eux, le nombre de ces mutations précoce différantes est même "substantiel", soulignent les auteurs. Selon eux, ces conclusions suggèrent que le rôle des facteurs génétiques dans les différences existant entre les jumeaux monozygotes a été sous-estimé.



"Le modèle classique est d'utiliser les jumeaux identiques pour aider à distinguer l'influence de la génétique de celle de l'environnement dans l'analyse des maladies. Donc si vous prenez des jumeaux identiques qui ont été élevés séparément et que l'un d'entre eux développe des troubles autismes, l'interprétation classique est qu'ils sont provoqués par l'environnement", a expliqué à l'AFP Kari Stefansson, patron de deCODE genetics, une filiale islandaise du groupe pharmaceutique américain Amgen. "Mais c'est une conclusion extrêmement dangereuse", car il existe la possibilité que la maladie soit due à une mutation génétique précoce, survenue chez l'un

des jumeaux mais pas chez l'autre, a-t-il ajouté.

Son équipe de recherche a séquéncé le génome complet de 387 paires de jumeaux monozygotes ainsi que celui de leurs parents, de leurs conjoints et de leurs enfants, pour y détecter les mutations génétiques.

Lorsqu'une mutation survient dans les premières semaines du développement de l'embryon, elle tend à se retrouver dans l'ensemble des cellules d'un individu (les cellules somatiques comme celles des muscles, des organes, etc. mais aussi les cellules reproductrices ou gamètes), et à être transmise à sa descendance.

Elon Musk, le fondateur de Tesla, devient l'homme le plus riche du monde



Elon Musk, le patron du constructeur de véhicules électriques haut de gamme Tesla, s'est hissé jeudi au rang d'homme le plus riche du monde grâce à l'envolée des actions en bourse, selon l'agence Bloomberg. Grâce à la flambée des titres de Tesla - dont il détient 18% - à Wall Street, le fantasque entrepreneur de 49 ans, qui dirige également SpaceX, est passé jeudi matin devant Jeff Bezos, le patron d'Amazon, selon les calculs de l'agence Bloomberg qui tient à jour un classement des milliardaires. Jeff Bezos détenait le titre d'homme le plus riche de la planète depuis 2017.

Alors que l'action Tesla, qui a vu sa valeur multipliée par plus de 7 en 2020 et avançait encore vivement à Wall Street jeudi, la fortune de l'ingénieur d'origine sud-africaine, a atteint 188,5 milliards de dollars peu après l'ouverture de la séance, dépassant d'1,5 milliard celle de Jeff Bezos.

La veille, Tesla avait dépassé pour la première fois la barre des 700 milliards de dollars de valeur à la clôture alors que le titre avait terminé en hausse de presque 3% à 755,98 dollars. Jeudi matin, l'action frôlait les 800 dollars grimpant de 5,7%. Les ventes du groupe restent pourtant bien loin des constructeurs traditionnels: Tesla n'a écoulé que 499.550 voitures sur l'année 2020, bien loin par exemple de Volkswagen et ses 11 millions de véhicules vendus en 2019. Mais Tesla bénéficie de l'engouement des investisseurs pour les véhicules électriques et du fait qu'il est parvenu à gagner de l'argent pendant cinq trimestres consécutifs, ce qui lui a permis d'entrer au sein du prestigieux indice S&P 500 en décembre.

Naples

Un gouffre énorme s'est ouvert dans le parking d'un hôpital

Un gouffre énorme s'est ouvert vendredi matin dans le parking d'un hôpital de Naples, dans le sud de l'Italie, entraînant plusieurs voitures, ont annoncé les pompiers, qui sont à la recherche d'éventuelles victimes. "Intervention au parking de l'hôpital de la Mer pour un gouffre. Plusieurs voitures garées sont tombées à l'intérieur", ont tweeté les pompiers napolitains.

"Une intervention est en cours avec l'aide d'équipes cynophiles pour s'assurer que personne n'était présent". "Heureusement il n'y a aucun dommage aux installations ou perte en vies

humaines", a réagi le président de la région Campanie, dont Naples est la capitale. "Il faut maintenant effectuer un sondage géologique (...) Il s'agit d'un problème hydro-géologique", a ajouté Vincenzo De Luca. L'hôpital a été placé en état d'urgence et des groupes électrogènes ont dû être mis en marche pour assurer la continuité des services. Le parquet a ouvert une enquête pour déterminer les causes de ce qui est pour l'instant considéré comme un effondrement. Aux environs de 07H00 locales, un énorme fracas a retenti, suivi d'une colonne de fumée, sur le

Publicité

OFFICE PUBLIC DES VENTES AUX ENCHERES - MAITRE FELLAHI TOUFIK
COMMISSAIRE-PRISEUR PRES LA COUR D'ORAN
Rue Moulay Ahmed (ex-Lamoricière) Immeuble N° 08 - ORAN - Mobile : 0770-31-69-47 - Tél /Fax : 041-36-15-51

AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Par admission des Soumissions Cachetée

01 / Au profit de C.N.A.C. ORAN - Vente le 11/01/2021 à 10 h 00 mn

Lot	Désignation	Lieu de visite et vente
01	LOT DIVERS : METAL - BOIS - ALUMINIUM	C.N.A.C.

02 / Au profit de C.N.R. ORAN - Vente le 17/01/2021 à 10 h 00 mn

Lot	Désignation	OBS
01	LOT DIVERS : Transformateur - Mobilier de bureaux et informatique - Climatiseur - Armoire - Chaise - Bureau - Portes en bois et métal...etc.	Lieu de visite CNAC Lieu de vente CNR

شروط البيع : وضيع الكشافة أحياها
البيع على الحالة التي عليها العتاد
مع مراعاة باقي التروط المترافق عليها
Le Commissaire-priseur

APPARTEMENTS

■ A vendre Appart F4 environ 94 m² - Acté - Bien aménagé - Situé à la Cité 150 Logts CNEP IMMO. Bloc 9/H - Haï Khemisti entrée de Fernandville / ORAN - Tél : 0553.77.11.64

■ Vends F4 de 100 m² + 22 m² Box - Au 4e étage au Bd Trait d'Union - Gambetta - ORAN - Refait à neuf - Chauffage et Clim - Sans vis-à-vis - Libre de suite - Intermédiaire s'abstenir - Tél : 0552.89.18.52

■ A louer Appart F3 au 3ème étage - Cité Lobet (ORAN) avec Cave - Tél: 0793.99.42.30

■ Pour votre Achat - Location - Vente - Echange de : Logement - Villa - Local - Usine - Immeuble - Terrain à bâtir industriel - Hangar... Contacter Agence Immobilière NOUR pour wilaya : ALGER - ORAN - TLEMCEN - Tél : 0773.30.81.70 - 041.24.26.70

■ Vends Appartement F4 de 122 m². Ensoleillé. Bien agencé et sans vis-à-vis dans une Tour de 38 Logts avec Ascenseur. Cité clôturée et sécurisée avec vaste Parking extérieur et Aire de jeux pour enfants. Loc. Tour CNEP Haï Felloucen - ORAN (près du rond-point d'El Bahia) - Tél : 0549.19.30.50

■ A louer Appart F5 de 137 m² dans un Immeuble privé à Coop. El Wihda El Othmania à côté de la Boulangerie Moussa - ORAN - Tél : 0783.78.68.55 - Visite à partir de 12 h - Prix : 45.000,00

■ A vendre des Appartements dans une Maison de Maître à Gambetta - ORAN - Par Désitement Première Main : F3 + F2 + F1. Bien aménagés - Bon voisinage - Très bon état - Prix très raisonnable - Tél : 0790.04.35.38

■ Vends Appartement F4 de 122 m². Ensoleillé. Bien agencé et sans vis-à-vis dans une Tour de 38 Logts avec Ascenseur. Cité clôturée et sécurisée avec vaste Parking extérieur et Aire de jeux pour enfants. Loc. Tour CNEP Haï Felloucen - ORAN (près du rond-point d'El Bahia) - Tél : 0549.19.30.50

■ A vendre Appartement F4 au 1^{er} étage - Façade sur Tram - Situé à Haï Chouhada - Haï Sabah (ORAN) - Tél : 0662.79.42.61

■ De particulier à particulier : Cherche Achat Appartement (plus de 60 m²) au 1^{er} étage à ORAN + Lot Terrain acté à ORAN de 100 à 200 m² - Tél : 0553.74.26.10

■ Echange ou A vendre : un beau et grand F3 - 2 façades - Peut être modifié en F4 - Situé à Hassi Ben Okba - contre un F2 ou petite Maison de Maître à ORAN ou environs - Prix : 540 Millions - Tél : 0657.47.80.07

PENSÉE
Déjà 3 ans que
tu nous as
quittés pour un
monde meilleur
sans qu'on
puisse te dire
au revoir chère maman
**KRALKALLAH Zoubida ép.
BAOUCHE.**



Tu étais tellement gentille,
généreuse et aimable
qu'on n'a pas pu t'oublier.
Tes enfants, tes petits-enfants,
ta famille et tous ceux qui t'ont
connue et aimée prient
pour toi.
A Dieu nous appartenons
et à Dieu nous retournons.

VILLAS

■ A vendre : Petite Résidence à Ain Turck (BAHIA) R+3 - Superficie 170 m² - Composée de : 1er étage F3 + F2 - 2ème étage F3 + F2 - 3ème étage F2 + 2 terrasses - DC Garage 110 m² + Cour (Bâche d'eau) - 2 Rideaux - Tél : 0770.84.18.81

■ Vends vieille Villa à 2 étages de 435 m² - Façade 21 m - à Fernandville côté Akid Lotfi + Vends Villa nouvelle construction de 216 m² - Façade 12 m à R'ha (Fleurus) - ORAN - Tél : 0780.95.88.08

EMPLOIS

■ Atelier de Confection à Seddikia (ORAN) cherche des Jeunes Filles sérieuses pour : Surjet - Point droit - Finition - Bouton à pression - Repassage - Sérigraphie - Appelez au : 0781.41.53.02 ou envoyez SMS

■ Société recrute un Tourneur expérimenté - Tél : 041.82.70.58 / 041.82.76.45

■ Importante société algérienne située à ORAN recrute un Agent Administrateur des Ventes : - Licence en Science commerciale ou Contrôle de gestion - Expérience de 5 ans au minimum - Connaissance en outil informatique - Envoyez votre CV sur : cdrh2020@gmail.com

■ Importante Société recrute : Vendeuse, sérieuse, présentable et dynamique qui maîtrise l'outil informatique - Veuillez nous contacter sur ce numéro : 0772.31.33.78

■ Recherche un Architecte ou un Ingénieur en Génie Civil pour une nouvelle Société en cours de création - N° : 0559.544.666 à Oran

VEHICULES

■ Vend Renault Kangoo 2020. Gris Argent 21 000 Km - Pas de courrier - Tél : 0656.19.19.74

LOCAUX

■ Vends Hangars de 2.500 m² à El Kerma - ORAN + Mts en Location Hangars de 1.200 m² et 2.500 m² à El Kerma - ORAN - Tél : 0550.94.90.88

■ Louer Local servant de Crèche ou Salle de sport dans Rez-de-chaussée d'une Villa de 150 m² avec : Eau chaude et Chauffage central - 4 Douches pour Hommes + 3 WC + 4 Douches pour Femmes + 1 WC - Tél : 0551.74.43.68

■ Local à vendre - Acté - 24 m² - Refait à neuf - Avec Sanitaires - Situé à ORAN Millénium pas loin de la Daïra de BIR EL DJIR derrière le grand boulevard du LG - Tél : 0658.19.21.60

DIVERS

■ ALMASE - Etablissement privé de Formation professionnelle lance Formation qualifiante : Plomberie Sanitaire - Chauffage Central - Mécanique Auto (Scanner - Electricité) - Tél : 0783.85.07.81 / 0554.01.48.37 / 0658.36.06.14

■ Donne en Location un Numéro de Taxi pour la Wilaya d'ORAN - Appelez au Numéro : 0782.80.80.98

• 2

11.20 Les Z'amours
11.55 Tout le monde veut prendre sa place
13.00 Journal 13h00
13.20 13h15, le samedi...
13.54 Météo 2
14.00 Tout compte fait
16.00 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
17.40 Joker
18.35 N'oubliez pas les paroles
19.50 Météo 2
20.00 Journal 20h00

21.05 La fête de la chanson française



Laury Thilleman, accompagnée des plus grands noms de la scène française et d'André Manoukian au piano, propose une soirée musicale sur la scène de l'Olympia, à Paris. Invités : Amir, Patrick Fiori, Camélia Jordana, Florent Pagny, Elsa Zylberstein, Kendji Girac, Jean-Baptiste Guégant, Sylvie Vartan, Gérard Lenorman, Vianney, Thomas Dutronc et Patrick Bruel.

21.05 Meurtres à Granville



Téléfilm policier - France - 2020
Avec Florence Pernel, Raphaël Lenglet, Arielle Sémenoff, Myriam Bourguignon
Sur sa terrasse qui surplombe la mer à Granville, Camille Fauvel, ancienne médecin légiste et romancière à succès, écrit pour son nouveau roman une scène de meurtre très similaire à celle qui se déroule au même moment, sur la plage en contrebas. Après la découverte du cadavre, supplicié selon les anciens rites vikings, le lieutenant de police Damien Bonaventure est chargé de l'affaire.

21.05 Scooby-Doo : la malédiction du pilote fantôme



Téléfilm d'animation - Etats-Unis - 2016
Scooby-Doo et ses amis se rendent dans une région isolée en montagne pour assister à une course de véhicules surdimensionnés. Lorsque la fête est gâchée par une créature qui se fait appeler Inferno, la fine équipe d'enquêteurs décide d'intervenir. Aidés par des stars du catch, Scooby, Vera, Daphne et Fred tentent de remettre de l'ordre dans la compétition et de capturer Inferno...

arte

NRJ 12

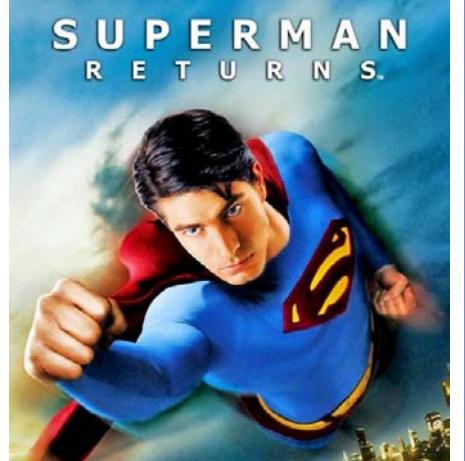
10.05 La loutre après l'eden
11.05 Archipels de feu
12.05 Rêver le futur
13.05 Serengeti
14.00 Les routes de l'impossible
15.05 Silence, ça pousse !
16.10 La maison France 5
17.45 C dans l'air
19.00 C l'hebdo
20.00 C l'hebdo la suite
20.20 La vie secrète du zoo
20.45 Laisse entrer la nature
20.50 Echappées belles
23.50 La p'tite librairie

11.10 Le fleuve Brahmapoutre, de l'Himalaya au golfe du Bengale

09.30 C'est mon choix
14.00 The Middle
16.40 The Big Bang Theory
21.05 Modern Family

C 8

12.00 Direct Auto Express
13.40 Mary Higgins Clark : La clinique du docteur H
15.30 Mary Higgins Clark : Un jour, tu verras...
17.15 Mary Higgins Clark : Et nous nous reverrons
19.20 Mary Higgins Clark : Ni vue ni connue
20.50 L'Arche d'alliance, aux origines de la Bible



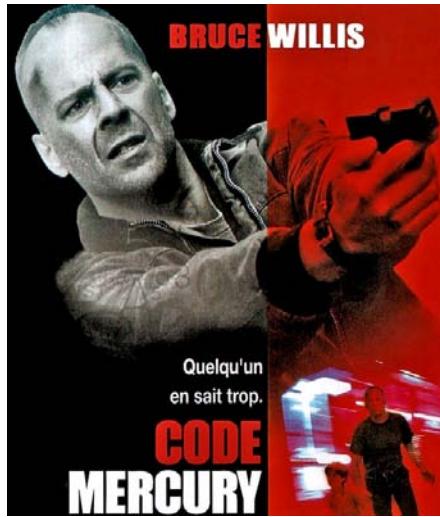
CINE + FRISSON 20.50

SUPERMAN RETURNS

Film fantastique - Etats-Unis - 2006
Avec Brandon Routh, Kate Bosworth, Kevin Spacey, James Marsden
Superman est de retour à Metropolis après un long séjour sur sa planète natale, Krypton. Il apprend que son grand amour Lois Lane, reporter au quotidien Daily Planet, a été récompensée pour un essai intitulé "Pourquoi le monde n'a plus besoin de Superman ?". Mère d'un petit garçon, Lois s'est mise en ménage avec Richard White, le neveu de son patron. Mais Superman n'a pas perdu espoir de la reconquérir.

RTL 9 20.50

CODE MERCURY



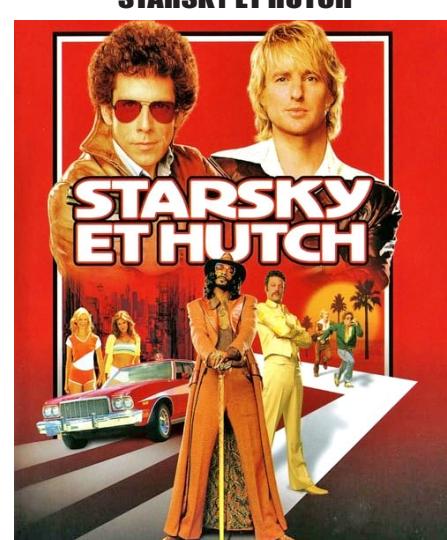
Quelqu'un en sait trop.

CODE MERCURY

Film policier - Etats-Unis - 1998
Avec Bruce Willis, Alec Baldwin, Miko Hughes, Chi McBride
Simon, un garçon autiste, décrypte par hasard le code Mercury, mis au point pour assurer la protection des espions américains infiltrés à l'étranger. Le lieutenant Kudrow, responsable du projet, ordonne aussitôt son élimination. Simon échappe miraculièrement à ses tueurs. Art Jeffries, ancien responsable du FBI, retiré depuis une opération ratée, décide de se charger de la surveillance de Simon.

CINE + FAMIZ 20.50

STARSKY ET HUTCH



Comédie policière - Etats-Unis - 2004
Avec Ben Stiller, Owen Wilson, Vince Vaughn, Juliette Lewis
En 1975, David Starsky et Ken Hutchinson, surnommé Hutch, sont détectives à Bay City en Californie. Si Starsky applique la loi à la lettre, Hutch la contourne souvent pour arriver à ses fins. Le capitaine Dobey, leur chef, décide pourtant de les faire travailler ensemble. Un jour, ils découvrent un cadavre sur la côte. Avec l'aide de leur fidèle indicateur Huggy-les-bons-tuyaux, Starsky et Hutch mènent l'enquête.

TF 1

10.35 La vie secrète des chats
12.00 Les 12 coups de midi
12.55 Météo
13.00 Le Journal
13.40 Reportages découverte
14.50 Grands reportages
16.10 Les docs du week-end
17.50 50mn Inside
19.00 50' inside
19.45 Petits plats en équilibre
19.50 Vendée Globe - Solitaires
19.55 Météo
20.00 Le journal
21.00 Météo



Présenté par Denis Brogniart, Christophe Beaugrand, Iris Mittenaere
Pour sa cinquième saison, « Ninja Warrior » revient avec des nouveautés qui corsent la difficulté du parcours de qualification. Une innovation majeure est à noter : l'apparition du chronomètre dès les qualifications. Désormais, les candidats disposent d'un temps limité pour franchir les quatre premiers obstacles. Pour ceux qui réussissent, l'épreuve de « La Tour d'acier » les attend. Lors des demi-finales, les concurrents qualifiés s'affronteront en duel.

21.05 Stumptown



Série dramatique - Etats-Unis - 2019
Saison 1 - Episode 1

- Une enquête très privée
Avec Cobie Smulders, Jake Johnson, Michael Ealy, Tantoo Cardinal
Dex Parios a la dégaine rock'n'roll, le cuir tanné par une première vie dans l'armée, des soucis à ne plus savoir qu'en faire et elle est déterminée à refaire sa vie dans sa ville natale de Portland. Quand la petite-fille de la propriétaire d'un casino qu'elle fréquente disparaît sans laisser de traces, Dex est chargée de la retrouver.

CANAL+

21.02 Ligue 1 Uber Eats



Trois jours après un déplacement à Saint-Etienne, les Parisiens disputent leur premier match de la nouvelle année au Parc des Princes. Après le limogeage de Thomas Tuchel durant la trêve hivernale, les partenaires de Kylian Mbappé vont devoir s'adapter à la tactique de leur nouvel entraîneur, Mauricio Pochettino. De leur côté, les Bretois vont essayer de prendre un point ce soir face aux champions de France qui vont devoir intégrer rapidement une nouvelle manière de jouer et digérer récente la préparation physique.

PLANÈTE +

TFX

W9

09.05 En vol avec les Red Arrows
10.07 Hunting Hitler : les dossiers déclassifiés
11.39 Sommets du monde
13.20 Animal Homes
14.18 Fautes entrer l'accusé
16.10 Espionnage : La Guerre Froide 3.0
17.40 La vie de Jésus
19.10 Des villes à hauteur d'hommes
20.06 American Pickers, la brocante made in U.S.A.
23.59 Hunting Hitler : les dossiers déclassifiés



10.50 HDM : L'hebdo de la musique
12.45 Météo
12.50 MacGyver
17.30 Kaamelott
19.30 La petite histoire de France

Bélier 21-03 au 20-04

Un brin philosophie, un tantinet chevaleresque et vous voilà en train de refaire le monde à votre convenance. De toute évidence, c'est vous la vedette aujourd'hui !

Taureau 21-04 au 21-05

Vous avez envie d'entreprendre quelque chose de neuf, ou d'élargir votre horizon professionnel. Des rentrées d'argent inopinées pourraient bien-tôt vous le permettre...

Gémeaux 22-05 au 22-06

C'est une possible crise de couple, mais elle vous permet de prendre conscience de ce qui n'allait pas entre vous et d'aller plus loin...

Cancer 22-06 au 22-07

Un petit souci de santé vous met le moral en berne. Mais vous pouvez dédramatiser en parlant de votre problème à votre partenaire ou à vos collaborateurs

Lion 23-07 au 23-08

Votre imagination s'emballera dès que l'on vous parle d'amour, même pendant vos horaires de travail ? Restez zen : chaque chose en son temps !

Vierge 24-08 au 23-09

Voilà une journée pleine d'amour et de gaieté, où vous passez d'agréables moments en famille. Surtout lorsque c'est vous qui mettez l'ambiance !

Balance 24-09 au 23-10

Vous privilégiez la famille, le foyer, le patrimoine. Un bon livre ou un DVD au coin du feu vous satisfait pleinement. De plus, vous avez envie de communiquer et l'on vous écoute.

Scorpion 24-10 au 22-11

Des rentrées d'argent ou des gains occasionnels sont à l'ordre du jour. Misez sur votre sens de la communication et votre capacité à négocier et convaincre.

Sagittaire 23-11 au 21-12

Voilà venu le moment de récolter ce que vous avez semé ces derniers mois. N'hésitez pas à mettre en avant vos dons ou vos qualités, même si vous n'êtes pas de très bonne humeur aujourd'hui.

Capricorne 22-12 au 20-01

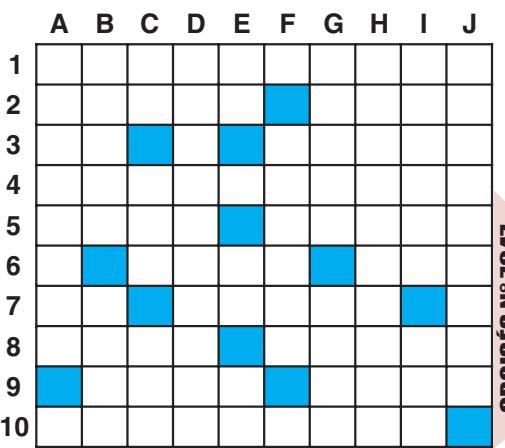
Même si vous êtes très volontaire et plein d'entrain, prenez le temps de méditer, d'effectuer une synthèse de vos pensées. Demain vous pourrez agir avec encore plus d'efficacité.

Verseau 21-01 au 18-02

Même si vous avez tendance à vous replier sur vous-même, vos pensées ne peuvent s'empêcher de former quelques projets. Demandez à vos amis si ceux-ci ne sont pas trop utopiques.

Poissons 19-02 au 20-03

Les projets ne manquent pas, les relations non plus, mais ces jours-ci vous préferez vous concentrer uniquement sur vos objectifs sociaux.



Horizontalement:

- A bout couchant et sûrement à bout touchant !
- Fait vent.
- Pas emballé du tout !
- Symbolo du 12.
- Cité sur l'Ampsaga.
- Arbre de l'amertume.
- Point de vue. Poivier d'Inde.
- Transit. Lot du hasard.
- Casse-tête chinois.
- Fait l'enfant.
- Manche de pinceau.
- Bouclier.
- Ratiche. Chefs d'Etat.
- Etat d'alerte.

Verticalement:

- Phosphore.
- Gueule au lion.
- L'eau de La Fontaine.
- Deux à quatre. Donne un effet burlesque en montant. et en descendant. Possessif.
- A la commune.
- Bout de temps.
- Mesure jaune. Réfléchi.
- Case.
- A faim et soif. Il apprécie la cuisine aux lardons
- Feu.
- Nulles. Comme convenu.
- Cramoisie.



AGENCER - AFFUT - AJOURNEMENT - AMENDEMENT - ANGORA - ATTENTION - BAVER - CAPOT - CHEVAUCHEMENT - CONTE - CRISSEMENT - DAIM - DELIT - DOMMAGE - ECHO - ENTER - ENTOURAGE - ESSAI - EXECUTION - FACILITE - FURET - GAGNER - JOYEUSEMENT - JUSTESSE - LIDO - MESS - MONDE - MOUSTIQUAIRE - MOUVEMENT - NOBEL - NORIA - OTER - PRESSE - SCORE - SERVICE - TENSION - TEST - TRAC - TRICOTER.

Les 7 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :

- Mon 1er c'est quatre saisons.
- Mon 2e est une sélection.

Mon tout est un petit poisson qu'on consomme surtout mariné et salé.

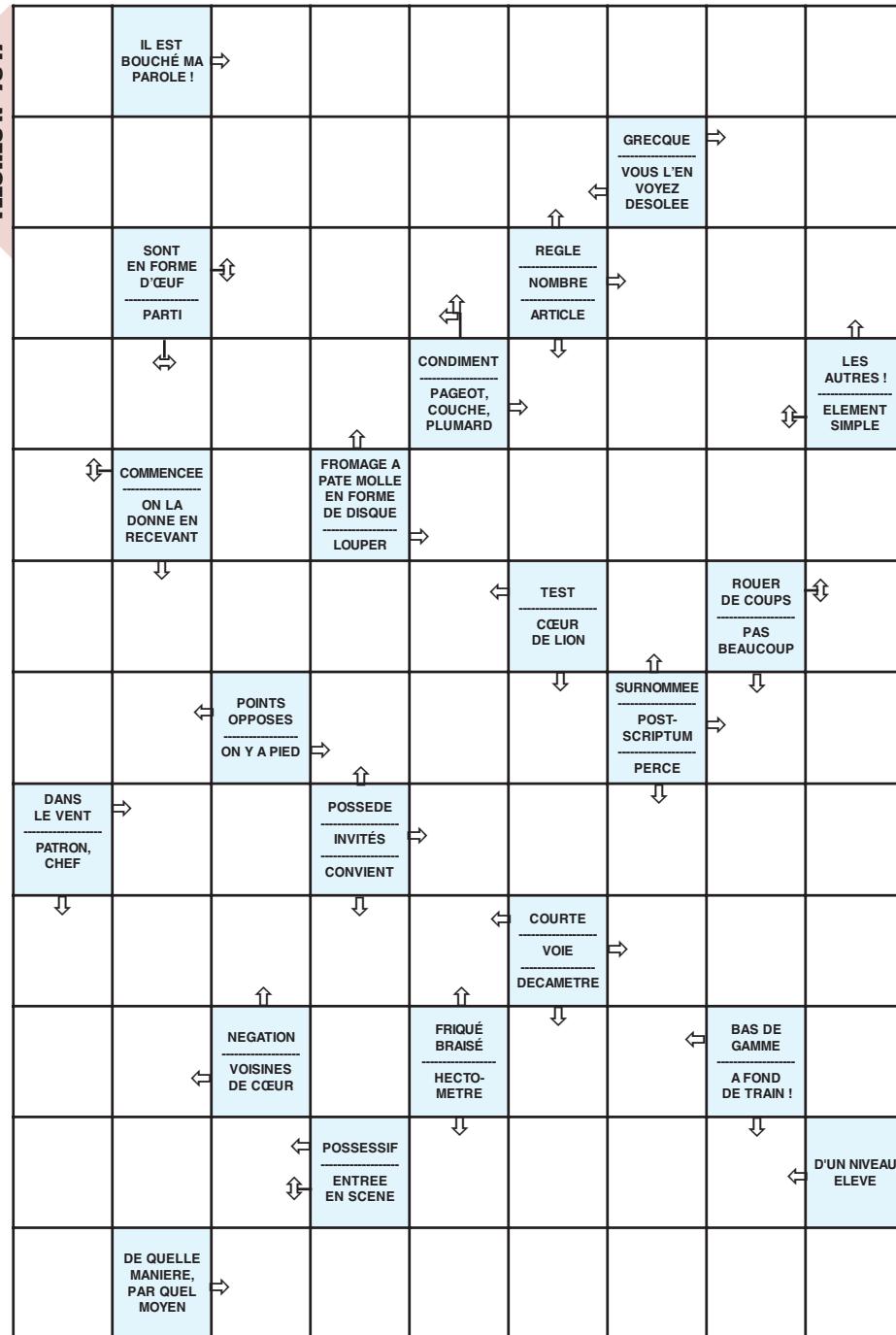
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26

4	5	6	4	8	5	9	10	1	5
8	10	5	6		6	5	4	12	13
12		14	5	6		15		2	1
3	2	10	1	5		16		6	5
5		13		3	12	4	1	5	6
	1	5	1	12		11	2	12	
3	16		12	8	8	16		2	3
8	10	17	6	5		7	12		11
10		5	5		17	10	18	12	10
15	12	2		3	10	5	6	19	5
10	15	20	12	14	5		16		15
21		13	2			8	10	16	15
2	15		13	5	8		1	13	5
5	10		13	1	5	6	5	5	13
13	5	14	10		13	10	13	5	

CODES N° 7947

Jeux proposés par Chérifa Benghani

FLECHES N° 7947



LES SOLUTIONS

CROISÉS N° 7946

C	H	I	R	U	R	G	I	E	N
O	U	G	A	N	D	A	P	E	
M	I	N	C	E	R	A	T		
P	S	A	L	M	O	D	I	E	R
A	R	E	B	I	G	R	E		
S	U	E	T	E	R	G	R		
S	S	C	I	N	E	M	A		
E	O	C	H	E	N	U	E		
E	P	E	P	I	N	E	R		
S	T	R	I	C	T	S	U		

SUDOKU N° 946

7	1	5	8	4	2	9	6	3
3	6	8	9	5	7	1	2	4
9	2	4	6	1	3	7	8	5
6	7	9	5	8	1	3	4	2
2	5	3	7	6	4	8	9	1
8	4	1	2	3	9	6	5	7
5	9	2	3	7	6	4	1	8
4	8	7	1	9	5	2	3	6
1	3	6	4	2	8	5	7	9

FOUILLIS N° 7946 GAZELLE (Gaz - Elle)

1	I	2	P	3	4	E	5	R	6	A
7	U	8	O	9	10	S	11	M	12	D
13	N	14	L	V	15	16	F	17	B	18
19	20	21	22	23	24					
25	26									

SUDOKU N° 947

	2	7							6
5	4		8			9			3
7						6	2	5	
	6	4	9						
						3		6	7
1							4	8	
		3					5		
7	1			6	4	2	8	5	3
4	2						9	1	

Les cours du pétrole continuent de progresser



Les prix du pétrole ont continué de progresser jeudi, et retrouvé des sommets plus atteints depuis le début de la pandémie de Covid-19, soutenus par une offre contenue des membres de l'Opep+. La perspective d'un plan de relance américain après la victoire des démocrates dans l'Etat de Géorgie dopait aussi les espérances d'un regain de la demande.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mars a grappillé 0,14% ou 8 cents, à 54,38 dollars par rapport à la clôture de la veille. En début de séance à Londres, il avait touché 54,90 dollars, un prix plus vu depuis le 26 février 2020. Le baril américain de WTI pour le mois de février a grimpé de son côté de 0,39% ou 20 cents à 50,83 dollars après avoir atteint son plus haut depuis le 25 février à 51,28 dollars. La hausse des deux cours de référence "se poursuit, bien qu'à un rythme plus lent que la session précédente", a observé Craig Erlam, analyste de Oanda. "Les marchés du pétrole continuent de se nourrir de la réduction unilatérale de sa production d'or noir par l'Arabie saoudite, à laquelle vient s'ajouter la victoire des démocrates en Géorgie", a-t-il continué.



Journée historique que ce mercredi passé comme aiment à le répéter bon nombre d'observateurs ? Peut-être si on reste plaqué dans l'instantané de l'événement. Que Donald Trump ait fait des siennes ne doit pas étonner et que le plus haut temple représentatif de ce qui a été convenu d'instaurer comme symbole de la démocratie ne devrait pas surprendre.

Le fait reste autrement mieux significatif qu'une turbulence d'aigris parce qu'il s'en est dégagé une odeur tenace semblable à celle qui s'est propagée un certain 11 septembre 2001 et en même temps a miroité le spectre d'un Néron des temps lointains qui a brûlé Rome pour sous-entendre qu'ainsi se désagrègent les puissances et les suprématies. Sauf qu'à l'époque de l'empereur romain une telle

Le Quotidien

D'ORAN
Edition Nationale d'Information

Sahara occidental : la survie de la monarchie marocaine en jeu



L'ancien diplomate marocain, Ali Lmrabet, a déclaré que derrière la persistance de l'occupation du Sahara occidental par le Maroc se cachait la volonté de garantir la survie de la monarchie.

Si un jour, pour une raison ou une autre, la survie de la monarchie devait dépendre de l'abandon du Sahara occidental, le roi du Maroc n'hésiterait pas une seule seconde à s'en débarrasser, en utilisant probablement des arguments fabriqués similaires à ceux utilisés aujourd'hui (dans la question sahraouie),

a écrit M. Lmrabet dans une analyse publiée mardi sur le site PoliticsToday.org. "Compte tenu de la mainmise du roi sur l'appareil répressif de l'Etat, les Marocains ne s'opposeront pas.

Ils abandonneront le Sahara occidental, comme ils le font aujourd'hui pour la Palestine", a-t-il enchaîné. En fin de compte, soutient-il, "les causes sacrées au Maroc ne sont ni la Palestine ni le Sahara occidental. La première cause sacrée est la survie de la dynastie alaouite. En abandonnant la Palestine,

le roi du Maroc consolide la présence marocaine au Sahara occidental". Jusqu'au jour où le président américain sortant Donald Trump a annoncé sa décision de reconnaître la supposée souveraineté marocaine sur le Sahara occidental en échange du rétablissement des relations diplomatiques entre le Maroc et Israël, les deux questions (sahraouie/palestinienne) n'ont jamais été discutées ensemble, a-t-il fait remarquer. "Les Marocains sont mortifiés par la décision de rétablir les relations diplomatiques avec Israël".

Arabie saoudite : procès d'opposants tous azimuts avant l'ère Biden

L'Arabie saoudite accélère le rythme des procès contre des opposants, notamment un médecin américano-saoudien, des affaires qui pourraient provoquer une confrontation avec le prochain président américain Joe Biden, très critique envers le puissant pays du Golfe et proche partenaire de Washington. Le futur hôte de la Maison Blanche a menacé durant sa campagne électorale de faire du royaume pétrolier un "paria" en raison de ses atteintes aux droits hu-

mains, sur lesquelles l'administration sortante de Donald Trump a largement fermé les yeux. L'intense vague de répression contre la dissidence pourrait embarrasser le prince héritier Mohammed ben Salmane face au président démocrate, qui a également promis de suspendre les ventes d'armes en raison des bavures répétées marquant l'intervention militaire saoudienne au Yémen.

Après la militante des droits des femmes Loujain al-Hathloul, qui a écopé de près de six ans de

prison avec un sursis la rendant libérable dans quelques mois, le médecin Walid Fitaihi, 56 ans, risque d'être à nouveau arrêté après une longue détention provisoire. Salah al-Haider, fils d'une militante des droits des femmes, et Bader al-Ibrahim, écrivain et médecin, sont également en procès. Outre la détention de dizaines de militants et de membres de la famille royale, l'Arabie saoudite poursuit également pour corruption l'ancien prince héritier Mohammed ben Nayef.

EDITORIAL

Par Abdou BENABBOU

EVANESCENCE

ampleur des faits n'offrait pas un grandiose spectacle télévisé pour des milliards de téléspectateurs médusés. L'univers civilisé a été interloqué dans une espèce de mise à nu des préceptes d'une doctrine que le président de la première puissance mondiale a démontré qu'elle n'était finalement et dans son fond caché qu'un fantasme miroité avec abus.

La grande histoire a toujours démontré que l'évanescence d'une civilisation dominante débute par la folie d'un César et qu'en définitive Trump n'a pas à envier la déraison d'un Bokassa. On devine avec facilité ce que les faibles et les impuissants bousculés sans cesse de leçons éparses préconçues ont pensé et déduit d'un Capitole ainsi violé.

Toujours présenté en exemple sacré depuis 1789, l'incommensurable plateau de liberté et de justice, le cœur battant de ce qui était censé représenter un exemple béni au monde entier a été bel et bien terni. Dans les consciences, cette salissure inouïe ne doit pas être éloignée des longues marches à pied désespérées des migrants enjambant les continents. Elle rejoint aussi les millions de femmes et d'enfants non à l'abri de la fureur des canons pour que soit avouée la finale dégénérescence des démocraties pernicieusement mises en avant.

L'étonnement n'a nul besoin d'être de rigueur. L'association des grands événements dont seule l'histoire a le secret, de la folie des hommes à la rage de la nature, indique que le monde va changer de face et d'habits.

Des colons israéliens envahissent la mosquée al Aqsa

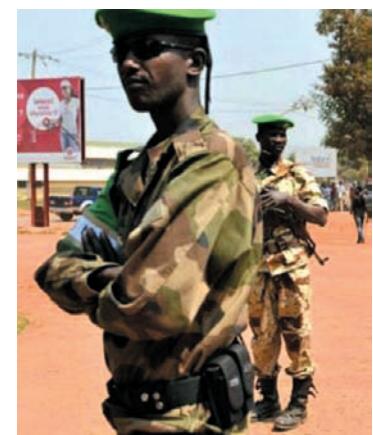


Des colons israéliens ont envahi jeudi la Mosquée al-Aqsa à El Qods occupée, a annoncé dans un communiqué le ministère palestinien du Waqf, condamnant une agression dangereuse. Un nombre de colons israéliens, accompagnés de la police de l'occupation, ont fait incursion dans la mosquée et mené des provocations, a indiqué le Waqf palestinien dans un communiqué cité par l'agence palestinienne Wafa.

Dans un communiqué de presse, le Waqf a condamné cette agression dangereuse. "L'incursion dans la mosquée est condamnable", a lancé le ministère, soulignant que la mosquée al Aqsa appartiennent à la communauté musulmane depuis sa construction.

Par ailleurs, les forces d'occupation israéliennes ont fermé jeudi, la Mosquée d'Al-Ibrahimi dans la ville d'El Khalil, au sud de la Cisjordanie, devant les fidèles et les visiteurs, sous prétexte de lutter contre la propagation de Coronavirus (Covid-19), ont rapporté des médias palestiniens. L'occupation exploite la propagation de la pandémie pour priver les musulmans d'arriver à la Mosquée, notant que les soldats de l'occupation ne permettent pas aux fidèles d'y entrer.

14 morts dans une attaque terroriste au Cameroun



L'Extrême-Nord du Cameroun a été le théâtre d'une nouvelle attaque du groupe terroriste "Boko Haram", vendredi, qui a fait 14 morts, 12 civils et deux assaillants, selon une source officielle locale. Selon des médias, il s'agit de l'un des attentats les plus meurtriers de Boko Haram depuis des mois. "Douze paysans du canton Mozo-gou dans le département du Mayo Tsanaga ont trouvé la mort vendredi lors d'un attentat perpétré par une kamikaze de Boko Haram vers 1 heure du matin", a indiqué le gouverneur de l'Extrême-Nord, Bakari Midjiyawa cité par des agences. Installés dans les grottes et montagnes nigérianes près de la frontière camerounaise, les terroristes de Boko Haram mènent régulièrement des attaques contre des civils et des postes militaires dans l'extrême-nord du Cameroun.